



IRG-C

Évaluation stratégique de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique

CCTP n°1/2014

Rapport final

(mars 2015)

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Annexe 1 : Termes de référence	2
Annexe 2 : Rapport de missions	21
Annexe 3 : Comité technique, comité de pilotage (composition et réunions)	35
Annexe 4 : Données sur les systèmes statistiques africains	37
Annexe 5 : Comparaison des ajustements faits sur les comptes nationaux 2005 depuis leur établissement.....	39
Annexe 6: Mesure des progrès dans le développement statistique en Afrique: L'Indice africain de développement statistique - UN-ECA – Octobre 2011.....	41
Annexe 7 : Résultats comparatifs de l'étude de la BAD sur la construction des comptes nationaux en Afrique	42
Annexe 8 : Groupes de travail de la SHAsA	46
Annexe 9: La Gates Foundation et la statistique.....	47
Annexe 10 : ADETEF	48
Annexe 11: Demande d'information parlementaire sur la budgétisation des opérations statistiques au sein du gouvernement. Réponse du DFID – Extraits - Juillet 2013	49
Annexe 12: Extrait du "Business plan" du DFID consacré à la statistique.....	50
Annexe 13 : Projets « statistiques » financés par l'UE	52
Source : rapport PRESS 2013	52
Annexe 14: Document sur la stratégie statistique de la coopération au développement de l'Allemagne.....	53
Annexe 15 : AFRISTAT et ses pays membres.....	56
Annexe 16 : Activités AFRISTAT	57
Annexe 17 : Note d'information sur la mise en œuvre du SCB-III notamment le programme d'activités et les ressources allouées par la BAD à AFRISTAT	60
Annexe 18 : AFRISTAT – Appréciation 3 après l'évaluation de 2011	62
Annexe 19 : Effectifs ENSEA et ENSAE.....	65
Annexe 20 : Quelques éléments plus spécifiques sur l'approche de l'ENSEA-Abidjan.	66
Annexe 21 : Activités de coopération de l'INSEE en Afrique Sub-Saharienne – 2004-2015	68
Annexe 22: List des utilisateurs d'ERETES.....	69
Annexe 23 : Liste des institutions et personnes rencontrées	70
Annexe 24 : Bibliographie.....	73
Annexe 25 : Matrice évaluative et grille d'entretien	77
Annexe 26 : SNDS – revues par les pairs	86

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE



Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

EVALUATION STRATEGIQUE DE LA COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE

DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

Cahier des clauses techniques particulières

C.C.T.P. N°01 - 2014

NOTE LIMINAIRE

La présente évaluation entre dans le cadre des évaluations stratégiques menées par la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM).

Cet exercice, basé sur une analyse rétrospective et prospective, est confié, à un prestataire extérieur sélectionné après une mise en concurrence. Il est réalisé sous la conduite d'une instance d'évaluation qui, après en avoir approuvé les termes de référence, est habilitée à apporter un éclairage sur le processus et l'objet de l'évaluation.

SOMMAIRE

1.	JUSTIFICATION DE L'EVALUATION.....	2
2.	CONTEXTE DE L'EVALUATION	3
3.	OBJECTIFS DE L'EVALUATION.....	10
4.	CHAMP DE L'EVALUATION.....	11
5.	CONTENU DE L'EVALUATION.....	11
6.	PILOTAGE DE L'EVALUATION.....	13
7.	ORGANISATION DE L'EVALUATION	15
8.	CALENDRIER INDICATIF DE L'EVALUATION.....	17
9.	EXPERTISE	17
10.	BUDGET	18
11.	CRITERES DE SELECTION DES OFFRES.....	18
12.	NATURE DE LA PROCEDURE ET SOUMISSION DES OFFRES	18
	ANNEXE 1 : Liste indicative des documents à consulter	20
	ANNEXE 2 : Structure d'ensemble du rapport final	22

1. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Lors de sa réunion du 2 décembre 2013 le comité des évaluations de la Direction générale de la mondialisation et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et du développement international a décidé de mener l'évaluation des actions de coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique. Concrètement, les commanditaires de cette évaluation conjointe sont :

- le ministère des Affaires étrangères et du développement international, la sous-direction de la gouvernance démocratique (DGM/DBM/GOUV) et le pôle de l'évaluation et de la performance (DGM/DPR/PRG/EVA) de la Direction Générale de la Mondialisation et des partenariats.
- et conjointement le ministère des Finances et des comptes publics et le ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique, le Département de la Coordination statistique et internationale de l'INSEE.

La France est, de longue date¹, l'un des principaux partenaires bilatéraux financiers et techniques de l'Afrique sub-saharienne² dans le domaine de la statistique. Cette coopération qui contribue – grâce aux appuis techniques et financiers des différents acteurs français sous la coordination du ministère des Affaires étrangères et du développement international - au renforcement des capacités du système de la statistique publique africaine, n'avait pas été évaluée depuis la création d'AFRISTAT en 1993.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de conduire une évaluation conjointe portant sur la période récente (2006-2014) et sur les actions menées par les ministères des Affaires étrangères et du développement international (DGM) et conjointement par le ministère des Finances et des comptes publics et du ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique (INSEE avec l'appui du GENES³) dans ce domaine.

Cette demande est fondée sur les quatre principales raisons suivantes :

Une exigence de redevabilité : la coopération statistique s'inscrit dans la promotion de la bonne gouvernance, qui est un des aspects majeurs de l'action internationale de la France. Il est donc nécessaire de disposer d'une appréciation globale des activités opérationnelles de notre dispositif de coopération dans ce domaine ainsi que d'une analyse du degré d'adéquation de sa mise en œuvre au regard des objectifs, des moyens accordés et des résultats attendus des programmes de coopération des différents acteurs français du secteur statistique.

Un souci de nourrir une réflexion tant opérationnelle que stratégique : les analyses et les recommandations qui seront produites dans le cadre de la présente évaluation permettront de :

- tirer des enseignements dans la perspective d'une réorganisation de nos activités (dispositif institutionnel, modalités de l'appui à la production et à la formation statistique, etc.) ;
- élaborer en lien avec l'ensemble des administrations (le Ministère des Affaires étrangères et du développement international, et conjointement par le ministère des Finances et des comptes publics et du ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique dont l'INSEE et la DG Trésor) et des organismes (GENES et Agence Française de Développement en particulier) concernés, une stratégie globale en matière de coopération statistique avec l'Afrique.

Ce document de positionnement stratégique visera à faire valoir une position claire auprès de nos partenaires (bilatéraux et multilatéraux).

¹ Depuis les indépendances, soit depuis plus d'un demi-siècle.

² Désignée dans le reste du texte comme « l'Afrique ».

³ LE GENES (Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique) est un établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle conjointement par le ministère des Finances et des comptes publics et du ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique. La tutelle technique est assurée par l'Insee.

Une volonté de renforcer notre action en vue de la réalisation des objectifs de développement post-2015, dans la mesure où le renforcement des capacités statistiques figure parmi les priorités internationales pour la mise en œuvre de ces objectifs, particulièrement en Afrique. Le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 réclame ainsi « une révolution en matière de données pour le développement durable, avec une nouvelle initiative internationale pour améliorer la qualité des statistiques et des informations mises à la disposition des citoyens. »

La nécessité d'améliorer la fiabilité et la disponibilité des indicateurs de convergence macro-économique (PIB ; inflation ; etc.) nécessaires au pilotage de la zone Franc (indicateurs actuellement lacunaires et de qualité insuffisante).

2. CONTEXTE DE L'EVALUATION

Dans les pays en développement, le besoin de connaissances des réalités démographiques, sociales et économiques est un enjeu majeur. Il est nécessaire de connaître pour comprendre et agir avec pertinence (« on ne peut gérer ce qu'on ne peut mesurer »). En effet, la connaissance statistique permet un meilleur pilotage des politiques publiques mais est aussi une source d'information fiable pour tous les acteurs sociaux (« redevabilité »). Elle est donc un élément clé de la bonne gouvernance et de la démocratie.

L'Afrique est le continent où la qualité des statistiques est la plus médiocre, malgré l'immensité des besoins de connaissances. Les données économiques et sociales les plus élémentaires y sont souvent inexistantes ou au moins lacunaires et peu fiables ainsi que périmées :

- Sur les aspects sociodémographiques : de nombreux travaux récents (Devarajan, 2013 ; Jerven, 2013) sont venus rappeler qu'on ne connaît pas la population de plusieurs pays africains ; pas de recensement depuis 30 ans en République Démocratique du Congo un des pays les plus peuplés du continent ; au Nigeria le recensement de 1992 avait conduit à réviser la population en baisse de 25% (de 120 à 90 millions d'habitants) ;

- Sur les aspects économiques : on ne connaît pas précisément le PIB et donc la richesse de chaque pays ; Jerven (2013) considère ainsi qu'à l'exception des pays les plus riches du sous-continent (Afrique du Sud, Botswana, etc.), il est impossible de classer sérieusement les autres pays selon leur PIB/habitant étant donné des marges d'erreur trop importantes.

- Sur le développement : il en est de même pour la pauvreté, les enquêtes sont souvent anciennes et de qualité médiocre.

Dans ce contexte, la coopération internationale joue un rôle important pour soutenir la statistique publique africaine. La France intervient dans ce domaine depuis plusieurs décennies, avec une coopération de plus en plus centrée sur des organisations à vocation régionale (AFRISTAT et écoles africaines de statistique), mais sans qu'il existe une véritable coordination des acteurs ni de stratégie explicite dans ce domaine⁴.

2.1 Présentation institutionnelle du contexte statistique africain

Le système de la statistique publique africain est composé de trois principaux types d'organismes :

- Les instituts nationaux de statistique : ces instituts souffrent d'un sérieux sous-financement public qui s'aggrave tendanciellement et d'un manque de ressources humaines. Cette situation limite leur capacité de production statistique, en les centrant sur la production (sans analyse) irrégulière et tardive de statistiques de base : recensements de population, agrégats macro-économiques de base (PIB, indices de prix, etc.), ainsi qu'enquêtes ponctuelles conçues et financées par les bailleurs de fonds ;
- Les organisations statistiques régionales : la Banque africaine de développement a créé un bureau statistique plutôt centré sur l'utilisation des données ; la Commission des Nations unies pour l'Afrique

⁴ Le document cadre « Coopération au développement : une vision française » daté de 2011 publié par la Direction Générale de la mondialisation, du développement et des partenariats ne mentionne à aucun endroit l'existence d'une coopération statistique ni d'objectifs de cette coopération

possède une division statistique peu fournie ; l'Union africaine vient de se doter d'une petite cellule statistique. Plusieurs organisations sous régionales disposent de services spécialisés telles l'UEMOA (Centre statistique de la commission), la SADC (SADC statistics committee) ; enfin, AFRISTAT, observatoire économique et statistique d'Afrique sub-saharienne, regroupe tous les pays francophones (et quelques autres) et appuie leurs instituts nationaux de statistique (voir ci-après) ;

- Les écoles supérieures publiques de formation statistique ; les trois écoles francophones de statistique (voir ci-après) sont les seules fonctionnant en réseau avec une couverture régionale pour toute l'Afrique francophone (avec quelques étudiants sud-africains ou d'autres pays) ; il existe également des écoles/universités assurant une formation statistique en Ouganda et en Tanzanie mais à couverture plus nationale. Il est à noter qu'une école supérieure de statistique a démarré au Bénin en 2013.

Ne sont présentées plus en détail ci-après que les structures sur lesquelles s'appuie la coopération française en statistique sur le continent africain, à savoir AFRISTAT, d'une part et les écoles de statistique, d'autres part :

2.1.1 AFRISTAT

L'observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale établie à Bamako (Mali), est chargé du renforcement et de l'harmonisation des statistiques en Afrique. Il a été institué entre les 14 pays africains membres de la Zone Franc⁵ par le Traité d'Abidjan du 21 septembre 1993. La France a joué un rôle moteur dans la création d'AFRISTAT et continue d'être l'un de ses principaux partenaires. L'objectif d'AFRISTAT était alors de constituer un pôle régional d'expertise pour pallier la faiblesse méthodologique et le manque de capacités des instituts nationaux de statistique, qui les empêchaient de produire les données fiables et actualisées nécessaires au pilotage des politiques de développement.

AFRISTAT est le principal observatoire économique et statistique d'Afrique sub-saharienne. Le nombre d'Etats membres s'est accru de moitié depuis sa création : en avril 1998, la Guinée-Bissau et la Mauritanie ont rejoint AFRISTAT ; la Guinée, le Cap Vert et le Burundi sont devenus Etats membres respectivement en septembre 2000, septembre 2002 et avril 2006 ; Djibouti et Sao Tome ont adhéré en 2013; la demande d'adhésion présentée en 2013 par la RD Congo a été acceptée la même année. Ceci porte à 21 (et bientôt 22) le nombre d'Etats membres. Au terme de l'article 5 du traité, tout Etat d'Afrique Subsaharienne ou de l'Océan indien peut être admis à AFRISTAT.

AFRISTAT a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences. Pour cela les équipes d'AFRISTAT interviennent dans des domaines très divers au cœur des missions des instituts nationaux de statistique des pays membres, parmi lesquels : organisation et gestion des systèmes statistiques, comptabilité nationale et macroéconomie, prix et enquêtes sur les dépenses des ménages, suivi du secteur informel, statistiques agricoles, traitement des données, diffusion des données statistiques, etc.. AFRISTAT s'inscrit ainsi dans la préoccupation africaine d'intégration économique régionale qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques.

L'autorité suprême d'AFRISTAT est le Conseil des Ministres.

La direction et la gestion de l'Observatoire sont assurées par un Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Adjoint. Il est placé sous l'autorité du Comité de direction composé par :

- les Directeurs des Instituts nationaux de statistique
- les Directeurs des études des Banques centrales des pays membres
- les représentants des unions économiques et monétaires auxquelles appartiennent les pays membres.

Le Comité de direction est assisté par un Conseil Scientifique où siègent en particulier des représentants des utilisateurs, des organisations internationales et des universités. En tant que soutien d'AFRISTAT, la France (MAEDI et INSEE) participe à la fois au comité de direction et au conseil scientifique.

Concernant le financement de l'institution, un Fonds de capitalisation a été mis en place. Il a pour objectif

⁵ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo auxquels il faut ajouter la Guinée Bissau depuis 1998.

de contribuer aux ressources d'AFRISTAT par l'utilisation des produits financiers dégagés par le placement judicieux de son capital. Ce dernier est ouvert aux Etats membres, aux nouveaux Etats africains qui adhèrent à l'institution et aux souscripteurs qui désirent apporter leur concours au développement des activités d'AFRISTAT. La gestion du Fonds était assurée par l'Agence française de développement (AFD) jusqu'en 2013.

Une évaluation approfondie d'AFRISTAT a été effectuée par le bureau d'études INSYDE à la demande de l'organisation elle-même. Cette évaluation a étudié l'organisation et le fonctionnement d'AFRISTAT, ainsi que la perception de son action par les Instituts nationaux de statistique qui bénéficient de son assistance. Le rapport d'évaluation a été présenté au comité de direction d'AFRISTAT en juin 2011 (voir liste des documents à consulter). Par ailleurs, AFRISTAT va lancer une enquête auprès des INS des pays membres d'ici fin 2013 pour les interroger sur l'évaluation qu'ils portent sur l'appui apporté. Les réponses à cette enquête rapide venant actualiser et compléter l'évaluation approfondie de 2011 devraient être accessibles aux évaluateurs de la coopération statistique de la France.

2.1.2 Les écoles de statistique africaines

Trois écoles francophones de statistique implantées respectivement au Cameroun (ISSEA⁶), en Côte d'Ivoire (ENSEA)⁷ et au Sénégal (ENSAE)⁸ - et fonctionnant en réseau⁹, assurent la formation des cadres des INS africains mais aussi de statisticiens pour le secteur privé (banques, assurances...).

L'admission aux cycles de formation initiale (*Ingénieur Statisticien Economiste/ISE* et *Ingénieur de Travaux Statistiques/ITS*) s'effectue sur la base d'un concours commun d'entrée dans les écoles. L'organisation de ce concours est coordonnée par la Conférence des Directeurs des Ecoles de Statistique Africaines (CODESA) qui associe, outre les écoles, le GENES, établissement public français à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) sous tutelle de l'INSEE qui en assure la tutelle technique. AFRISTAT qui a pris partiellement, depuis 2012, le relais du GENES en contribuant à hauteur de 60 000 € au financement des concours, pourrait à terme, assurer l'organisation de ces concours. Une étude a été récemment engagée par AFRISTAT en ce sens, dont les premières conclusions devraient être disponibles lors de la conduite de l'évaluation au premier semestre 2014.

Sur le plan statutaire, ces trois écoles obéissent à des situations juridiques différentes liées à leur origine : Alors que l'ENSEA – fondée en 1982- et l'ENSAE – créée en 2008 - sont des démembrements des INS de leur pays, l'ISSEA – créée en 1984- est une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et donc à vocation régionale.

Chaque année, ces écoles délivrent environ 200 diplômes d'enseignement supérieur à des statisticiens africains. En outre, des formations délocalisées de Techniciens et Techniciens Supérieurs sont organisées par l'ENSEA en partenariat avec les INS nationaux au Burkina Faso, à Madagascar, au Niger, etc.

2.2 Dispositif français de coopération statistique

La France conduit depuis plusieurs décennies une politique active de soutien à la statistique publique en Afrique dont l'objectif constant a été de renforcer les capacités statistiques des Etats francophones afin qu'ils soient en mesure de fournir des informations économiques et sociales fiables tant aux pouvoirs publics qu'aux pays et aux organisations internationales participant au développement économique et social de l'Afrique, pour leur permettre de prendre les décisions pertinentes en vue de résoudre les problèmes économiques et financiers.

Au début des années 1990, les dysfonctionnements persistants des structures nationales en charge de la statistique et la faible efficacité de l'assistance technique déployée dans ce cadre, a conduit la coopération française à concentrer ses interventions au niveau régional. Cette orientation est en conformité avec la priorité accordée par la coopération française au renforcement de l'intégration régionale.

L'objectif de la France, depuis cette époque, a été de promouvoir l'émergence d'un pôle d'expertise de qualité internationale – **AFRISTAT** – qui constitue l'élément central du dispositif d'appui de l'INSEE à l'Afrique subsaharienne et d'un réseau d'écoles - **Ecoles de statistique africaines** - garantissant la formation performante et homogène des statisticiens d'Afrique francophone.

Il n'existe pas de mécanisme formel de coordination entre les différents acteurs français de la coopération

⁶ Institut supérieur Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée.

⁷ Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique.

⁸ Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée.

⁹ La CODESA est la Conférence des Directeurs des Ecoles de Statistique Africaine

avec l'Afrique dans le domaine statistique (DGM, INSEE, GENES, etc.). Jusqu'au début 2012, un administrateur de l'INSEE était mis à disposition du ministère des Affaires étrangères et du développement international (pôle de la gouvernance financière de la DGM) pour piloter les actions du ministère dans ce domaine, ce qui l'amenait en pratique à assurer une certaine coordination. Depuis septembre 2013, un administrateur de l'INSEE placé comme chargé de mission auprès du Directeur général adjoint de la DGM pilote la coopération statistique du ministère, en coordination avec le pôle de la gouvernance financière.

La France consacre chaque année environ 1 million d'euros à la coopération statistique (hors expertise technique internationale).

2.2.1 L'appui de la France à AFRISTAT

La France a été le principal partenaire technique et financier d'AFRISTAT depuis sa création. Ce partenariat s'appuie sur le ministère des Affaires étrangères et du développement international (DGM), le ministère des Finances et des comptes publics et le ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique (l'INSEE en coopération avec le GENES, établissement public placé sous sa tutelle), et L'unité mixte de recherche Développement, institutions et mondialisation (DIAL)¹⁰.

- **le MAEDI :**

Au sein de la Direction générale de la Mondialisation, le pôle Gouvernance financière (DGM/DBM/GOUV/GFI) de la sous-direction de la gouvernance démocratique est chargé de la coordination de la politique de coopération dans le secteur de la statistique et de la conception et de la mise en œuvre des appuis techniques et financiers du Département. Il est responsable des :

- Appuis techniques

Ces appuis consistent principalement dans la mise à disposition d'experts techniques internationaux (ETI). Dans un contexte global de diminution tendancielle des ETI envoyés par la France en Afrique, la démarche a consisté à renforcer l'expertise régionale d'AFRISTAT par le déploiement d'ETI spécialisés auprès de cette organisation pour compenser la suppression progressive des postes dans les INS (1 seul au 1/1/2014 placé à l'INSTAT de Madagascar). Le nombre des ETI dans le secteur des statistiques est ainsi passé de 19 en 2008 à 9 en 2011 et 4 fin 2013 (dont 3 auprès d'AFRISTAT et 1 à l'INSTAT de Madagascar).

Le MAEDI contribue également à la formation d'experts organisée par l'INSEE dans son centre de formation de Libourne.

- Appuis financiers

La France contribue au fonds de capitalisation d'AFRISTAT dénommé « Fonds AFRISTAT » depuis l'origine de l'Observatoire. Au titre du deuxième fonds (2006-2015)¹¹, la France s'est engagée à verser une contribution de 4 millions d'euros, soit environ un tiers du financement total hors projets obtenu par cette organisation, le reste du fonds de capitalisation étant abondé par les pays membres (AFRISTAT recevant par ailleurs des financements européens et divers via des projets conduits pour l'UEMOA en particulier).

La contribution française a fait l'objet d'un versement par tranche annuelle. Jusqu'en 2013, les contributions étaient versées à l'AFD qui était chargée, par délégation, de la gestion du Fonds AFRISTAT. A partir de 2014, les contributions seront domiciliées sur un compte ouvert par AFRISTAT à la Banque centrale des états d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

¹⁰ Jusqu'en 2009, DIAL était un groupement d'intérêt économique constitué par l'Agence Française de Développement et l'Institut de Recherche pour le Développement, appuyé par le MAEDI et l'INSEE. En 2009, DIAL est devenu une unité mixte de recherche IRD/Université Paris Dauphine.

¹¹ La décision de la France de contribuer au 2e Fonds s'inscrit en droite ligne avec les recommandations de l'évaluation menée en 2003 par l'Union européenne qui recommande un « retour vers un financement majoritairement basé sur le Fonds commun (qui paraît souhaitable à tous points de vue : financement stabilisé, égalité des membres, possibilité de programmation, gestion facilitée » (cf. rapport d'évaluation d'Afristat ; 9^e réunion du Comité de direction, Bamako : 20 au 22 octobre 2003).

- **L'INSEE :**

L'appui de l'INSEE revêt deux modalités : appuis méthodologiques et renforcement des capacités. Comme c'est le cas du MAEDI, l'appui à AFRISTAT (environ 60.000 euros par an) concentre l'essentiel de la coopération de l'INSEE en Afrique (sachant que l'Afrique représente environ la moitié du budget de la coopération internationale de l'INSEE. A noter l'appui spécifique accordé par l'INSEE à la Côte d'Ivoire depuis 2012 (25.000 euros en 2012 ; 16.000 euros en 2013), en collaboration avec AFRISTAT (à la demande du MAEDI dans le cadre de l'appui post-crise de la France). L'INSEE est responsable :

- Des appuis méthodologiques :

L'INSEE contribue à l'appui à la conception des guides méthodologiques notamment l'indice des prix de production et d'importation de l'industrie IPPI. La validation de ces guides par l'INSEE conforte l'image d'AFRISTAT au plan international.

L'INSEE est également en charge de l'appui à la conception et la mise au point du système ERETES, logiciel d'aide à l'élaboration des comptes nationaux.

Enfin dans ce cadre sont dispensées des formations méthodologiques via le séminaire annuel du Centre de formation de l'Insee à Libourne (CEFIL) à destination des experts d'AFRISTAT et des cadres des INS (séminaire annuel sur les indicateurs conjoncturels en 2013 et 2014)¹²¹² et à l'INSEE (formation en méthodologie des sondages en 2013).

- **DIAL :**

L'équipe DIAL apporte également une assistance technique à AFRISTAT. Cette coopération a été conduite dans le cadre d'un FSP mis en œuvre par le MAEDI « Elaboration d'outils et méthodes pour la lutte contre la pauvreté » sur la période 2003-2007. Ce FSP n'a pas été évalué. A noter que DIAL, AFRISTAT et l'INSEE co-éditent la revue STATECO (un numéro par an) consacrée à la diffusion de méthodologies statistiques pour l'Afrique.

- **Les Autres partenaires :**

Trois autres organismes jouent un rôle essentiellement financier et de gestion en matière de coopération statistique avec AFRISTAT :

- **l'ADETEF** ; l'Agence pour la coopération technique internationale sous tutelle conjointe du ministère des Finances et des comptes publics, du ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique, du ministère de l'Ecologie du développement durable et de l'énergie, du ministère des Affaires étrangères et du développement international et du ministère de la Décentralisation, de la réforme de l'état et de l'action public ; gère le budget de coopération statistique de l'INSEE, ainsi que celui du Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement (CESD¹³) (voir ci-après) ; dans le cadre de sa nouvelle stratégie, elle cherche à participer aussi à des projets internationaux de coopération statistique (financements européens), pour lesquels elle joue un rôle de coordinateur ;
- **le CESD** ; Cette association dispose de ressources provenant du reliquat de subventions européennes placé dans un Fonds, le Fonds CESD, géré par l'ADETEF ; l'association finance des formations à destination des cadres d'AFRISTAT (15.000 euros en 2013) animées par l'INSEE à Paris.
- **l'AFD** ; l'Agence française de développement a géré le fonds de capitalisation pour le compte d'AFRISTAT (et donc les financements français) jusqu'en 2012 mais a souhaité se désengager depuis.

2.2.2 L'appui de la France aux écoles africaines de statistiques

Les écoles africaines de statistique ont bénéficié du soutien constant de la coopération française (MAEDI et INSEE) qui a permis l'africanisation rapide des systèmes de formation. Cette orientation a été appuyée par l'Union européenne à travers le CESD¹⁴.

¹² « Méthodologie révisée des indicateurs conjoncturels d'activité et mise en oeuvre dans les Etats membres d'AFRISTAT

¹³ Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement, association créé en 1962, avec l'appui de l'INSEE et de la Communauté européenne pour former les statisticiens-économistes des nouveaux pays indépendants d'Afrique francophone. Le CESD a assuré jusqu'en 2004 l'organisation du concours commun d'entrée dans les trois écoles africaines de statistique.

¹⁴ Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement, association créé en 1962, avec l'appui de l'INSEE et de la Communauté européenne pour former les statisticiens-économistes

- **Le MAEDI :**

L'appui du MAEDI aux écoles s'est longtemps manifesté par l'octroi de bourses aux candidats admis dans les écoles et la mise à disposition d'experts techniques internationaux (ETI) nommés par la France pour enseigner dans plusieurs de ces écoles. Un effort exceptionnel a été consenti entre 2001 et 2006, dans le cadre d'un projet mobilisateur du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP 2001/35 d'appui à la « formation des cadres des administrations économiques et financières »). Ce projet, d'un montant total de 1 950 000 €, faisait une large place à la formation statistique et comportait un volet « formation initiale de statisticiens et économistes » d'un montant de 570 000 € ainsi qu'un volet « intégrer les réseaux sub-régionaux de formation continue » destiné à fédérer les actions de formation continue des Economiste et statisticien de l'administration (ESA) d'un montant de 360 000 €¹⁵.

- **Le GENES¹⁶**

Le GENES assure l'organisation administrative et technique des deux concours communs de recrutement des Ingénieurs des Travaux Statistiques et des Ingénieurs Statisticiens Economistes ouverts aux candidats originaires des pays francophones. Le GENES a pris le relais en 2011 du Centre d'Appui aux Ecoles de Statistique Africaines (CAPESA) basé à l'INSEE qui assurait l'organisation des concours depuis 2004. Le coût annuel de l'organisation de ces deux concours est de 150 000 €. Depuis deux ans, AFRISTAT contribue à hauteur de 60 000 € au financement des concours. A terme, il est envisagé que l'organisation de ces concours soit délocalisée au niveau d'AFRISTAT, conformément à une stratégie d'« africanisation » des concours qui avait été envisagée dès la création d'AFRISTAT. Une étude a été récemment engagée par AFRISTAT en ce sens.

Le GENES assure, également, des missions d'enseignement auprès des ESA ainsi que l'organisation de séminaires régionaux destinés aux responsables de ces écoles. Il contribue, en outre, au financement de bourses d'études destinées aux élèves à hauteur d'environ 20 000 €/an via la Fondation « la science statistique ».

- **Le CESD**

Cette association dispose de ressources provenant du reliquat de subventions européennes placé dans un Fonds, le Fonds CESD, géré par l'ADETEF.

Grâce à ses ressources, le CESD peut continuer à prendre en charge des bourses destinées aux élèves des ESA. Le fonds CESD contribue également à hauteur de 10000 €/an par école au renforcement des capacités des ESA.

En pratique, il existe une profonde synergie entre l'appui apporté par la France à AFRISTAT et celui fourni aux écoles africaines de statistique dans la mesure où ces écoles alimentent AFRISTAT (ainsi que l'ensemble des INS africains) en experts statistiques qualifiés, tout en organisant régulièrement des formations à Bamako à l'invitation d'AFRISTAT; d'un autre côté, AFRISTAT apporte une assistance à ces écoles dans ses domaines de compétence (participation à des cours et à des formations ponctuelles).

2.3 Autres initiatives de coopération statistique de la France avec l'Afrique :

- **L'appui à Paris21**

Paris21 (Partenariat Statistique au service du développement au XXIème siècle) est un partenariat mondial (placé auprès de l'OCDE à Paris) qui a pour mission le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement (l'Afrique étant une priorité géographique de Paris21). Cette organisation créée en 1999 (qui n'a cependant commencé à fonctionner effectivement qu'en 2003) a été financée de manière importante par la France jusqu'en 2009 (1,4 millions d'euros entre 1999-2007 et 45.000 euros en

des nouveaux pays indépendants d'Afrique francophone. Le CESD a assuré jusqu'en 2004 l'organisation du concours commun d'entrée dans les trois écoles africaines de statistique.

¹⁵ L'exécution de ce projet FSP n'a pas fait l'objet d'une évaluation.

¹⁶Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique : Le GENES est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP – Grand Etablissement) sous tutelle de l'INSEE par délégation conjointement administré par le ministère des Finances et des comptes publics et du ministère de l'Economie, du redressement productif et du numérique.

2009). Alors que les contributions des autres principaux donateurs ont plutôt augmenté (Grande-Bretagne et Banque mondiale en particulier), celles de la France se sont interrompues.

- **Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques géré par la Banque mondiale.**

Il s'agit d'un fonds fiduciaire, constitué de plusieurs bailleurs de fonds dont la France, qui a été constitué pour améliorer l'efficacité des systèmes statistiques nationaux dans les pays en développement (l'Afrique étant une priorité des actions menées dans le cadre de ce fonds). Son objectif est de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté et d'autres objectifs de développement; ce qui s'effectue par l'amélioration durable de la capacité du système statistique national à produire, analyser, diffuser et utiliser des statistiques opportunes. Un total de 1 million d'euros a été versé par la France à ce fonds en 2004-2006 et aucun versement n'a plus été effectué depuis.

2.4 La coopération internationale en matière d'appui à la coopération statistique en Afrique :

A côté de la France et des organisations régionales déjà citées, **de nombreuses organisations internationales et agences bilatérales interviennent également dans la coopération statistique en Afrique.** Parmi les principales, citons la Banque mondiale, le FMI (via AFRITAC), la Banque Africaine de développement (BAD), ainsi que la coopération Britannique.

2.5 Enjeux stratégiques

L'efficacité et la pertinence de ce dispositif d'appui au système statistique africain, ont été progressivement mises en cause par les transformations du contexte.

Vingt ans après sa création, AFRISTAT est confrontée à des choix stratégiques cruciaux dans un contexte de croissance rapide de ses activités :

- Capacité à aider les pays membres à prendre en compte la mesure des futurs objectifs post-2015 ;
- Maîtrise de l'élargissement de son champ géographique (le nombre de membres est passé de 14 à 21 depuis sa création et est appelé à croître encore) ;
- Hausse des effectifs de l'organisation ;
- Mobilisation de ressources nouvelles pour faire face à l'augmentation prévue du budget. Suite à l'achèvement des financements apportés dans le cadre du fonds de capitalisation 2006-2015, un ambitieux plan de financement est en préparation pour la période 2016-2025 (doublement attendu de la contribution des pays membres ; recherche accrue de financements via d'autres organisations internationales et projets internationaux).
- -nécessité d'un renforcement de la coordination et de l'intégration de l'action d'AFRISTAT avec celle des autres organisations régionales.

Les écoles africaines de statistique sont également confrontées à de nouveaux enjeux. Ces enjeux sont liés au changement du mode d'organisation des concours d'admission (cf. ci-dessus), à la création de nouvelles écoles (voir la nouvelle école du Bénin et les formations délocalisées organisées par l'ENSEA dans plusieurs pays africains, cf. ci-dessus) et à l'élargissement géographique de l'origine des étudiants (ouverture aux pays anglophones).

Ces transformations constituent autant de défis pour la coopération française qui a besoin de revoir son positionnement du point de vue stratégique par rapport aux autres acteurs de la coopération internationale, de renforcer la coordination au plan national et de définir de nouveaux objectifs et modes de coopération notamment dans la perspective des objectifs post 2015.

3. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Cette évaluation à **finalité essentiellement prospective** doit permettre de :

- Obtenir une analyse objective de la participation française dans son soutien à la statistique publique en Afrique. Celle-ci s'appuiera notamment sur la réalisation d'un état des lieux technique et financier exhaustif de notre coopération avec AFRISTAT et les écoles africaines de statistique et sur une revue

synthétique des modalités d'intervention des principaux partenaires techniques et financiers (PTF) œuvrant dans ce secteur d'intervention

- Evaluer, au regard des critères d'évaluation suivants : pertinence, cohérence (interne et externe), efficacité, impact, visibilité **l'approche stratégique et opérationnelle adoptée par la France** dans le domaine de la statistique en Afrique, afin de mesurer les retombées de notre coopération, et d'appréhender au mieux notre action au vu des différentes parties prenantes de la statistique en Afrique
- Dégager des recommandations en vue de la redéfinition des principes d'action et de la stratégie de coopération statistique avec l'Afrique, à destination du ministère des Affaires étrangères et du développement international, ainsi que des autres acteurs français.

4. CHAMP DE L'EVALUATION

L'exercice porte sur les appuis techniques et financiers apportés à AFRISTAT et aux écoles de statistique africaines par le MAEDI, en articulation avec l'INSEE, le GENES et les autres acteurs français.

Dans la mesure où AFRISTAT et les écoles africaines de statistique interviennent essentiellement dans des pays africains francophones, l'évaluation se concentrera sur ces pays, et plus particulièrement sur le Mali (siège d'AFRISTAT) ainsi que sur le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, soit les trois pays qui accueillent les écoles de statistique (bénéficiant d'un partenariat avec l'INSEE). Des contacts sont également prévus à Bruxelles (Commission européenne) et au Luxembourg (siège d'EUROSTAT).

La période couverte par l'évaluation s'étend plus particulièrement de 2005 à 2014. Le début de la période correspond à la mise en œuvre du projet du MAEDI 2005-20 financé par le Fonds de solidarité prioritaire qui prévoyait en particulier le versement de la première tranche du deuxième fonds décennal de capitalisation d'AFRISTAT (2006-2015), ainsi qu'un appui financier à Paris21 et au fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités. Le début de cette période correspond également à la réorganisation des concours communs de recrutement dans les écoles de statistique.

5. CONTENU DE L'EVALUATION

Il est demandé au prestataire les travaux indiqués ci-dessous, décomposés en trois parties qu'il est souhaitable d'utiliser comme trame du rapport final d'évaluation.

1/ Dresser un état des lieux de la coopération française avec l'Afrique dans le domaine statistique et de ses évolutions récentes

Devront en particulier y figurer les éléments suivants :

- **une description des différents acteurs français impliqués** (missions, objectifs, activités, points d'articulation/coordination/communication) dans la mise en œuvre de la coopération française avec l'Afrique dans le domaine statistique (différents ministères et services au sein des postes et du Département) ;
- **la logique d'intervention de la coopération française** dans le domaine statistique en Afrique.
- **une brève présentation des principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux participant à la coopération statistique** - en particulier la coopération britannique qui mobilise des fonds importants (stratégies, modalités d'intervention, ressources, zones d'intervention prioritaires) et une analyse de **la coordination entre l'ensemble de ces partenaires** (au niveau international et au niveau régional en Afrique) ;
- **les financements de la coopération française** : montant total accordé depuis 2006, année/année, par bénéficiaires et par origines des fonds
- **les modalités/outils d'intervention** (expertise technique internationale, formations, missions, etc.) analysées par coût. Cet état des lieux sera réalisé essentiellement à partir de la documentation existante (voir liste en annexe 1), ainsi qu'à l'aide d'entretiens réalisés à Paris. Par conséquent le nombre de jours de prestation dédiés à cette étape devra être limité.

2/ Appréhender le retour sur investissement des appuis techniques et financiers apportés par la France

L'évaluation devra principalement chercher à répondre aux questions suivantes :

- Pertinence :

Q1 : Quelle est la pertinence de la coopération française en Afrique dans le domaine statistique au regard des besoins des pays bénéficiaires et des priorités internationales ?

- Cohérence :

Interne :

Q2 : Quel avis peut-on porter sur l'organisation de la coordination des acteurs français impliqués dans le domaine de la coopération statistique ? Des faiblesses ou des synergies de coopération entre ces actions sont-elles perceptibles ?

Externe :

Q3 : Le dispositif d'intervention française dans le domaine statistique est-il cohérent avec les politiques / stratégies des acteurs bilatéraux & multilatéraux intervenant dans ce secteur ? En particulier, est-il possible d'identifier une valeur ajoutée du dispositif d'intervention français vis-à-vis des organisations internationales actives dans ce secteur ?

- Efficience :

Q4 : Quel avis peut-on porter sur les modalités d'intervention (appui technique / appui financier / appui méthodologique) et les cibles visées (Afristat / Ecoles) de la coopération française dans le domaine de la coopération statistique ?

Q6 : Est-ce que l'évolution des modalités de la coopération (appui technique, financier et méthodologique) a eu une influence sur l'atteinte des objectifs dans le domaine de la coopération statistique ?

- Efficacité :

Q7 : La mise en place du dispositif de coopération de la France dans le domaine statistique a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés, notamment en matière de renforcement des capacités ? Et plus particulièrement au regard des réductions d'effectifs d'experts techniques internationaux dans les institutions statistiques des pays concernés ?

Q8 : Les financements français accordés sur la période paraissent-ils justifiés au regard des résultats obtenus ?

- Impact :

Q9 : Est-il possible d'identifier les effets du dispositif d'intervention de la coopération française sur l'organisation et les capacités statistiques en Afrique (AFRISTAT, INS, formation des statisticiens publics et privés, utilisateurs des statistiques, etc.) ?

Q10 : Les évaluateurs chercheront à évaluer l'impact de la coopération sur la qualité des statistiques produites, définie au sens large (yc délais de publication), sachant que la Banque mondiale produit un indice international de qualité des statistiques publiques. En particulier, l'hypothèse que la coopération française en matière de comptes nationaux (logiciel ERE-TES) a permis d'accélérer le rythme d'élaboration et de diffusion des comptes nationaux provisoires, ainsi que potentiellement leur qualité (par rapport aux pays anglophones voisins non bénéficiaires de cette coopération) pourra être testée (par entretiens directs, envoi de questionnaires aux INS, vérification des délais de publication, etc.).

- Visibilité :

Q11 : La communication utilisée a-t-elle permis de rendre visible l'action de la France sur la scène internationale ?

Q12 : Quelle perception les partenaires des pays bénéficiaires ont-ils de la coopération statistique française ?

3/ Présenter les principales conclusions et formuler des recommandations argumentées

Il s'agira de proposer des pistes de réflexion en vue de définir une nouvelle stratégie de coopération statistique (objectifs, priorités, modalités, etc.), sachant que le document-cadre de la coopération française au développement (daté de 2011) qui fixe les grands objectifs et orientations de notre coopération ne fait pas référence à notre coopération statistique.

La démarche de l'évaluateur s'inscrira donc dans la perspective :

- D'organiser la coordination entre les acteurs français impliqués dans cette coopération ;
- D'assurer la meilleure cohérence possible entre la coopération française et internationale intervenant en Afrique dans le domaine statistique.

Pour formuler des recommandations, les évaluateurs pourront en particulier chercher à apporter des réponses aux questions suivantes :

- Comment la coopération française peut-elle aider les pays africains à définir, à construire et à suivre les indicateurs qui seront utilisés pour le suivi des Objectifs post-2015 de développement durable que va adopter la communauté internationale?
- Quelles devraient être les modalités de la coopération française en Afrique, en particulier quel équilibre entre appui financier et assistance technique ?

Ces réflexions se fonderont en particulier sur les résultats de l'état des lieux effectué et sur les conclusions aux questions évaluatives rétrospectives.

6. PILOTAGE DE L'EVALUATION

Cette revue est commanditée par la Division appui technique international de l'INSEE et le Pôle de l'évaluation et de la performance du ministère des Affaires étrangères et du développement international qui assure le rôle de chef de file.

La structure de gouvernance est constituée d'un comité de pilotage, d'un comité technique et d'un secrétariat.

Un comité de pilotage :

Rôle : Il assure le suivi du travail de l'évaluateur, et supervise et valide les rapports intermédiaires et le rapport final. Il se réunira au moins quatre fois entre la sélection des candidats et la remise du rapport final. Ce comité de pilotage est dirigé par un président dont le rôle est d'aider à la sélection du candidat avec le comité technique, et de présider et faciliter les réunions du comité de pilotage. En particulier, il veille à ce que tous les membres du comité aient la possibilité d'exprimer leurs points de vue.

Composition :

Le comité de pilotage comprend des membres de droit :

- Une personnalité qualifiée et indépendante assurera la présidence du comité de pilotage de l'évaluation. Il veillera à ce que le principe d'indépendance des prestataires soit respecté tout au long de la réalisation de l'évaluation ;
- Le Pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI ;
- Le Pôle de la gouvernance financière du MAEDI ;
- Le Chargé de mission auprès du directeur adjoint de la Direction générale de la mondialisation du MAEDI ;
- L'Inspection générale de l'INSEE ;
- Le Département de la coordination statistique et internationale de l'INSEE ;

Le comité de pilotage comprend aussi des membres invités ;

- Le Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique (GENES) ;
- La Direction générale du trésor (DGT) ;
- L'Agence Française de développement (AFD) ;
- L'Institut de recherche et développement (IRD) ;
- Paris21.

Un comité technique :

Rôle : Sélectionne avec le président du comité de pilotage le candidat retenu pour mener à bien l'évaluation. Le comité technique rend compte au comité de pilotage. Il est chargé, entre autres, des

responsabilités suivantes :

- Veiller à la qualité et l'indépendance des travaux du bureau d'études, notamment vis-à-vis des services impliqués dans le pilotage, la mise en œuvre et la gestion de la politique de coopération au développement.
- Assurer la supervision technique des travaux du bureau d'étude et veiller notamment à la bonne exécution du contrat du bureau d'études.
- Préparer une grille d'appréciation des travaux des évaluateurs et la faire valider par le comité de pilotage.
- Préparer et mettre en œuvre une stratégie de dissémination des résultats de la revue qui aura été approuvée par le comité de pilotage.
- S'assurer que les suggestions et commentaires formulés par le comité de pilotage ont bien été pris en compte par le consultant.

Composition :

- La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats :
 - ✓ Le Pôle de l'évaluation et de la performance assisté par le pôle de la gouvernance financière et le chargé de mission auprès du directeur adjoint de la Direction générale de la mondialisation du MAEDI ;
- L'INSEE :
 - ✓ La Division appui technique international de l'INSEE.

Le secrétariat :

Rôle : Le secrétariat assiste le président du comité de pilotage dans sa mission et, à ce titre, il est chargé des relations avec les membres du comité de pilotage (convocation aux réunions et transmission des suggestions et commentaires des membres du comité de pilotage sur le travail réalisé), de la gestion du contrat du bureau d'études et de la gestion des modalités de cofinancement avec l'INSEE. Il assure le suivi et la mise à jour du calendrier des travaux du comité de pilotage.

Composition : Le pôle de l'évaluation et de la performance de la Direction générale de la mondialisation et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et du développement international

7. ORGANISATION DE L'EVALUATION

L'évaluation se déroulera en **quatre phases** :

La première réunion du comité technique sera accompagnée du président du comité de pilotage et s'attachera à la sélection de l'équipe d'évaluation.

Phase 1 - Cadrage de l'étude : Introduite par une réunion de démarrage avec le comité technique, cette phase doit permettre de préciser les attentes du commanditaire, de vérifier la bonne compréhension des termes de référence, de clarifier les questions évaluatives, d'échanger sur la méthodologie employée par l'équipe d'évaluation aux différentes phases, sur la documentation remise à cette occasion (documentation, liste des contacts pour les entretiens), sur l'organisation générale de l'évaluation et la présentation des divers livrables. Le consultant devra également lors de cette étape présenter un plan des missions à réaliser : dans la limite de 4 missions maximum en Afrique: 1 mission obligatoire au Mali (AFRISTAT, INSTAT et autres contacts) et 3 autres missions éventuelles en Afrique, qui pourront être menées seul ou en équipe.

Livrable : après les entretiens de cadrage et l'étude des principaux documents, l'évaluateur remet au commanditaire une **note de cadrage** dans laquelle il résume les objectifs et la problématique de l'évaluation ; il présente des propositions méthodologiques dont une analyse des questions évaluatives et une présentation d'un référentiel d'évaluation accompagné d'un plan de travail et d'un calendrier détaillés (15 à 20 pages maximum).

Délai : la note est envoyée par mail au commanditaire dans un délai de 12 jours à compter de la réunion de démarrage et d'une semaine au moins avant la tenue du comité de pilotage afin de permettre en amont au comité technique de s'en saisir.

Validation : la note est présentée par l'évaluateur au cours d'une réunion avec le comité de pilotage (1^{ère} réunion) qui formule ses observations et la valide en l'état ou avec des modifications à effectuer. Il est à prévoir la possibilité de questions ou commentaires suite à la relecture de cette note de cadrage par le comité technique avant soumission au comité de pilotage.

Phase 2 - Etude documentaire et entretiens : l'évaluateur étudie les documents indiqués en annexe 1 et ceux qui pourraient lui être remis au cours des entretiens ; il effectue les entretiens utiles à partir de la liste des contacts en France, à Bruxelles (Commission Européenne) et au Luxembourg (Eurostat) qui lui sera remise lors de la réunion de démarrage. L'évaluateur est libre de compléter cette liste et mener les entretiens qui lui paraissent pertinents.

Livrable : A l'issue de cette phase, l'évaluateur présente un **rapport documentaire** rassemblant les informations recueillies pour réaliser l'état des lieux demandé. Ce rapport expose par ailleurs l'état de la réflexion sur les questions évaluatives à cette étape de l'étude, les informations qui restent à rechercher et l'approche méthodologique envisagée pour les visites dans les pays de mission en Afrique. La liste des documents étudiés et le programme des entretiens réalisés/et à réaliser sont annexés. Les noms et fonctions des personnes rencontrées et/ou à rencontrer sont indiqués.

Délai : Le rapport d'étape est adressé par mail au commanditaire dans un délai de 4 semaines à compter de la validation de la note de cadrage. Etant la base des discussions de la 2^{ème} réunion du comité de pilotage, le rapport documentaire sera envoyé préalablement une semaine avant la réunion pour tenir compte d'éventuels commentaires du pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI.

Validation : l'évaluateur présente le rapport d'étape au comité de pilotage (2^{ème} réunion) qui fait part de ses observations et l'approuve en l'état ou avec des modifications à effectuer.

Phase 3 - Visites de terrain en Afrique: Le consultant rencontrera les principaux acteurs concernés et les bénéficiaires. Les prises de rendez-vous seront facilitées par le service de coopération de l'Ambassade de France et les autres interlocuteurs identifiés comme pertinents dans le cadre de cette évaluation. Chaque mission sera conclue par une réunion de restitution à l'Ambassade de France.

Livrable : Le consultant sera amené à rédiger un rapport de mission comprenant l'ensemble des missions effectuées et qui présentera l'essentiel des résultats obtenus. Chaque mission dans les pays bénéficiaires sera présentée sous forme d'une synthèse. Le programme détaillé réalisé au cours de la mission sera annexé à ce rapport. Les noms et fonctions des personnes rencontrées seront indiqués.

Délai : le rapport de mission et les synthèses sont adressés au commanditaire dans un délai de 8 jours à compter du retour de la dernière mission.

Validation : L'évaluateur présente le rapport et les synthèses au comité technique qui fait part de ses observations et l'approuve en l'état ou avec des modifications à effectuer qui seraient validées le cas échéant par échange de mails.

Phase 4 - Rédaction du rapport d'évaluation : cette phase est décomposée en deux étapes, la rédaction du projet de rapport d'évaluation et sa finalisation.

- **Projet complet de rapport d'évaluation** : Le rapport provisoire ne dépasse pas 80 pages, hors annexes. Il comprend une synthèse de 10 à 15 pages reprenant l'essentiel du bilan, des appréciations et des recommandations de l'évaluateur et un tableau des points forts et points faibles de la coopération statistique française.

Délai : le projet de rapport est remis dans un délai de 4 semaines à compter de la réunion du comité de pilotage de la phase 3. Etant la base des discussions de la 5^{ème} réunion du comité de pilotage, le projet de rapport de l'évaluation sera envoyé préalablement une semaine avant la réunion pour tenir compte d'éventuels commentaires du pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI.

Validation : le projet de rapport est présenté au comité de pilotage (3^{ème} réunion) qui fait part de ses observations et l'approuve en l'état ou avec des modifications à effectuer.

- **Rapport final d'évaluation** : Le rapport final prend en compte les observations éventuelles du comité de pilotage.

Délai : il est adressé au commanditaire dans un délai de 2 semaines à compter de la réunion du comité

de pilotage.

Validation : le rapport final est validé par courrier électronique.

Il est demandé aux experts de prévoir la possibilité d'une réunion de restitution à Paris dont le format et le public restent à définir pour présenter le rapport final.

Le rapport d'évaluation est établi conformément à la charte éditoriale des rapports d'évaluation du MAEDI remise à l'évaluateur au démarrage de ses travaux. Il doit comporter la mention suivante :

« Ce rapport est un document interne établi à la demande du Ministère des Affaires Etrangères. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle. La diffusion de ce rapport a un caractère limité et son usage est strictement limité au cadre officiel ». Le document n'engagera que ses rédacteurs et en aucun cas les autorités françaises et les partenaires du programme. Ceux-ci décideront ensuite de son utilisation et de sa diffusion.

Le rapport final devra être achevé le 31 juillet dans sa version définitive. Ce rapport devra être préparé en vue de son édition dans la collection " évaluations " du ministère des Affaires étrangères et du développement international. Dans la perspective d'une éventuelle publication, il est demandé à l'évaluateur de fournir obligatoirement au moins 6 photographies libres de droits sur support numérique (300 DPI minimum) permettant d'illustrer l'évaluation pour la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture.

Remarque : tous les livrables seront rédigés en français et adressés au service commanditaire en versions word et pdf.

Le calendrier des réunions des comités de pilotage et de suivi suivra le plan de travail exposé ci-dessus. Celui-ci est donné à titre indicatif, le **rapport final étant attendu au plus tard 21 novembre 2014**.

8. CALENDRIER INDICATIF DE L'EVALUATION

L'évaluation se déroulera sur une période **de 7 mois**. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- réception des candidatures (juin - 2014) et sélection du candidat (juin 2014): *Comité technique élargi(e) avec le président du comité de pilotage* ;
- établissement du marché par le MAEDI puis réunion de démarrage des experts avec le *comité technique* (juillet 2014) ;
- phase de cadrage suivie d'une note de cadrage présentée en comité de pilotage (juillet 2014) *1er comité de pilotage* ;
- première phase d'analyse et de collecte des données (août/septembre 2014) ; présentation du rapport documentaire des experts (septembre 2014) : *2^{ème} comité de pilotage* ;
- missions de terrain (septembre) et compte rendu synthétique présenté en *comité technique* (septembre 2014)
- remise du rapport provisoire au comité de pilotage (octobre 2014) : *3^{ème} comité de pilotage (octobre 2014)* ;
- remise du rapport final : ce rapport devra impérativement être finalisé **le 21 novembre 2014 au plus tard**

Il est demandé aux experts de prévoir la possibilité d'une réunion de restitution à Paris dont le format et le public restent à définir pour présenter le rapport final (novembre/décembre 2014).

9. Expertise

Les candidats sont invités dans leurs offres à :

- présenter une offre méthodologique et une proposition financière, cette dernière établie sur le modèle de bordereau des prix joint en *annexe du CCAP* ;
- indiquer clairement les fonctions de chaque membre de l'équipe et identifier un chef d'équipe ;
- classer les références des experts proposés (CV de 4/5 pages maximum) ;
- préciser pour chaque membre de l'équipe proposée les tâches qui lui seront confiées et le nombre total de jours/expert prévu. A cet effet, un tableau de répartition des jours-experts par membre de l'équipe et par principale étape des travaux sera obligatoirement établi ;
- proposer un chronogramme en indiquant la disponibilité du prestataire sur la période couvrant les six mois suivant la remise de l'offre.

L'évaluation sera confiée à une équipe de consultants, qui réunira les compétences mentionnées ci-dessous qui seront appréciées de la manière suivante :

- Une forte expérience en évaluation des politiques publiques et notamment de l'aide au développement et de la coopération internationale : 45%
- Une bonne connaissance des systèmes et des outils de production et d'analyse de la statistique publique, ainsi que de formation statistique et économique, dans les PED : 35 %
- Une connaissance approfondie des modalités et des instruments de la coopération française avec l'Afrique : 20%

Afin de s'assurer de la qualité et de la validité des résultats de l'évaluation (lien entre les observations, les constatations, les jugements portés et les conclusions et recommandations), il est demandé aux évaluateurs de présenter clairement les méthodes d'investigation et d'analyse qu'ils envisagent de mettre en place pour répondre aux exigences de cette évaluation.

Principe de distanciation (charte de la société française d'évaluation)

L'évaluation est conduite de façon impartiale. Les personnes participant à l'évaluation à titre professionnel informent les autres partenaires de tout conflit d'intérêt éventuel.

10. BUDGET

Le budget total maximum disponible pour cette évaluation s'élève 62 500€ HT

11. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

L'appréciation de l'offre la plus avantageuse économiquement sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Compréhension générale, démarche méthodologique et organisation de l'expertise : 40% ;
- Qualification et composition de l'expertise : 45% ;
- Offre financière : 15%.

Principe de transparence (charte de l'évaluation)

La présentation des résultats d'une évaluation s'accompagne d'un exposé clair de son objet, de ses finalités, de ses destinataires, des questions posées, des méthodes employées et de leurs limites, ainsi que des arguments et critères qui conduisent à ces résultats.

La diffusion publique des résultats d'une évaluation est souhaitable. Les règles de diffusion des résultats

12. NATURE DE LA PROCEDURE ET SOUMISSION DES OFFRES

Il est prévu de conclure un **marché à procédure adaptée** (MAPA, article 28 du code des marchés publics).

Les consultants sont invités à présenter une proposition technique et une proposition financière, cette dernière établie sur le modèle joint en **annexe du CCAP**.

Le dossier présenté par les candidats comprend à minima :

- le CCAP complété et signé,
- l'offre technique et financière,
- les CV professionnels des experts qui seront affecté à cette évaluation,
- les références du candidat (personne morale) (courte description de prestation similaires précisant si le candidat était le responsable ou membre de l'équipe),
- tout document qui jugera nécessaire.

Les consultants sont invités à présenter leur dossier **voie électronique** au pôle de l'évaluation via la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) cf. Annonce § renseignement complémentaires.

Avant le 24 Juin 2014 à 16h00. heure de Paris.

Remarque : l'offre technique sera présentée en **deux parties distinctes**, l'offre elle-même d'une part, les références du consultant et des experts, d'autre part. L'offre ne dépassera pas 20 pages.

ANNEXE 1 : Liste indicative des documents à consulter

AFRISTAT :

- Traité AFRISTAT
- Rapports d'activité de la direction d'AFRISTAT
- Relevés de conclusions des réunions du comité de direction d'AFRISTAT
- Relevés de décisions du conseil des ministres
- La lettre d'AFRISTAT (bulletin trimestriel d'information)
- Evaluation INSYDE (rapport d'évaluation 2011 et ses annexes)
- Rapport sur l'Etat d'exécution au 30 juin 2012 du plan d'action 2012 de la direction générale d'AFRISTAT
- Projet de programme triennal de renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT 2013-2016
- TDR de l'étude sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025
- Note DGM sur l'évolution de l'appui de la France à AFRISTAT après 2015 (6 janvier 2012)
- Note DGM sur l'autorisation de transfert du solde du fonds AFRISTAT (3 juin 2013)
- Rapport de mission 2013 de Madior Fall, ETI, expert auprès d'AFRISTAT
- Rapport de mission 2013 de Bertil Willotte, ETI, expert auprès d'AFRISTAT
- Rapport de mission 2013 d'Emilie Laffiteau, ETI, expert auprès d'AFRISTAT
- FSP 2005-20 « Renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD », juin 2005 (rapport de présentation)
- FSP 2003- 15 « Elaboration d'outils et méthodes pour les stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté » (rapport de présentation)

Ecoles de statistique

- Convention CODESA
- Projet de règlement intérieur du comité de programme créé par la convention de mandat de gestion entre le CESD et Adetef
- Projet de programme triennal d'activités 2013-2016 (Ecoles de statistique)
- Quelques données sur les concours des ESA (Power point)
- FSP 2001-035- Formation des cadres des administrations économiques et financières (FPC+ rapport de présentation)

Divers

- Rapport d'évaluation du programme « renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD, Fonds africain de développement, décembre 2011.
- STATECO N° 100, 2006 (voir notamment les articles « PARIS21 pour le renforcement de la statistique en Afrique » Interview d'Antoine Simonpiétri et « le CESD – Paris : au service de la formation statistique », par Xavier Charoy & Lamine Diop).
- Harmonisation statistique et intégration africaine par Dossina Yeo*, Jean Yves Adou, The African Statistical Journal, Volume 6, May 2008
- Ministère de la Coopération, *L'appui dans les secteurs du Plan et des statistiques*, Evaluation de la politique française (1975-1990), Evaluations N°14, Ministère de la Coopération, Paris, 1993.
- Ministère des Affaires étrangères et du développement international, *Les appuis de la France et de la Commission européenne aux écoles africaines de statistique, Evaluation rétrospective (1994-2002)*, DGCID, Série Evaluations N°66, Paris, 2003.

ANNEXE 2 : Structure d'ensemble du rapport final

Le rapport d'évaluation finale doit comporter les éléments suivants :

- un sommaire paginé ;
- une liste des sigles utilisés (avec leur équivalent français quand ils existent);
- une synthèse du rapport : de 10 à 15 pages. Cette synthèse doit présenter les points suivants :
 - les interventions à évaluer (succinctement) et les objectifs de l'évaluation,
 - les différentes questions auxquelles l'évaluateur a tenté de répondre induites par la problématique de l'évaluation,
 - les conclusions relatives à chacune des trois parties avec insertion des tableaux récapitulatifs demandés
 - les recommandations correspondant à chaque conclusion.
- les acteurs de la coopération statistique au plan français et international
- Les organismes bénéficiaires de notre coopération statistique.
- une présentation des interventions évaluées
- un rappel méthodologique : choix opérés, techniques utilisées, étapes du travail d'évaluation ;
- une analyse : celle-ci doit être organisée à partir des entretiens, des données recueillies et des observations effectuées. Elle est effectuée selon les critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques ;
- des conclusions : celles-ci doivent être explicitées de façon claire ;
- des recommandations

Les annexes du rapport comportent, dans l'ordre :

- les termes de référence de l'évaluation et une présentation des experts.
- les programmes réalisés des missions de terrain et des entretiens en France. Les noms et fonctions des personnes rencontrées sont indiqués.
- les rapports de mission ;
- les grandes lignes de la méthodologie mise en œuvre ;
- la liste des membres du comité de pilotage et les dates des réunions.

et le cas échéant :

- les instruments de collecte de l'information (questionnaires, guides d'entretiens) ;
- les données générales et chiffrées complémentaires pour la compréhension des travaux ;
- une bibliographie (y compris sites Internet) ;

Le rapport n'engage que ses rédacteurs et en aucun cas les autorités françaises et étrangères. Celles-ci décideront ensuite de sa publication et de sa diffusion. Le texte suivant doit figurer en deuxième de couverture :

« Ce rapport est un document interne établi à la demande du Ministère français des Affaires étrangères et du développement international et européennes. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle. La diffusion de ce rapport a un caractère limité et son usage est strictement limité au cadre officiel ».

ANNEXE 2 : RAPPORT DE MISSIONS

IRG-C

Evaluation stratégique de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine statistique

CCTP n°01/2014

**Rapport de missions
(Bamako, Abidjan, Dakar)**

(12/11/2014)

**IRG-C
Société par action simplifiée unipersonnelle
Capital : 5000 euros
Siège social : 38, rue Saint Sabin
75011 Paris**

Table des matières

1.....	Introduction	
.....		Erreur ! Signet non défini.
Méthodologie.....		Erreur ! Signet non défini.
Choix des missions de terrain.....		Erreur ! Signet non défini.
2- Synthèse de la mission à Bamako (14-19/09)		Erreur ! Signet non défini.
2.1 Les pays		Erreur ! Signet non défini.
2.2 Les relais mutualisés.....		Erreur ! Signet non défini.
2.3 Les partenaires africains.....		Erreur ! Signet non défini.
2.4 Les autres contacts		Erreur ! Signet non défini.
3- Synthèse de la mission à Abidjan (20-24/10)		Erreur ! Signet non défini.
3.1 SCAC.....		Erreur ! Signet non défini.
3.2 INS.....		Erreur ! Signet non défini.
3.3 ENSEA		Erreur ! Signet non défini.
3.4 BAD		Erreur ! Signet non défini.
3.5 CIREs.....		Erreur ! Signet non défini.
3.6 Journalistes RTI.....		Erreur ! Signet non défini.
3.7 AFD		Erreur ! Signet non défini.
3.8 FNUAP.....		Erreur ! Signet non défini.
4- Synthèse de la mission à Dakar (27-31/10).....		Erreur ! Signet non défini.
4.1 SCAC.....		Erreur ! Signet non défini.
4.2 ANSD.....		Erreur ! Signet non défini.
4.3 ENSAE		Erreur ! Signet non défini.
4.4 BAD		Erreur ! Signet non défini.
4.5 BCEAO.....		Erreur ! Signet non défini.
4.6 Institut Africain de la gouvernance (IAG)		Erreur ! Signet non défini.
4.7 OXFAM.....		Erreur ! Signet non défini.
4.8 Initiative prospective agricole et rurale (IPAR).....		Erreur ! Signet non défini.
4.9 Le Pôle- Stratégies de développement et finances publiques		Erreur ! Signet non défini.
4.10 Service économique régional, Ambassade de France		Erreur ! Signet non défini.
4.11 Stat Africa		Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE – Programme détaillé des missions		Erreur ! Signet non défini.

Introduction

L'objectif des missions était de compléter, sur le terrain, les premières investigations faites à Paris, Luxembourg et Bruxelles, et d'approfondir la perception de la coopération statistique de la France par des contacts avec des acteurs du système statistique dans les pays (Côte d'Ivoire, Sénégal), producteurs et utilisateurs de statistiques. En aval, la mission à Bamako a permis d'être présent sur place lors des réunions statutaires d'AFRISTAT (Comité de Direction et Comité Scientifique).

Le but de ce rapport n'est pas de discuter le contenu des entretiens qui fera l'objet d'une synthèse et analyse dans le rapport d'évaluation. Il s'agit plutôt d'acter les contacts pris durant la mission.

Méthodologie

Cette phase visait à collecter des données sur le terrain, auprès des pays et des institutions partenaires de la coopération statistique française. Elle a été menée en étroite interaction avec les services de coopération de l'Ambassade de France dans les pays concernés.

Les entretiens ont été menés par les évaluateurs à partir de la grille d'entretien présentée dans la note de cadrage en regard de la matrice évaluative.

Chaque contact a fait l'objet d'une fiche d'entretien et l'ensemble des fiches a été circulé au sein de l'équipe d'évaluation pour discussion et prise en compte dans le rapport d'évaluation.

Choix des missions de terrain

Outre la mission obligatoire au Mali (siège d'AFRISTAT) qui a été une opportunité de rencontrer de nombreux acteurs/partenaires de la coopération statistique dans la région, les deux autres missions de terrain ont été effectuées en fonction des critères suivants :

- Présence d'une école statistique du réseau et bénéficiant d'un partenariat avec l'INSEE ;
- Présence d'institutions régionales ayant une importance stratégique dans le développement de la statistique africaine ;
- Etat des données déjà recueillies et de celles à compléter (notamment suite à la mission de Bamako)

Compte tenu des contacts déjà réalisés auprès du DG de l'ISSEA au Cameroun, les consultants se sont donc rendus en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

2- Synthèse de la mission à Bamako (14-19/09)

A la demande du Comité de Pilotage, le chef d'équipe s'est rendu en mission à Bamako du 14 au 19 septembre. L'objectif de cette mission était de profiter des réunions statutaires d'AFRISTAT (Comité de Direction et Conseil scientifique) pour discuter avec les acteurs du système statistique régional incluant les pays membres d'AFRISTAT des questions évaluatives proposées

dans la note de cadrage. D'autres contacts ont aussi été pris avec des personnes ressources installées au Mali, ayant un lien avec la statistique de la région et particulièrement son utilisation. Au total, ce sont 27 personnes ressources qui ont été questionnées pendant le séjour. Une liste des personnes contactées est donnée en annexe ainsi que le calendrier des rencontres.

En accord avec la Direction d'AFRISTAT, les entretiens ont eu lieu en dehors des plages consacrées aux réunions statutaires ou pendant les pauses de ces réunions. Ainsi par exemple, les entretiens avec le DG et le DGA d'AFRISTAT ont eu lieu le lundi 15 après-midi, avant l'engagement des réunions statutaires ; la journée du mardi 16 a été consacrée principalement à rencontrer les DG des INS des pays membres disponibles, en repos entre une participation à un séminaire sur la planification stratégique organisée avec le concours de Statcan le lundi 15 et la réunion du Comité de Direction, les mercredi 17 et jeudi 18.

Il faut noter l'excellente collaboration d'AFRISTAT qui a apporté son appui à l'organisation des entretiens mais aussi l'ouverture et la transparence qui ont prévalu lors de la plus grande part des entretiens.

Les entretiens ont permis de dégager des grands thèmes de préoccupation et d'enregistrer des messages concordants sur de nombreuses questions du cadre évaluatif.

2.1 Les pays

Les contacts avec les DG ont été concentrés sur la journée du mardi 14. La plupart d'entre eux avaient été contactés par e-mail quelques semaines avant la réunion et ils avaient eu le temps de réfléchir et de se préparer. Les entretiens ont donc été très productifs. Sept DG INS ont pu être questionnés en détail (entretien d'une heure minimum) sur les 19 Pays représentés au Comité de Direction d'AFRISTAT¹⁷ : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Togo. Ces pays présentent des niveaux de développement statistique très divers¹⁸ mais sans qu'il y ait un pays dont le système soit véritablement faible (comme Djibouti, la Guinée équatoriale ou la RDC par exemple). Néanmoins, l'échantillon couvre un pays moteur et avancé (Cameroun), des pays à niveau intermédiaire (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali) et des pays à niveau plus faible (Niger, Togo) ; il permet donc d'apprécier les perceptions de pays qui ont des besoins en appui et en formation basiques mais aussi des pays qui ont des besoins de collaborations plus pointues. Au niveau de la répartition, géographique, il y a plus de pays de l'Ouest (UEMOA) que de pays du Centre (CEMAC).

Suites : Les contacts seront complétés vers le Centre avec un pays intermédiaire et un pays faible. La Cameroun a été bien couvert lors de l'entretien avec le DG de la statistique (et le DG de l'ISSEA – voir plus bas). Des contacts (par e-mail et par téléphone) seront pris avec d'autres pays comme le Gabon (intermédiaire) et le Chad/RCA (faible).

2.2 Les relais mutualisés

Des entretiens ont eu lieu avec la Direction Générale d'AFRISTAT (DG et DGA) ainsi qu'avec certains experts techniques et l'unique ETI actuellement sur place (un ancien ETI à AFRISTAT a aussi été rencontré – voir plus bas). Le consultant a pu avoir accès aux documents préparés pour le Comité de Direction. D'autres informations (sur l'organisation et le fonctionnement de

¹⁷ AFRISTAT compte aujourd'hui 22 membres. La Guinée et la Guinée équatoriale n'étaient pas représentés et 5 pays étaient représentés par des DGA ou conseillers au DG (Congo Brazzaville, Djibouti, Gabon, Niger et Sénégal).

¹⁸ Un essai de classement des pays selon leur niveau de développement statistique (analyse multicritère sur la base des informations existantes) sera donné dans le rapport documentaire.

l'Observatoire) sont déjà détenues par les consultants à travers l'évaluation d'AFRISTAT faite en 2011.

Des représentants des 3 écoles du réseau ont été rencontrés : le DG de l'ISSEA et les Directeurs des études de l'ENSAE et de l'ENSEA. Des informations quantitatives sur leurs effectifs et le suivi des sortants leur ont été expressément demandées.

Suites: Rencontrer les DG de l'ENSAE et de l'ENSEA sera utile pour recueillir leurs visions stratégiques pour les années à venir.

2.3 Les partenaires africains

Des entretiens ont eu lieu avec les représentants des deux organisations sous-régionales UEMOA et CEMAC. Les informations récoltées sont suffisantes pour alimenter les analyses et pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire une visite terrain à ces deux institutions.

Des entretiens ont aussi eu lieu avec les représentants de la BEAC et de la BCEAO. Pour ce qui concerne la BEAC, l'entretien a été ouvert et utile. Pour la BCEAO, aucun retour sérieux n'a pu être obtenu. Le représentant de la BCEAO a suggéré de faire une demande de manière plus officielle pour que la banque puisse préparer une réponse informée à nos questions.

Ont aussi été contactés un représentant de l'AFRITAC Ouest et le représentant de l'école statistique du Bénin (ENEAM).

Suites: Des contacts plus officiels seront pris avec la BCEAO (rencontre lors de la mission à Dakar et demande de contact officielle via le SCAC).

2.4 Les autres contacts

Dans le cadre des contacts avec les partenaires habituels de la statistique africaine, des entretiens se sont tenus avec le représentant de Paris 21, celui de Statcan (présent pour l'atelier sur la planification des travaux statistiques organisé conjointement avec AFRISTAT), celui de l'INSEE et du MAEDI (déjà rencontrés à la suite de la réunion du Comité technique en août dernier) et celui du CESD.

En outre des contacts ont été pris avec des partenaires en marge du Système « officiel »: avec un membre de l'équipe technique du Vérificateur Général du Mali, avec le Directeur d'une ONG de recherche réputée au Mali (GREAT) et avec un ancien Conseiller technique français au Mali, actuellement -expert statistique/chef de projet sur un projet financé par l'UE au profit de l'INSTAT Mali et exécuté par la société de service allemande GOPA.

Compte-tenu de l'accent mis sur les participants aux réunions statutaires, le consultant n'a pas eu le temps de prendre contact avec le SCAC local. Néanmoins, le SCAC a été mis au courant de la mission par le représentant du MAEDI à la réunion du Comité de Direction d'AFRISTAT.

Suites: ces autres contacts ont permis de discuter des perspectives différentes sur la statistique en Afrique et l'appui qui lui est apporté par la France. Il est suggéré d'avoir une approche similaire lors des autres missions terrain et d'identifier des contacts du même type dans chaque pays visité.

3- Synthèse de la mission à Abidjan (20-24/10)

La mission s'est déroulée du 20 au 24 octobre, immédiatement après la réunion du 2^{ème} Comité de Pilotage. Les contacts avec l'INS et l'ENSEA ont été amorcés bien en aval de la mission, à l'occasion de la réunion du Comité de Direction d'AFRISTAT. Certains contacts avaient été pris par e-mail avant la mission (BAD, FNUAP) et d'autres se sont organisés sur place directement (Journalistes de la RTI, CIREs) ou via le SCAC (AFD). Il n'a malheureusement pas été possible de contacter le SCAC longtemps avant la mission.

3.1 SCAC

C'est le premier contact qui a été pris lors de la mission. Il a été l'occasion de discuter le programme des rendez-vous. Le SCAC avait invité la Mission économique à l'entretien mais le nouveau responsable n'a pas pu venir. Le SCAC a aussi facilité le contact avec l'AFD (voir 3.7).

La discussion a abordé les activités du SCAC et en particulier le dialogue autour du C2D en cours et du prochain couvrant 2015-2017.

3.2 INS

Les entretiens avec l'INS ont concerné la Direction générale, le Secrétariat général et un responsable de la production des comptes nationaux.

Les discussions se sont articulées autour des thèmes suivants :

- L'organisation du SSN, ses produits et les projets de développement en cours, en particulier via les fonds du C2D,
- Les relations de l'INS avec la coopération statistique française, directes et indirectes via AFRISTAT
- Le projet continental et le positionnement d'AFRISTAT dans ce nouvel environnement (le DG de l'INS fait partie du groupe de réflexion chargé de l'affinement du projet),
- Les relations avec les utilisateurs

L'élément le plus notable qui a été discuté est la signature d'une Convention de partenariat entre l'INS et l'INSEE. Cet accord sort du cadre habituel du système d'assistance régionale mutualisée via AFRISTAT qui a été la modalité d'intervention de l'INSEE dans les dernières 20 années et donne à penser qu'une inflexion est possible vers des relations plus bilatérales.

L'INS n'a pas été en mesure d'établir le contact entre la mission et la Direction Générale de l'Economie (utilisateur principal des comptes nationaux dans la pays) malgré plusieurs relances et courriels (dont ceux de la mission).

3.3 ENSEA

La visite à l'ENSEA s'est faite en trois temps : (i) une réunion avec le Directeur Général, (ii) une réunion avec le Directeur des Etudes pour les filières AT, AD et ITS et (iii) des entretiens avec les groupes d'étudiants non-francophones du Liberia, Afrique du Sud et Guinée équatoriale.

Cet ensemble de contact a permis :

- De discuter des projets d'avenir de l'école, ceci complétant les informations déjà rassemblées sur ce point à Bamako,
- De recueillir des informations précises sur les efforts faits en matière d'ouverture de l'Ecole vers les pays non-francophones.

A noter que les informations demandées sur les étudiants n'étaient pas prêtes lors du passage de la mission et qu'elles ont été fournies plus tard via e-mail.

3.4 BAD

Des contacts ont été pris avec un expert du département statistique présent à Abidjan. A noter que seule une partie du département a pour le moment rejoint Abidjan, le reste du staff suivant par « grappes » d'ici à la fin de l'année.

La discussion a permis de mieux comprendre les différentes activités que la BAD met en œuvre sur le plan statistique. Ceci permettra d'enrichir la section du rapport consacrée à cet acteur.

En marge, des contacts ont été pris avec Samuel Blazyk, ancien de Paris 21 ayant récemment investi un poste au Département du suivi qualité de la BAD. Compte-tenu de son passé professionnel, la discussion avec lui a permis de mieux comprendre l'origine et la genèse de certaines initiatives prises par Paris 21 dans la région.

3.5 CIRES

Le CIRES est un centre indépendant de recherche dans le domaine des études économiques et sociales qui existe depuis 1976 (il a longtemps été rattaché à l'Université mais s'en est détaché en 1996). Son expertise principale est le développement rural mais le Centre a développé des savoir-faire dans d'autres domaines comme la macroéconomie et les secteurs sociaux. Le Centre emploie une cinquantaine de chercheurs.

La discussion avec le Directeur adjoint de la Recherche a tourné principalement autour des questions de disponibilité de l'information statistique en Côte d'Ivoire.

3.6 Journalistes RTI

Les contacts avec les journalistes de la Radio-Télévision de Côte d'Ivoire ont été pris grâce à Paris 21 qui a mis à disposition de la mission la liste des participants d'un séminaire producteurs/utilisateurs de statistiques organisé en novembre 2013 conjointement avec l'INS.

La discussion a principalement porté sur l'utilisation de la statistique dans le débat politique national et sur les relations de l'INS avec les médias.

3.7 AFD

Le contact avec le Chef de l'agence de l'AFD a été pris via le SCAC. La discussion a surtout tourné autour de la mise en œuvre des projets du C2D 2012-2015.

3.8 FNUAP

Le FNUAP a été rencontré comme partenaire de l'INS pour les travaux liés au RGPH.

4- Synthèse de la mission à Dakar (27-31/10)

L'objectif de la mission était de compléter, sur le terrain, les premières investigations faites à Paris et à Bamako et d'approfondir la perception de la coopération statistique de la France par des acteurs du système statistique du pays, producteurs et utilisateurs de statistiques. La mission s'est déroulée du 27 au 31 octobre.

4.1 SCAC

Cette rencontre a permis de présenter plus en détail les objectifs de l'évaluation et de discuter le programme des rendez-vous. Le SCAC a facilité les prises de rendez-vous avec la BCEAO et la BAD, chef de file du groupe de travail des PTF sur la statistique et le Pôle de Dakar (Stratégies de développement et finances publiques) basé au PNUD.

La discussion a essentiellement tourné autour de l'évaluation du projet FSP N° 2007-57, PAFIES II, dont une composante portait sur le soutien au système statistique sénégalais (ANSD et ENSAE). La question de l'action des PTF dans le domaine statistique a également été abordée.

4.2 ANSD

Les entretiens avec l'ANSD se sont déroulés en deux temps. Une première discussion a eu lieu avec Mamadou Niang, Directeur du Management de l'Information Statistique. Un autre entretien a été mené avec le Directeur général Aboubacar Beye, récemment nommé à ce poste, et Mamadou Mbengue, Directeur général adjoint.

Les discussions ont essentiellement porté sur les thèmes suivants :

- Le fonctionnement de l'ANSD,
- L'appui de la coopération française, notamment dans le cadre du projet PAFIES,
- Les relations avec AFRISTAT,
- La question de l'analyse des statistiques,
- La prise en compte de l'enjeu du Big data, notamment au niveau de l'anonymisation des données,
- Les relations avec les utilisateurs et l'ouverture des données.

4.3 ENSAE

L'entretien à l'ENSAE s'est déroulé avec Bocar Touré, Directeur et Dansokho Mady, Coordinateur des études. Il a permis de discuter du démarrage de l'école et de l'appui de la coopération française. Les questions de l'attractivité de l'école et du devenir de ses étudiants a également été abordée, notamment dans le cadre du lien avec l'ANSD. Les discussions ont aussi porté sur l'organisation du concours commun et sur les orientations futures, notamment sur le volet recherche/analyse des données.

4.4 BAD

Un entretien a eu lieu avec Toussain Houeninvo, Economiste pays et Khadidiatou Gassama,

La BAD coprécide le groupe thématique des bailleurs de fonds sur la statistique, avec UNFPA. Les discussions ont donc porté sur le fonctionnement de ce groupe, mais aussi sur les activités de la BAD au Sénégal, sur ses relations avec AFRISTAT, et sur les enjeux futurs pour le développement de la statistique au Sénégal.

4.5 BCEAO

Facilité par le SCAC de Dakar, ce rendez-vous s'est effectué avec Moussa Sanogo, Adjoint au Directeur des Statistiques ; Mahaman Tahir Hamani, Adjoint au Directeur des Statistiques ; Balamine Diane, Chef du service des Statistiques ; Laurent Moussa, Chef du service de la Balance des Paiements ; Babakar Fall, ancien DG de l'ANSD. Il a permis de mieux comprendre le champ d'activité de la BCEAO dans le domaine de la statistique, les liens entretenus avec les INS, les relations avec AFRISTAT et AFRITAC, et enfin la coopération française.

4.6 Institut Africain de la gouvernance (IAG)

L'IAG est une organisation internationale africaine chargée d'approfondir la réflexion sur les questions de gouvernance sur le continent africain. Elle travaille en lien étroit avec l'Union Africaine. L'entretien s'est déroulé avec le Directeur par intérim, Maurice Engueleguele et a porté essentiellement sur les activités de l'institut dans le domaine des statistiques de gouvernance, sur l'enjeu de la statistique pour le développement du continent.

4.7 OXFAM

La rencontre avec Jérôme Gérard, coordonnateur régional recherche et politique, a permis d'aborder les activités de l'ONG internationale dans le domaine de la statistique, notamment au niveau de l'utilisation des données.

4.8 Initiative prospective agricole et rurale (IPAR)

L'IPAR est un think tank sur les questions de développement qui bénéficie de l'initiative internationale Think Tank visant à soutenir le fonctionnement de différents think tank à travers le monde. L'entretien s'est déroulé avec Suwadu Sakho-Jimbira, Responsable de programme, et a porté sur les activités de l'IPAR dans le domaine de la statistique et notamment de l'agenda post 2015 (data revolution). La question du rapport entre l'ANSD et les utilisateurs de statistiques a également été abordée.

4.9 Le Pôle- Stratégies de développement et finances publiques

Le Pôle est copiloté par le PNUD et la France depuis 2007. C'est un projet régional d'appui aux différentes autorités nationales en fonction des priorités prévues dans le plan du PNUD. L'entretien a eu lieu avec Ophélie Mussetta, Chargée de gestion des connaissances, et a permis de mieux comprendre les activités de cette structure régionale d'appui ainsi que ces relations avec AFRISTAT

4.10 Service économique régional, Ambassade de France

Entretien avec Pierre Besson sur les activités du service économique régional et sur l'environnement du système statistique sénégalais.

4.11 Stat Africa

Stat Africa est une organisation pluridisciplinaire dans le domaine de la formation et de la recherche dans le domaine de la statistique. Les discussions avec Alphousseyni Ndonky ont porté sur les activités de Stat Africa, sur les enjeux des données spatiales, de la bonne collecte et de l'analyse des données.

ANNEXE – Programme détaillé des missions

BAMAKO – 14 AU 19 SEPTEMBRE

	DIM : 14	LUN : <u>15</u>	MAR : <u>16</u>	MER : <u>17</u>	JEU : <u>18</u>	VEN : <u>19</u>
Matin			08h30 : Massa Coulibally (GREAT) 09h30 : Hôtel Salam (Prise de RV)	08h45 : Pr. Gogue (Université du Bénin – Togo) 09h30: Emilie Laffiteau (ETI à AFRISTA T)	08h30 : M. Dansokho (ENSAE Dakar) 09h30: M. Dembi (CEMAC)	08h30: Thierry Asngan (ISSEA Yaoundé)
Matin		10h00 : Hôtel Salam (Prise de RV) 12h00 : Eric Rancourt (Statcan)	10h00 : Ibrahima Ba (DG Côte d'Ivoire) 11h00 : Bakari Sacko (UEMOA)	10h30 : Albert Holonkou (ENEAM Benin)	10h30: M. Hamani (BCEAO)	
Dejeuner			Déjeuner avec des participants au Comité de Direction (Sao Tomé, IFORD)			
Après midi		15h30 : Cosmo Vodouhou (DG AFRISTAT)	14h00 : M. Bouzou (Conseiller DG Niger) 15h00: Samon Biaou (DG Benin) 15h45: M.N'Guissan (DG Togo)		13h00 : M. Traoré (DG Mali) 14h00: J- L Bodin 15h00: M. Dzembala (BEAC)	

	DIM : 14	LUN : 15	MAR : 16	MER : 17	JEU : 18	VEN : 19
Après midi	18h : Lamine Keita (Vérificateur Général – Mali)	17h30 Paul-Henri Menye (DGA AFRISTAT)	16h30: Achille Pegoué (AFRITAC Ouest) 17h00 : M. Baya (DG Burkina Faso) 18h00: M. Tedou (DG Cameroun)	17h00: PH Wirankoski 18h00: M. Petras (Paris 21)	17h00: Kouassi Kouadio (ENSEA Abidjan)	
Diner			Diner : François Couté (INSEE)			22h45 : départ Paris

Abidjan – 20-24 octobre 2014

	LUN : 20	MAR : 21	MER: 22	JEU : 23	VEN: 24
AM		10h00 : SCAC – Nicolas Frelot	07h30 : ENSEA Groupe étudiants anglophones Groupe étudiants Guinée équatoriale		08h00 : AFD – Bruno Leclerc – Chef d'agence 09h00 : FNUAP – Tian Bi - RGPH
		11h30 : INS – Ibrahim Ba - DG	10h00 : ENSEA - Kouakou N'Goran – Directeur des études	10h00 : RTI – Adama Kone et Lassine Fofana – journalistes économiques	
Déjeuner			12h30 : BAD - Samuel Blazik		
PM	15h25 : départ vers Abidjan	14h30 : BAD – Dorthée Ouissika	14h00 – INS – Doffou N'Guessam – Secrétaire Général Magloire Ligbe – Comptabilité nationale	15h30 : CIREs – José Coffi – Directeur Adjoint de la Recherche	
		17h00 : ENSEA – Koffi N'guessan - DG			
Diner	21h50 : Arrivée Abidjan				22h50 : départ Abidjan

Dakar – 27-31 octobre 2014

LUN :
27

MAR : 28

MER: 29

JEU : 30

VEN: 31

AM		10h00 : IAG - Maurice Engueleguele	09h00 : BCEAO		08h00 : IPAR – Suwadu Sakho-Jimbira
					9h00 : BAD-Toussain Houeninvo, Khadidiatou Gassama
					11h00: Le Pôle-Stratégies de développement et finances publiques- Ophélie Mussetta
Déjeuner					Pierre Besson, Service économique régional
PM	16h10 : départ vers Dakar	16h00 : SCAC – Bernard Smolikowski	15h00 : ENSEA – Bocar Toure, Dansokho Mady		
			17h00: ANSD- Mamadou Niang	17h00: ANSD- Aboubacar Beye, Mamadou Mbengue	17h00: Stat Africa – Alphousseyeni Ndonky
Diner	21h00 : Arrivée Dakar		18h30: Oxfam- Jérôme Gérard		23h55 : départ Dakar

ANNEXE 4 : DONNEES SUR LES SYSTEMES STATISTIQUES AFRICAINS

Pays ¹⁹	Most recent NSDS ²⁰	SCB Indicator ²¹		Most recent poverty estimate ²²	Latest GDP per activity figure ²³	Latest "under five mortality" estimate	Latest "primary education enrolment rate" estimate
		2013	Trend 2004 2013				
Angola	2002-2006	48	=	2009	2012	2013	2011
Benin	2008-2012	67	+	2003	2013	2012	2010
Bostwana	2003/4-2004/5	54	-	1994	2013	2012	2012
Burkina Faso	2011-2015	70	=	2009	2011	2012	2013
Burundi	2010-2014	58	+	2006	2013	2013	2013
Cameroun	2009-2013	57	=	2007	2013	2011	2013
Cap vert	2008-2012		=	2002	2011	2012	2012
CAR		58	+	2008	2013	2013	2012
Chad	2011-2015	63	=	2003	2013	2012	2011
Comores	2010-2014		-	2004	2013	2012	2008
DRC	2013-2017	50	+	2006	2013	2012	2011
Congo	2005-2009	52	+	2005	2013	2012	2012
Côte d'Ivoire	2012-2015	57	-	2008	2013	2012	2009
Djibouti	2010-2015	47	=	2002	2011	2013	2013
Erithrée	2010-2014	31	-		2012	2013	2012
Equ. Guinea	2003-2008	31	=		2013	2012	2010
Ethiopia	2009-2014	67	=	2011	2013	2012	2012
Gabon	2011-2015	42	=	2005	2013	2012	2004
Gambia	2008-2011	70	=	2003	2013	2013	2013
Ghana	2009-2013	48	-	2005	2013	2012	2013
Guinea	2009-2013	56	-	2007	2013	2012	2013
Guinea Bissau		50	+	2002	2012	2013	2010
Kenya	2008-2012	52	-	2005	2012	2012	2012
Lesotho	2006/7-2015/16	73	=	2003	2013	2012	2013
Liberia	2008-2013	48	++	2007	2013	2012	2013
Madagascar	2007-2017	63	=	2010	2013	2012	2013
Malawi	2013-2017		+	2010	2010	2012	2013
Mali	2015-2019	68	+	2010	2013	2012	2012
Mauritania	2011-2015	60	=	2008	2013	2013	2012

¹⁹ Les pays membres d'AFRISTAT sont grisés.

²⁰ Source : Paris21 – NSDS en Mars 2014

<http://www.paris21.org/sites/default/files/NSDS-status-Mar2014.pdf>

²¹ Source Banque mondiale:

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/DATASTATISTICS/EXTWBDEBTSTA/0,,contentMDK:22284270~menuPK:9248396~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:3561370,00.html>

²² Source : BAD

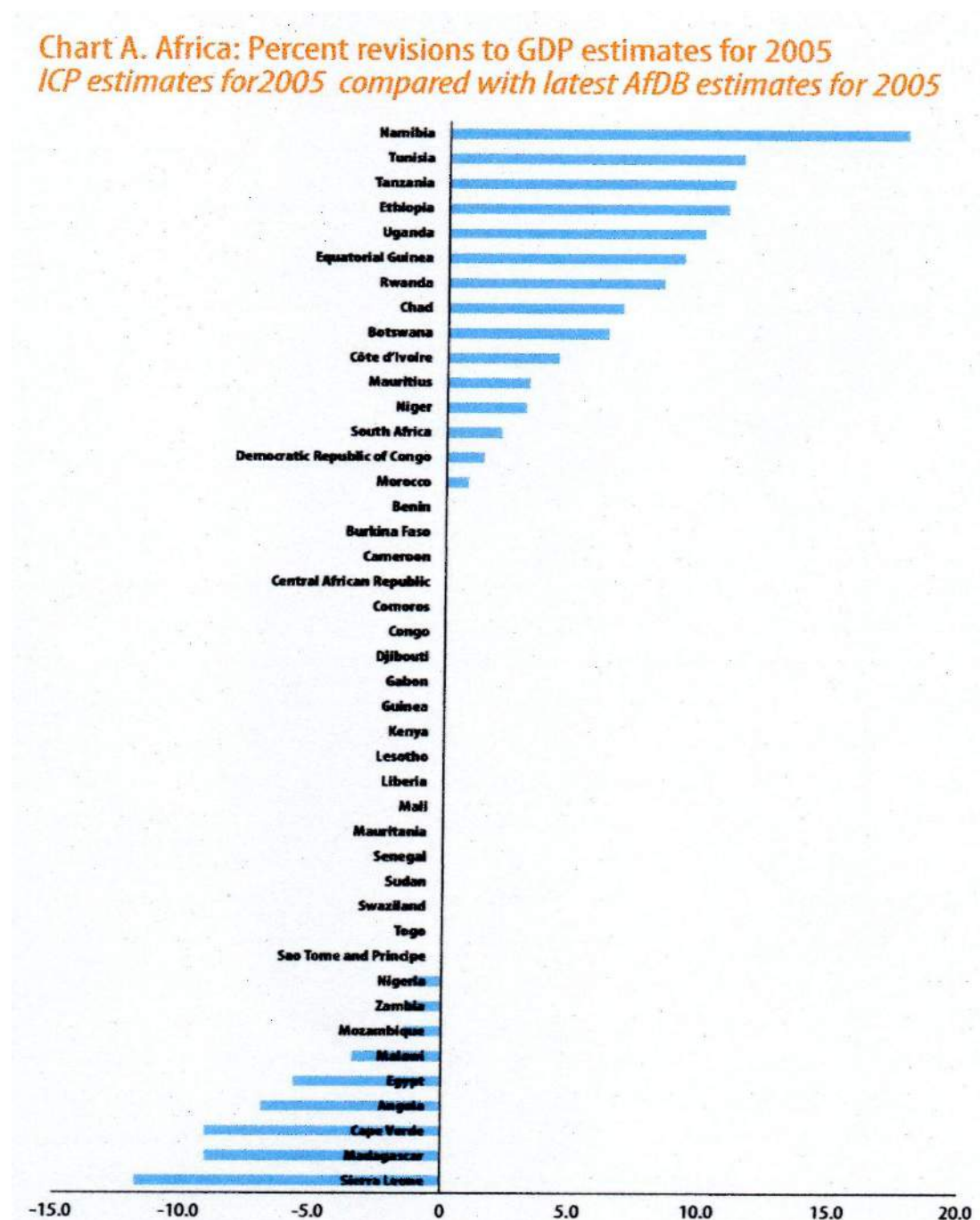
http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Statistical_Yearbook_2014_-_Summary_Tables.pdf

²³ Source : BAD

http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Statistical_Yearbook_2014_-_Country_Tables.pdf

Mauritius	2007-2012		=		2013	2012	2012
Mozambique	2013-2017	78	+	2008	2012	2013	2012
Namibie	2012/13- 2016/17	54	-	2004	2012	2012	2013
Niger	2008-2012	72	+	2008	2013	2012	2012
Nigeria	2010-2014	58	++	2010	2013	2012	2010
Rwanda	2009-2014	73	+	2011	2013	2013	2012
Sao Tome	2009-2018	62	+	2001	2012	2012	2011
Senegal	2008-2013	71	-	2011	2012	2013	2012
Seychelles		62	=	2007	2012	2011	2013
Sierra Leone	2008-2012	59	++	2011	2013	2013	2012
Somalie		24	=		2012	2013	2007
South Africa	2011/12- 2014/15	77	-	2009	2013	2013	2012
South Sudan	2013-2017	26				2010	2011
Sudan	2012-2016	40	=	2009	2013	2012	2011
Swaziland	2011-2015	60	-	2010	2012	2013	2013
Tanzania	2009/10- 2013/14	72	=	2007	2012	2012	2012
Togo	2009-2013	63	+	2011	2013	2013	2012
Uganda	2013-2018	73	+	2009	2012	2011	2012
Zambia	2014-2018	57	-	2010	2013	2012	2010
Zimbabwe	2011-2015	54	-		2012	2012	2010

ANNEXE 5 : COMPARAISON DES AJUSTEMENTS FAITS SUR LES COMPTES NATIONAUX 2005 DEPUIS LEUR ETABLISSEMENT (DANS LE CADRE DU PCI - AFRIQUE (CHART A), ASIA (CHART B) ET OCDE (CHART C))



Source: Etude de la BAD: « Situational analysis of the reliability of economic statistics in Africa : Special focus on GDP measurement » - Juin 2013

Chart B. Asia: Percent revisions to GDP for 2005
ICP estimate for 2005 compared with latest ESCAP estimate for 2005

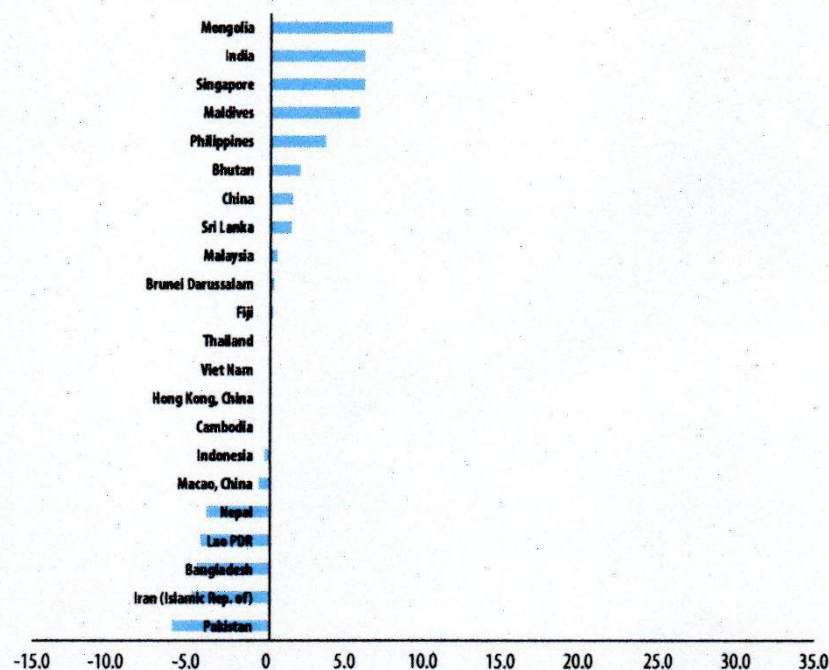
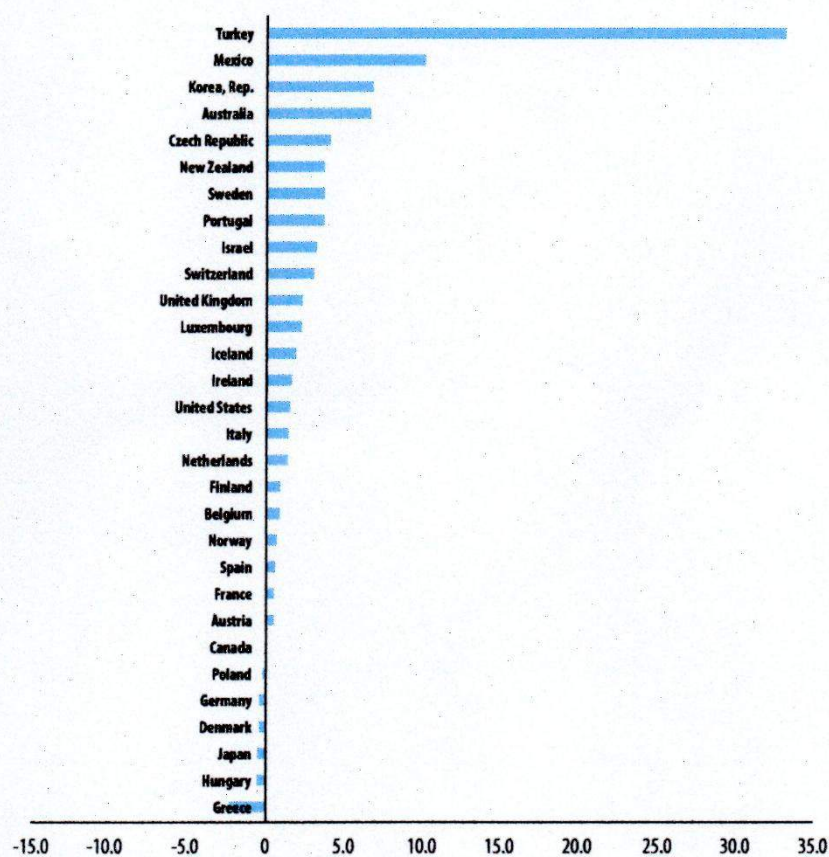


Chart C. OECD: Percent revisions to GDP estimates for 2005
ICP estimate for 2005 compared with latest OECD estimate for 2005



ANNEXE 6: MESURE DES PROGRES DANS LE DEVELOPPEMENT STATISTIQUE EN AFRIQUE: L'INDICE AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT STATISTIQUE - UN-ECA – OCTOBRE 2011

Pays	SC1	SC2	SC3	SC4	SC5	ASDIU-A	Classe-quintile
Afrique du Sud	0,567	0,891	0,688	0,733	0,639	0,703	5
Mozambique	0,740	0,603	0,653	0,714	0,750	0,692	5
Nigeria	0,665	0,661	0,688	0,562	0,650	0,645	5
Burkina Faso	0,587	0,691	0,583	0,407	0,867	0,627	5
Niger	0,636	0,535	0,465	0,484	0,833	0,591	5
Ouganda	0,648	0,540	0,590	0,322	0,833	0,587	5
Malawi	0,541	0,675	0,563	0,428	0,722	0,586	5
Algérie	0,460	0,538	0,493	0,336	1,000	0,565	5
Botswana	0,505	0,601	0,389	0,291	1,000	0,557	4
Maurice	0,592	0,549	0,590	0,370	0,639	0,548	4
Zimbabwe	0,674	0,521	0,500	0,294	0,700	0,538	4
Cameroun	0,662	0,526	0,389	0,361	0,750	0,538	4
Éthiopie	0,445	0,512	0,472	0,322	0,917	0,534	4
Cote d'Ivoire	0,545	0,494	0,528	0,298	0,783	0,529	4
Kenya	0,611	0,449	0,465	0,400	0,717	0,528	4
Tunisie	0,475	0,556	0,639	0,250	0,722	0,528	4
Ghana	0,650	0,472	0,590	0,225	0,700	0,528	4
Mali	0,577	0,551	0,521	0,268	0,550	0,493	3
Rwanda	0,537	0,640	0,354	0,360	0,572	0,487	3
Gambie	0,504	0,464	0,583	0,325	0,572	0,481	3
République-Unie de Tanzanie	0,512	0,494	0,389	0,341	0,700	0,487	3
Tchad	0,534	0,462	0,354	0,303	0,750	0,481	3
Congo	0,611	0,344	0,306	0,368	0,767	0,479	3
Libéria	0,599	0,505	0,361	0,334	0,550	0,470	3
République démocratique du Congo	0,429	0,349	0,743	0,147	0,650	0,464	3
Namibie	0,416	0,363	0,389	0,228	0,833	0,446	3
Mauritanie	0,609	0,383	0,458	0,273	0,439	0,432	2
Guinée-Bissau	0,376	0,360	0,361	0,339	0,689	0,425	2
Bénin	0,585	0,418	0,431	0,419	0,244	0,419	2
Lesotho	0,424	0,564	0,389	0,278	0,439	0,419	2
Guinée équatoriale	0,528	0,388	0,431	0,389	0,356	0,418	2
République centrafricaine	0,477	0,369	0,424	0,313	0,489	0,414	2
Soudan	0,442	0,470	0,271	0,504	0,356	0,408	2
Madagascar	0,335	0,290	0,403	0,437	0,522	0,397	2
Burundi	0,561	0,335	0,236	0,226	0,600	0,392	2
Seychelles	0,326	0,447	0,389	0,113	0,639	0,383	1
Djibouti	0,486	0,291	0,319	0,205	0,572	0,375	1
Guinée	0,466	0,370	0,326	0,239	0,422	0,365	1
Togo	0,445	0,429	0,410	0,240	0,244	0,354	1
Comores	0,281	0,215	0,160	0,259	0,767	0,336	1
Cap-Vert	0,406	0,376	0,347	0,304	0,244	0,336	1
Érythrée	0,253	0,286	0,194	0,234	0,639	0,321	1
Swaziland	0,365	0,239	0,326	0,304	0,356	0,318	1

Note : Organisation et de la coordination des systèmes statistiques nationaux (SC1), infrastructures statistiques (SC2), diffusion de données (SC3), développement du capital humain (SC4) et financement (SC5).

[http://www.uneca.org/sites/default/files/page_attachments/stacomiii-](http://www.uneca.org/sites/default/files/page_attachments/stacomiii-0007trackingprogresstowardsstatisticalcapacitybuildingeffortsfr.pdf)

[0007trackingprogresstowardsstatisticalcapacitybuildingeffortsfr.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/page_attachments/stacomiii-0007trackingprogresstowardsstatisticalcapacitybuildingeffortsfr.pdf)

ANNEXE 7 : RESULTATS COMPARATIFS DE L'ETUDE DE LA BAD SUR LA CONSTRUCTION DES COMPTES NATIONAUX EN AFRIQUE

Chart 13. Ranking by All Quality Variables (1-71) Percentage scores

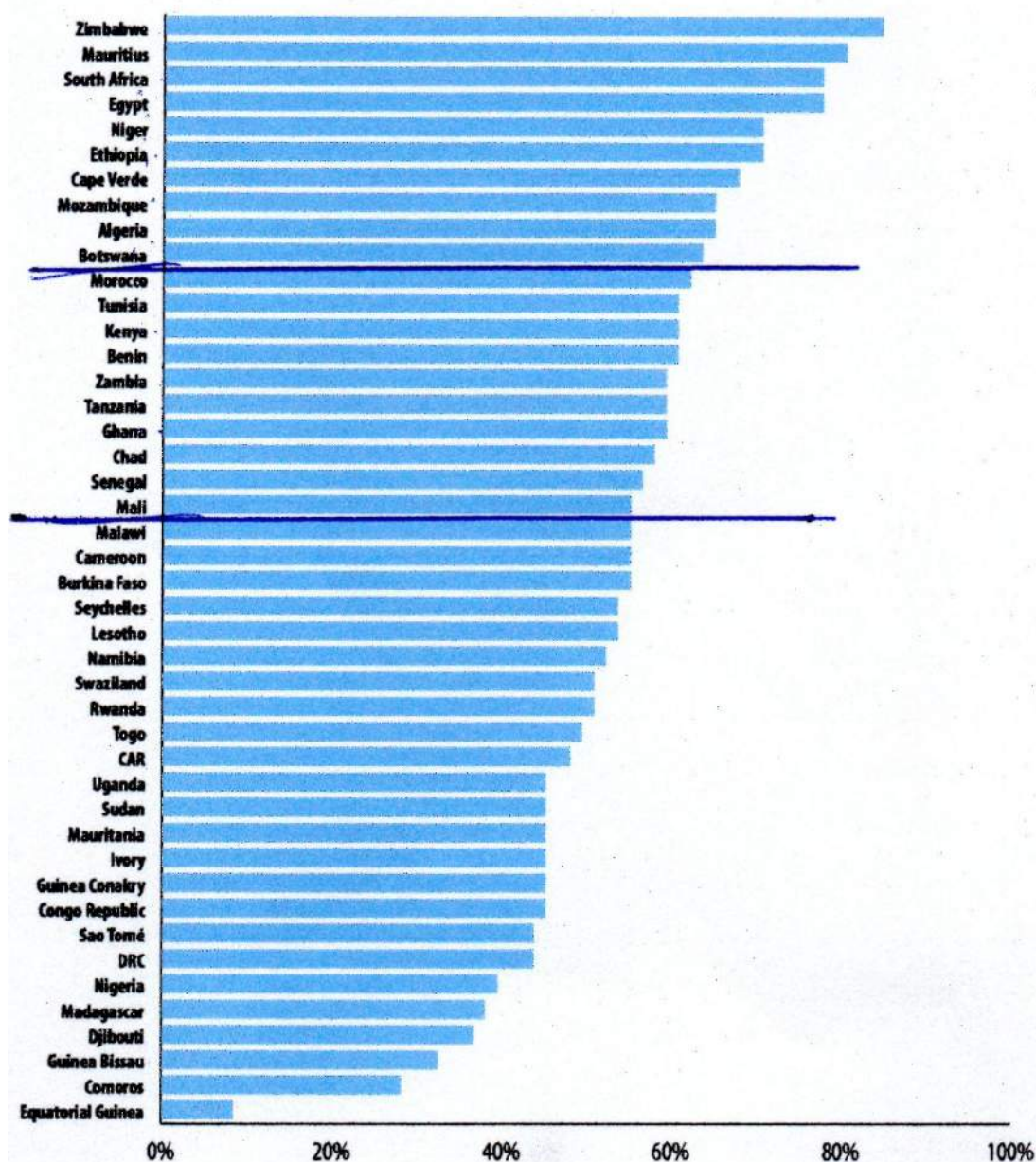


Chart 14. Ranking by National Accounts Variables (1-29)
Percentage scores

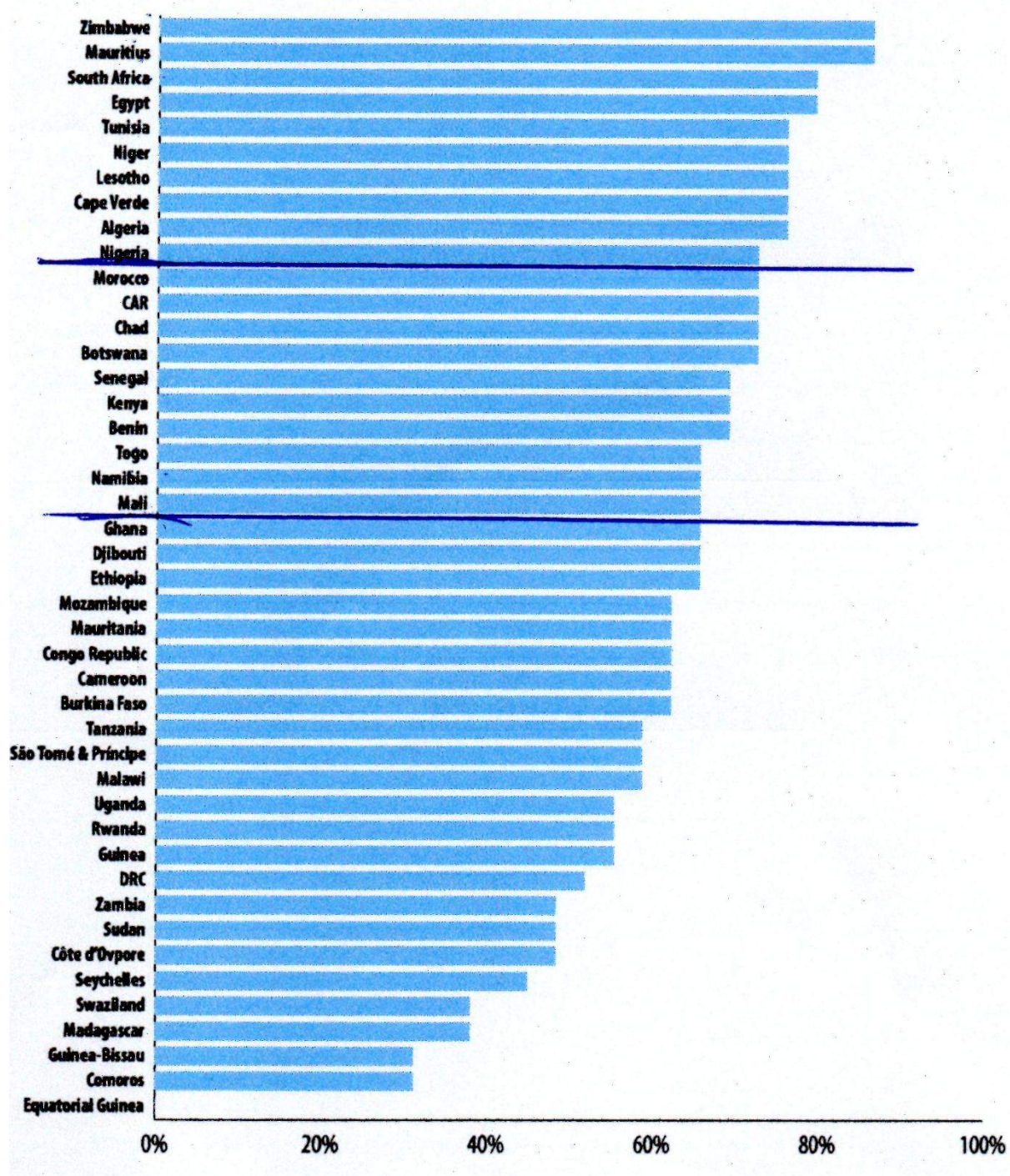


Chart 15. Ranking by Survey Variables (30-57) Percentage scores

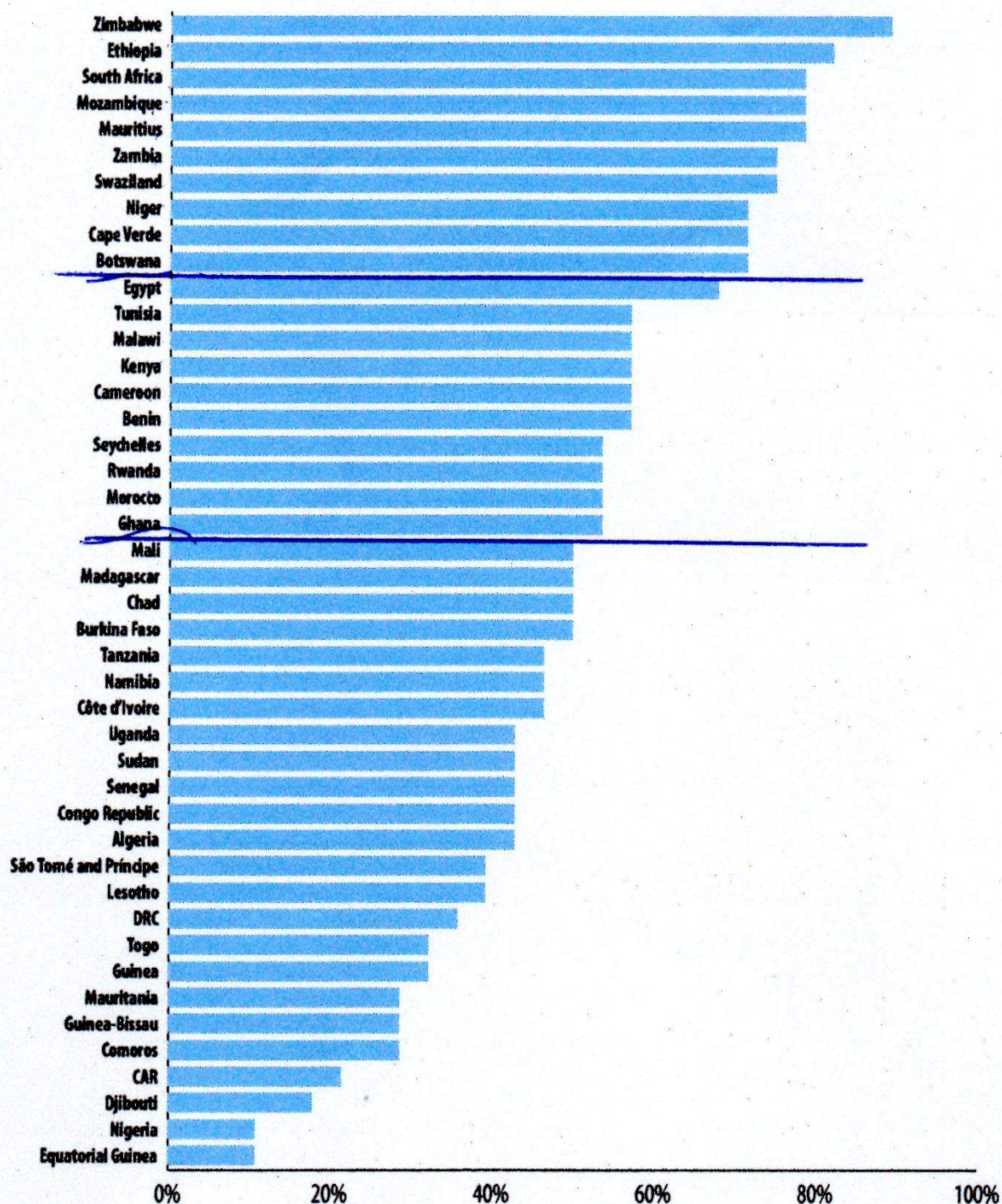
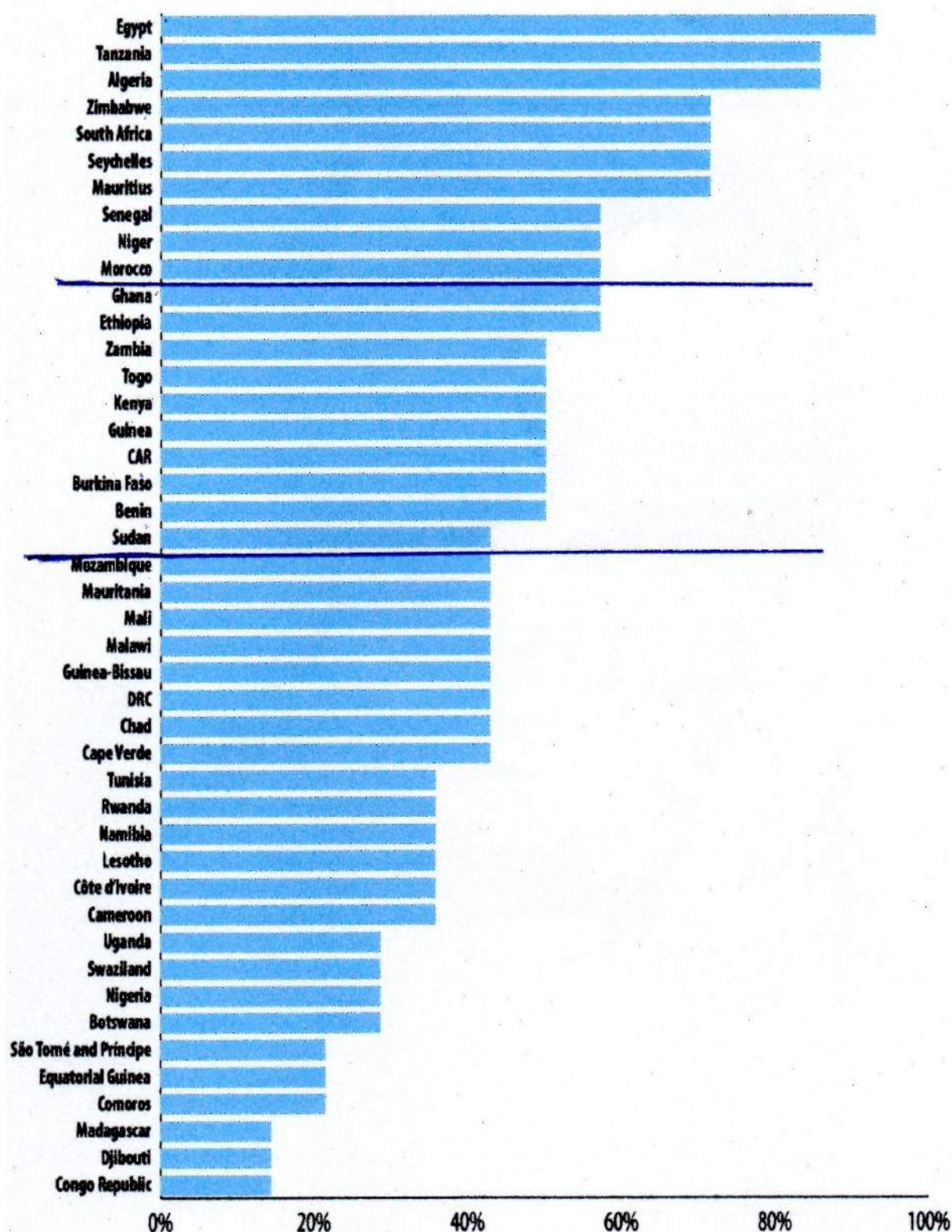


Chart 16. Ranking by Price Variables (58-71) Percentage scores



ANNEXE 8 : GROUPES DE TRAVAIL DE LA SHASA

Titre du groupe	Chef de file	Réalisations
Gouvernance, paix et sécurité	CUA	Plan d'action 2013-2017, recherche de financement
Commerce extérieur et balance des paiements	CUA	Plusieurs séminaires sur le commerce de services
Monnaie et Finances	AACB	
Comptes nationaux et prix ²⁴	CEA	Projet de document sur une stratégie de mise en œuvre du SCN 2008
Infrastructure, Industrie et tourisme	BAfD	Manuel sur les statistiques de l'infrastructure
Finances publiques, secteur privé et investissements	BAfD	
Science, technologie et Education	CUA	Indicateurs pour suivre la mise en œuvre du Plan d'action sur l'Education
Démographie, Migrations, Santé, Développement humain, Protection sociale et genre	CEA	Ces thèmes ont été abordés dans le cadre des réunions techniques autour du round 2010 des recensements de la population et de l'habitat ainsi que dans le cadre d'un groupe spécifique sur les statistiques de genre (AGGeS)
Agriculture, environnement et ressources naturelles	BAfD	Plan d'action dans le cadre de la stratégie globale pour l'Afrique
Formation (AGROST)	CEA	Réunions régulières. Projet d'Institut continental de formation statistique
Secteur informel	AFRISTAT	Liste minimal d'indicateurs, travaux sur les statistiques du marché du travail
Nomenclatures	CEA	
Statistiques vitales	CEA	

24 Ce groupe de travail a été séparé en deux : un sous-groupe (AGNA) traite de la CN et, à travers le PCI, un autre sous-groupe travaille sur les prix (AFRINA).

ANNEXE 9: LA GATES FOUNDATION ET LA STATISTIQUE

La Fondation Gates²⁵ fait annuellement des dons pour de montant de 3-4 Mrd de \$. En 2013 ce sont 3.6 Mrd \$²⁶ qui ont ainsi été distribués sur des projets de développement dans le monde entier. Elle emploie 1200 personnes et a des bureaux dans le monde entier. Hors des Etats-Unis, elle intervient dans deux domaines principaux :

- La santé mondiale (études et actions contre le VIH, la polio ...)
- Le développement mondial (actions dans les domaines de l'agriculture et la nutrition, le planning familiale, la santé maternelle et infantile, les vaccinations, l'accès à l'eau).

La fondation Gates est un acteur nouveau et privé dans l'appui à la statistique africaine. Son engagement dans le secteur a démarré en 2008 avec un don alloué à la FAO pour améliorer la production de statistiques agricoles et sur la sécurité alimentaire dans 17 pays africains. L'objectif était de contribuer à faciliter la planification et le prise décision dans ces domaines clés dans ces 17 pays. Ce premier engagement a été suivi d'autres, réguliers pour ce qui concerne la FAO (350.000 \$ en 2010, un total de 8.4 Mo \$ en 2011, 15.1 Mo \$ en 2012 pour des programmes de renforcement des appareils statistiques dans le secteur agricole). Elle a aussi fait un don de 685 000 \$ à l'UNCIEF en 2012 pour aider à l'amélioration des informations statistiques pour le suivi de la santé des mères et des enfants. Depuis 2011, la fondation fait aussi des dons directement à certains pays : l'Ethiopie, le Malawi, le Niger, le Nigeria, la Tanzanie et l'Uganda en ont ainsi bénéficié.

Dernièrement, Bill Gates s'est lancé dans des opérations de promotion de la statistique (des chiffres de qualité pour améliorer le développement) afin de sensibiliser sur la nécessité de l'outil statistique pour mener, suivre et évaluer l'action politique et mieux dessiner les programmes²⁷. Ces opérations comprennent des articles dans des journaux à grande diffusion ainsi que des vidéos postées sur internet.

25 <http://www.gatesfoundation.org/fr>

26 Pour référence, cela fait un peu plus que le montant de l'APD nette de pays comme de Danemark ou la Suisse, ¼ de l'APD de la France, 1/6 de celle du Royaume Uni.

27 [Wall Street Journal – janvier 2013 - Bill Gates: My Plan to Fix The World's Biggest Problems;](http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424127887323539804578261780648285770?mod=WSJ_hp_mostpop_read&mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424127887323539804578261780648285770.html%3Fmod%3DWSJ_hp_mostpop_read)
http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424127887323539804578261780648285770?mod=WSJ_hp_mostpop_read&mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424127887323539804578261780648285770.html%3Fmod%3DWSJ_hp_mostpop_read

ANNEXE 10 : ADETEF

Titre abrégé	Titre détaillé	Dates	Budget total € (consommé si terminé)	Bailleur
MEDSTAT II – Lot 2	Coopération statistique euro-méditerranéenne, Phase II	2006-2009	9 136 000	EuropeAid
MEDSTAT III	Coopération statistique euro-méditerranéenne, Phase III	2010-2013	6 931 047	EuropeAid
ESTP I	Programme de formation des statisticiens européens – Phase I	2007-2011	700 035	Eurostat
UKRAINE STAT	Développement du système statistique national dans le cadre de l'évaluation du programme de transformation économique et sociale	2008-2010	2 886 508	Banque mondiale
Fonds CESD	Renforcement des capacités en ressources humaines des institutions à vocation statistique des pays en développement et plus particulièrement des pays d'Afrique subsaharienne	2010-2017	900 000	Ministère des Affaires étrangères
ESTAT LOGISTIC	Organisation d'activités de coopération statistique dans le cadre de la politique européenne de voisinage	2011-2014	360 300	Eurostat
ESTP II	Programme de formation des statisticiens européens – Phase II	2012-2015	434 350	Eurostat
CROATIE	Assistance technique en matière de statistiques des entreprises	2012-2014	95 321	EuropeAid (en partenariat de GOPA, chef de file)
ESTAT ENP-East Training Programme	Programme de formation des statisticiens des pays de la PEV Est et d'Asie centrale	2013-2014	324 460	Eurostat
ESTAT ENP-South Training Programme	Programme de formation des statisticiens des pays de la PEV Sud	2014-2015	311 880	Eurostat
ESTAT Post-MEDSTAT	Organisation de réunions, de séminaires et d'ateliers pour les pays de la PEV Sud	2014-2016	738 948	Eurostat
ASEAN COMPASS	Projet de renforcement des capacités statistiques et de suivi du processus d'intégration régionale de l'ASEAN	2014-2018	5 870 760	EuropeAid
DGT PCBS	Assistance technique auprès du bureau des statistiques palestinien pour la mise à jour et la qualité des répertoires d'entreprises	2014-2015	700 000	Ministère des Finances – Direction Générale du Trésor
TOTAL			29 389 609	

ANNEXE 11: DEMANDE D'INFORMATION PARLEMENTAIRE SUR LA BUDGETISATION DES OPERATIONS STATISTIQUES AU SEIN DU GOUVERNEMENT. REPONSE DU DFID – EXTRAITS - JUILLET 2013

Source: <http://www.parliament.uk/documents/commons-committees/public-administration/budgeting-for-statistics/8-STATS-07-International-Development.pdf>

3. How do you ensure that budget and financial forecasts identified priorities around statistics meet with and beyond your organisation?

DFID's Chief Statistician engages with DFID's Directors to consider the extent to which statistical requirements across the office are being met, and to consider any possible gaps and how these might be filled.

DFID has also begun to engage more closely with the Royal Statistical Society, which has recently established a new International Development Working Group. The Working Group provides an opportunity for DFID to engage more closely with external users of its National Statistics products to understand their needs.

5. How have budget pressures affected statistics in your organisation (with regard both to internal staff resources and the commissioning of statistical, survey and other allied work from external bodies?) Please provide details.

DFID has continued to produce the same two National Statistics products on ODA. Budget pressures have intensified the search for more efficient systems that are used to produce these National Statistics. We have developed plans that will allow the necessary data to be extracted more efficiently from DFID's management information system, ARIES.

The number of statistics advisers in DFID has grown in recent years, to support the drive to maximise value for money from DFID's projects and programmes. The development of statistical and management information systems are seen as vital to demonstrating the results and value for money that are being achieved by development assistance.

ANNEXE 12: EXTRAIT DU “BUSINESS PLAN” DU DFID CONSACRE A LA STATISTIQUE

Statistics

“The theory of change assumes that improvements in the quality and relevance of statistics produced by African member states will improve the evidence base that they use to inform their policy design and implementation, thus allowing them to better target policy towards sustainable economic growth. The evidence for this assumption at outcome-impact level is assessed as moderate. Whilst there has not been investment in rigorous evaluation of the role of statistics in facilitating economic growth, there is a substantial and growing body of documented examples in which the use of good statistics has made a difference to policy making. Scott, C. (2005) [Measuring Up to the Measurement Problem: The role of statistics in evidence-based policy making](#). PARIS21. The assumption is also supported by econometric analysis confirming the relationship between improved economic statistics and various external indicators of confidence in the economy, such as foreign direct investment Gordon, L. A., Loeb, M. P., & Zhu, W. (2012). [The impact of IFRS adoption on foreign direct investment](#). *Journal of Accounting and Public Policy*, 31(4), 374-398. or borrowing costs Cady, J. (2004) [Does SDDS Subscription Reduce Borrowing Costs for Emerging Market Economies?](#), IMF Working Paper, April..

The Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa (SHaSA) *Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa* (2010), a joint publication by the African Development Bank, the African Union Commission and the Economic Commission for Africa

<http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/strategy-for-the-harmonization-of-statistics-in-africa/> identifies the UN Economic Commission for Africa (UNECA) as having lead responsibility for coordinating continental efforts on statistical training, and also in the area of national accounts and price statistics, which is particularly relevant to the expected outcome in this Business Case. The proposed option for supporting continental level efforts to improve statistical capacity of member states is therefore identified as UNECA, at least for the initial years of funding under this Business Case. It is proposed that flexibility be allowed to consider the balance of statistics support through UNECA and/or the new AU Institute for Statistics once it is established (see end of this section).

Evidence of UNECA's effectiveness in building capacity on statistics is relatively limited. Whilst UNECA's Business Plan 2013-2015 (*Not yet published*) identifies a number of tangible statistical outputs delivered in recent years (p38-40), UNECA has not been strong in the past in linking its own performance reporting to demonstrated impact on member states' statistical capacity, ie in making the link between its direct deliverables and outcome and impact level results. The recent independent evaluation of JFA support to UNECA did not include statistics as a focus area for evaluation, so also provides limited specific evidence on UNECA's effectiveness in statistical capacity building, although it does provide some general evidence on the effectiveness of UNECA as an organisation in delivering results in line with its targets.

Turning to verbal and documentary evidence of the expected results of supporting UNECA's statistics work, discussion with UNECA's new management in recent months has demonstrated their substantially increased energy and ambition for the role of statistics in UNECA's work. UNECA's Business Plan 2013-2015 clearly articulates its priorities and expected deliverables for statistical capacity building support to member states. These include areas directly relevant to the expected outcome of this programme. For example, UNECA's planned work to strengthen the capacities of member states for implementation of the 2008 System of National Accounts (SNA) is expected to improve countries' ability to monitor economic growth, a critical requirement for member states to be able to formulate and implement sustainable growth policies.

A recent development relevant to this component of the theory of change is the announcement of a decision in 2013 by the Assembly of Heads of State and Government of the African Union to establish a new Institute of Statistics of the African Union, for production of official statistics on Africa and more effective coordination of the African statistical system. Draft Business Plan of the Institute of Statistics of the African Union 2014-2018, June 2013 DFID staff are engaging with the AU to encourage a consultative, evidence based approach to development of the Institute to ensure its remit meets member states' needs and complements the work of other institutions active in the African statistics system. Until the Institute is established and staffed there is insufficient evidence of its effectiveness to justify financial support, but this may become a viable option as an alternative or complement to supporting UNECA in the outer years of this Business Case. It may be appropriate to provide the AUC with technical assistance to help set up the Institute of Statistics. Evidence of the capacity and likely effectiveness of the new AU Institute of Statistics to deliver results in line with this theory of change should be kept under review at least annually, to determine whether support to UNECA and/or AU Institute of Statistics is most likely to contribute to the quality and relevance of statistics produced by African member states."

ANNEXE 13 : PROJETS « STATISTIQUES » FINANCES PAR L'UE

SOURCE : RAPPORT PRESS 2013

Bénéficiaires	Secteur	Montant (Mo Euro)	Période
Organisations régionales			
COMESA	Statistiques	1.9	2010-2013
CEDEAO	Migration	2.7	2013-2019
Projets Pays Statistiques			
Angola	Appui INS	2.9	2012-2016
RDC	Enquêtes 123	0.6	
Ethiopie	Registre entreprises	1.3	2013-2017
Guinée	Pauvreté	6.9	2011-2016
Malawi	Commerce	2.2	2011-2014
Mauritanie	RGPH	3.0	2011-2016
		1.3	2012-2013
Projets pays avec composante statistique			
Angola	Education	2.5	2005-2013
Benin	Finances publiques	2.5	2009-2013
Burkina Faso	Finances Publiques	6.9	2012-2015
Burundi	Sécurité Alimentaire	2.9	2013-2017
CAR	Finances Publiques	5.0	2010-2015
RDC	Commerce	4.9	2010-2015
Congo	Finances Publiques	2.7	2010-2014
Mali	OMD	2.0	2009-2013
Nigeria	Migrations	2.3	2011-2015
South Sudan	Agriculture	9.2	2013-2016
	Education	2.7	2013-2016
Sudan	Sécurité alimentaire	2.1	2012-2016
Zambia	OMD	2.7	2010-2015
Thèmes transversaux			
ERETES	Comptabilité nationale	0.8	2009-2013
Essential SNA		0.4	2011-2004

ANNEXE 14: DOCUMENT SUR LA STRATEGIE STATISTIQUE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE L'ALLEMAGNE

Elaboration des politiques basée sur l'évidence

Statistique pour le développement

La planification du développement national ne peut être durable que si des informations fiables sont disponibles sur la situation initiale et que les changements par rapport à cette situation peuvent être mesurés.

Des systèmes de données statistiques sont donc essentiels pour un dialogue éclairé entre les décideurs politiques, la société civile et le secteur privé. Les processus de négociation entre ces acteurs sont des conditions centrales pour des mécanismes de responsabilisation (accountability) démocratiques, des politiques axés sur les citoyens et une prise de décision politique transparente.

Le renforcement des compétences statistiques est non seulement indispensable pour la gouvernance et la responsabilisation (accountability) mais également pour l'orientation vers les résultats (results orientation) de la coopération au développement. Des informations statistiques fiables sont essentielles, notamment pour la mesure de la réalisation des objectifs du millénaire ainsi que pour celle des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté nationaux. En particulier, des données ventilées selon des critères régionaux et socio-économiques sont indispensables.

Le défi

Le thème de la statistique est pertinent comme question transversale et interdisciplinaire, par exemple pour le développement économique durable, la santé, l'agriculture, l'environnement, le climat, la gouvernance, lutte contre la corruption et les droits humains.

Dans de nombreux pays partenaires, cependant, soit il manque de données statistiques fiables pour les différents secteurs, ou les statistiques existantes sont dépassées et ne répondent pas aux normes convenues au niveau international. Souvent, le manque d'indépendance des autorités statistiques est critiqué par les gouvernements respectifs.

Dans ce cadre la coopération allemande au développement se voit face au défi de renforcer les compétences statistiques dans les pays partenaires pour ainsi améliorer l'accès aux données pour plus de transparence et de responsabilité (accountability).

Notre approche

La GIZ soutient les autorités statistiques dans les pays partenaires pour renforcer leur capacité institutionnelle. Avec des organisations partenaires, nous travaillons ensemble pour améliorer les conditions institutionnelles et systémiques ainsi que d'augmenter les compétences individuelles du côté des producteurs et des utilisateurs des données impliqués au niveau national. Notre approche de renforcement des capacités institutionnelles, de conseil en stratégie et de la qualification du personnel est appliquée à la fois au niveau national et régional.

Nous accompagnons nos partenaires dans la conception de dialogues entre les producteurs et utilisateurs de données statistiques. Ce travail de consultation vise à aligner plus étroitement la diffusion et la publication de données officielles aux besoins des utilisateurs. Une transparence accrue grâce à des statistiques fiables renforce la confiance du public dans les institutions politiques de l'Etat et leur base de décision.

Dans le cadre de l'appréciation du thème de la mesure de l'impact, nous nous engageons à construire et renforcer les systèmes nationaux de surveillance (monitoring) qui facilitent la mesure des résultats de développement.

La demande croissante de statistiques est accompagnée d'une demande accrue pour une formation complémentaire. Pour cette raison nous soutenons des institutions de formation statistique dans les pays partenaires pour développer et proposer des formations axées sur la pratique (conseil en curricula, formations de formateurs).

Au niveau régional, la GIZ renforce les institutions régionales dans le contexte de l'intégration économique et politique. La GIZ s'engage notamment dans le domaine de la normalisation et l'harmonisation des méthodes. Cela est nécessaire parce que l'utilisation de données concernant les processus de planification et de contrôle des systèmes repose encore de manière significative sur des systèmes statistiques nationaux qui doivent encore être harmonisés pour des comparaisons au niveau international.

Services

- Nous conseillons les autorités statistiques dans la collecte et l'analyse des données, dans leur gestion du personnel, leurs besoins de perfectionnement du personnel ainsi que leur pratique de diffusion et de publication de données.
- Nous réalisons des formations répondant aux besoins des professionnels et des cadres. L'objectif en est d'améliorer les contacts entre les différents producteurs de données et les groupes d'utilisateurs. Ceux-ci comprennent les organismes statistiques, des ministères, des commissions de planification, la société civile, les médias, le secteur de la recherche et le secteur privé.
- Nous soutenons les établissements de formation continue dans les pays partenaires pour une formation en statistique qui soit orientée par rapport aux besoins des utilisateurs et interdisciplinaire.
- Nous conseillons les institutions statistiques pour l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action.
- Nous soutenons la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) selon les normes établie par le Partenariat pour la Statistique au 21ème siècle (Paris 21) de l'Organisation pour la Coopération et le Développement (OCDE). (Pour de plus amples informations, voir www.paris21.org)

Vos avantages

Pour améliorer les statistiques officielles et la disponibilité des données, nous représentons un concept de soutien qui combine des outils de la consultation à long et à court terme pour les autorités statistiques avec la formation continue des professionnels et de cadres et la fourniture de prestations en nature.

La GIZ a de vastes compétences méthodologiques pour répondre aux besoins de formation dans les pays partenaires. À cette fin, nous avons développé une gamme de cours avec des modules de formation par ordinateur (e-learning), système adapté aux différents besoins et offert en combinaison avec des conférences de classe. Des décennies d'expérience de la GIZ dans la coopération statistique nous disent que la mise en réseau de participants pour un échange d'expérience au niveau régional est d'une importance particulière.

Viendra compléter nos connaissances pratiques par des années de collaborations professionnelles avec des partenaires stratégiques tels que Paris 21, EUROSTAT, le Centre d'Oslo pour la gouvernance, la Division de statistique des Nations Unies, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Les services de la GIZ sont bien reliés entre eux et peuvent être combinées avec d'autres mesures de coopération bilatérale et multilatérale.

Un exemple pratique

Lorsque le projet a démarré en 2005, les statistiques du gouvernement central du Pakistan ont été distribuées entre plusieurs bureaux et correspondaient très peu aux besoins. La statistique

pakistanaise a été perçue par le public comme peu performante. L'amélioration de l'équipement technique de l'Office a conduit à une disponibilité plus rapide des statistiques de prix et à l'introduction des comptes des dépenses de la santé.

Le renforcement de l'autonomie de l'Office et la révision des statistiques économiques, deux éléments clés du projet, pouvaient être réalisées progressivement après l'adoption de la loi sur la réorientation du système statistique au Pakistan. La modernisation de la comptabilité nationale, le noyau de l'ajustement des données macroéconomiques aux exigences internationales, a été achevée en parties vitales et un registre d'entreprises a pu être établi pour améliorer la collecte de données économiques.

Progrès organisationnels et méthodologiques ont été accompagnés par l'expansion de l'infrastructure informatique, la présentation des données pour les médias, le public et les utilisateurs de statistiques dans la recherche et l'enseignement. Le projet, qui aura encore une durée de vie prévue jusqu'en 2013, a été commandé à la GIZ par le ministère fédéral de Coopération économique et du Développement (BMZ).

(Traduction faite par l'équipe d'évaluation)

Contact

Katrin Schäfer

Email : katrin.schaefer@giz.de

T +49 61 96 79-1520

www.giz.de

ANNEXE 15 : AFRISTAT ET SES PAYS MEMBRES

	Pays membres AFRISTAT	AFRITAC Ouest	AFRITAC CENTRE	Autre AFRITAC	UEMOA	CEMAC	CEDEAO	CEEAC
1993	Benin	X			x		x	
	Burkina Faso	x			x		x	
	Cameroun		X			x		x
	Centrafrique		X			x		x
	Comores			AFRITAC Sud ²⁸				
	Congo		X			x		x
	Côte d'Ivoire	X			x		x	
	Gabon		X			x		x
	Guinée équatoriale		x			x		x
	Mali	X			x		x	
	Niger	X			x		x	
	Sénégal	X			x		x	
	Tchad		X			x		x
	Togo	X			x		x	
1998	Guinée Bissau	X			x		x	
	Mauritanie	X						
2000	Guinée	X					x	
2002	Cap Vert			AFRITAC Ouest 2			x	
2006	Burundi		X					x
2012	Sao Tome							x
2012	Djibouti							
2013	Madagascar			AFRITAC Sud				
Non membre	RDC ²⁹		x					x

²⁸ Avec Madagascar et Mauritius.

²⁹ La RDC n'a pas encore présenté sa demande d'adhésion et n'est donc pas encore membre ; il bénéficie déjà d'appuis techniques des experts d'AFRISTAT.

ANNEXE 16 : ACTIVITES AFRISTAT

(Source : AFRISTAT, Rapport d'évaluation 2011)

Ateliers et Séminaires

	Ateliers techniques								Séminaires				
	Enq/Soc	Agr	Gen	Comm	Eco	Prix	Div	Total	Conj	CN	Prix	Div	Total
2014	1	1	1	1			2	6		1			6
2013	2		1			2		5	5	1			5
2012	1	2			2	3		6	4	1		1	6
2011		1		3		3	1	9	4	1		1	2
2010	1			3	2	3	3	12		1		1	4
2009	2	1		3	3	2	1	11	2	1	1	3	7
2008	5					1	3	9	2	2	3	4	11
2007	1				4	3		9	2		3	5	10
2006	4			1	5			10	2	6	4	7	19
2005	2				2	2		6	2	1	2	5	10

Ateliers techniques : Organisés en partenariat avec des partenaires

Séminaires : réunions régulières avec tous les pays d'AFRISTAT

Enq/Soc : Techniques d'enquêtes et de recensement, enquêtes sur la pauvreté

Agr : statistique agricoles et de la sécurité alimentaire

Gen : organisation des systèmes statistiques, planification

Comm : Communication et diffusion, sites internet, rédaction

CN : statistiques économiques et de conjoncture, comptabilité nationale

Prix : statistiques de prix et indices

Div : Divers (échange d'expériences)

Conj : Conjoncture

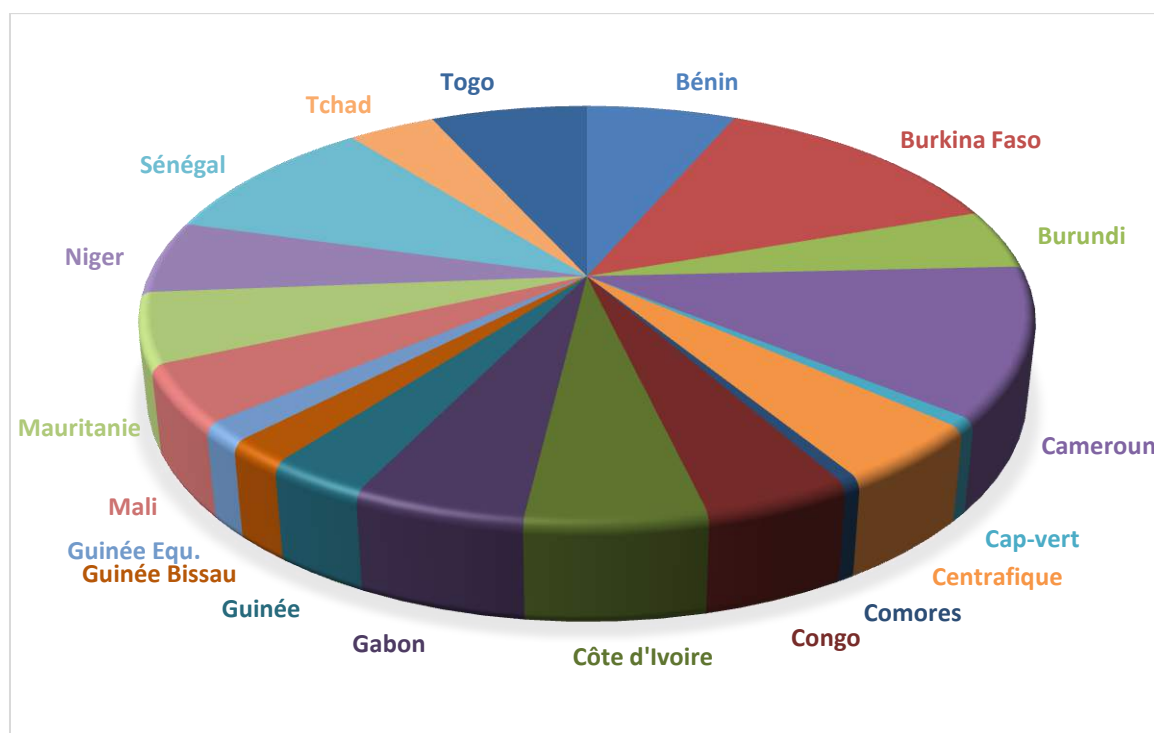
CN : comptabilité nationale

Prix : IHPC

Missions des experts d'AFRISTAT par pays membres

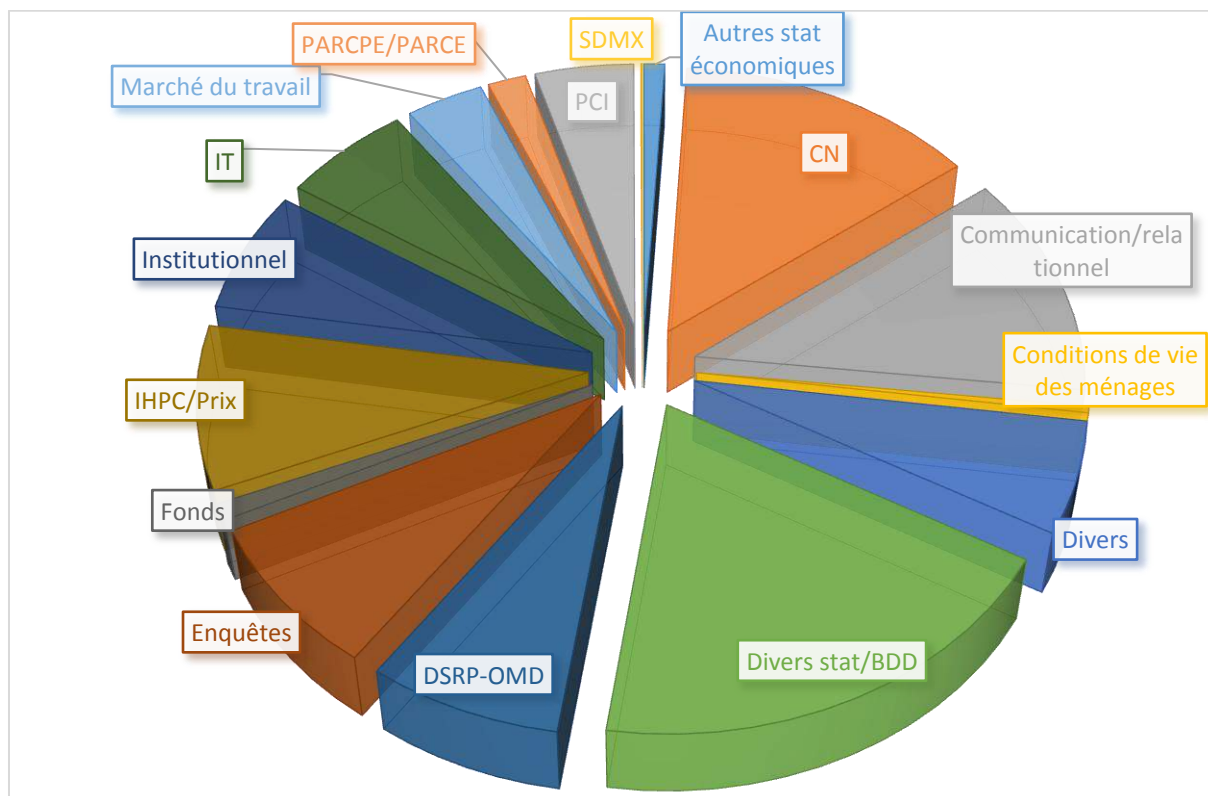
(Pourcentage des jours de missions d'experts –
moyenne annuelle sur la période 2005-2011)

Bénin	5,53
Burkina Faso	11,27
Burundi	3,96
Cameroun	9,96
Cap-vert	0,59
Centrafique	4,01
Comores	0,47
Congo	3,90
Côte d'Ivoire	4,79
Gabon	4,57
Guinée	2,68
Guinée Bissau	1,63
Guinée Equatoriale.	1,29
Mali	3,89
Mauritanie	4,67
Niger	4,82
Sénégal	8,62
Tchad	3,24
Togo	5,81



Missions des experts d'AFRISTAT par thèmes

Thèmes	Moyenne 2005-2010
Autres stat économiques	0,90%
CN	13,06%
Communication/relationnel	11,65%
Conditions de vie des ménages	0,33%
Divers	5,79%
Divers stat/BDD	18,25%
DSRP-OMD	7,06%
Enquêtes	7,67%
Fonds	0,85%
IHPC/Prix	8,54%
Institutionnel	6,39%
IT	5,62%
Marché du travail	3,38%
PARCPE/PARCE	1,66%
PCI	4,29%
SDMX	0,07%



ANNEXE 17 : NOTE D'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCB-III NOTAMMENT LE PROGRAMME D'ACTIVITES ET LES RESSOURCES ALLOUEES PAR LA BAD A AFRISTAT

I. **Apport Financier**

Dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Statistiques Phase 3 (PRCS 3), la BAD a mis à la disposition d'AFRISTAT et de ses Pays Membres Régionaux (PMR) un montant total de 3 922 245 USD (Protocole d'accord (PRCS 3), Lettre d'accord pour les Enquêtes Spécifiques, Lettre d'accord pour la mise en œuvre du programme de connaissance des Statistiques d'infrastructures (AIKP)).

Suite au Protocole d'Accord signé entre AFRISTAT et la BAD, le 22 Novembre 2012, dans le but de renforcer la qualité et la couverture des statistiques officielles produites par les systèmes de statistiques nationaux, sous régionaux et régionaux des PMR, le montant de 3 432 845 USD a été transféré à AFRISTAT dont 1 369 367 USD étaient alloués au secrétariat d'AFRISTAT et 2 063 478 USD aux PMR.

D'autre part, dans le cadre des travaux pour les Enquêtes Spécifiques 315 000 USD a été transférés à AFRISTAT qui à son tour les a transférés aux PMR en fonction du montant total des besoins listés pour la réalisation des travaux.

Ensuite pour la mise en œuvre du programme de connaissance des Statistiques d'infrastructures (AIKP) 174 400 USD directement transférés à 7 PMR.

A part cela, Il faut également noter que pour la réalisation du DATA Portail dans les PMR et au secrétariat d'AFRISTAT, un montant total de 2 562 000 USD soit l'équivalent de 1 341 875 757,68 FCFA a été décaissé directement par la BAD à la firme responsable des travaux.

II. **Activités et domaines d'impacts**

L'intervention de la Banque dans le développement des statistiques a permis à AFRISTAT de faire face aux activités de gestion et de supervision des programme dans les PMR et de réaliser des activités relevant de son programme stratégique de travail en conformité avec les domaines couverts par la BAD.

Le programme de Renforcement des Capacités Statistiques étant un programme couvrant les Biens Publics Régionaux, il a également permis à AFRISTAT d'organiser des ateliers et séminaires régionaux de formation, sur l'harmonisation de méthode statistique sur divers domaines tels que :

Les statistiques sur la comptabilité nationale ;

Les Statistiques sur les prix ;

Les travaux statistiques dans le cadre du FAD XI ;

Les travaux statistiques dans le domaine social lié à la pauvreté ;

Le traitement des données, l'archivage et la diffusion (AIH) ;

Les pays bénéficiaires ont dans ce domaine ont amélioré les systèmes de traitement et de stockage des données et de diffusion des résultats statistiques. Dans le cadre du projet Data Portal / Open Data, la BAD et AFRISTAT ont adopté un calendrier des activités à mener en vue de la mise en place du portail des données statistiques sur le site µInternet d'AFRISTAT. Concernant la documentation et l'archivage des données d'enquêtes, AFRISTAT et PARIS21 ont poursuivi la mise en place à un atelier organisé par PARIS21 et la BAD à Tunis, en juin 2013 sur la version NADA4. Cette version offre les fonctionnalités souhaitées et devra être déployée à AFRISTAT pour réaliser le portail NADA régional.

La réalisation du programme de connaissance des Infrastructure en Afrique (AIKP) ;

L'AIKP collecte les données sur la performance, les dépenses budgétaires et institutionnelles dans sept principaux secteurs d'infrastructure, à savoir l'électricité, l'eau et l'assainissement, les télécommunications, le transport routier, les chemins de fer, les ports, le transport aérien, (et l'irrigation). Cela doit constituer une base empirique plus solide pour la hiérarchisation des priorités d'investissement et la conception des réformes de politique dans les secteurs de l'infrastructure en Afrique. L'AIKP est donc un instrument important pour surveiller les niveaux ainsi que l'évolution des niveaux d'accès, l'utilisation et la satisfaction des services d'infrastructure pour les différents groupes de population.

Les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) ;

L'appui de la BAD a contribué à élaborer et à mettre en œuvre les SNDS de première génération dans tous les pays et à entamer l'élaboration des SNDS 2^e génération.

La formation initiale en Statistique :

AFRISTAT a assisté la BAD dans la réalisation de certains objectifs auprès des centres de formations en statistique (ENSEA à Abidjan, ENSAE Dakar et ISSEA Yaoundé)

ANNEXE 18 : AFRISTAT – APPRECIATION 3 APRES L'EVALUATION DE 2011

Principales conclusions de l'évaluation d'AFRISTAT de 2011	Constatations suite aux travaux préparatoires de la présente évaluation 2014 ³⁰
Aspects institutionnels et stratégiques	
Cadre institutionnel bien structuré et basé sur des principes positifs (africanisation et coopération Sud/Sud)	Ce cadre est toujours bien structuré mais sa pertinence est aujourd'hui mise au défi à deux niveaux : au niveau opérationnel avec l'émergence de compétiteurs qui sont jugés plus efficaces et plus flexibles dans leurs méthodes (AFRITAC) et au niveau des compétences avec le départ de nombreux experts.
Pas de vision claire sur le futur et les priorités pour l'Observatoire	Il n'y a toujours pas de vision claire sur le futur de l'Observatoire (et c'est ce qui a motivé de nombreux départs d'experts) et pas de priorités d'interventions (avec le plan de réorganisation associé) alors que le problème de financement s'intensifie. A noter que la mise en œuvre du projet statistique continental à l'AU n'a pas fait l'objet d'une discussion au Comité de Direction alors que les spécifications techniques des actions qui seront mises en œuvre sont en cours de finalisation, alors qu'il est important pour AFRISTAT de se positionner rapidement dans ce cadre.
Système de programmation stratégique lourd et incomplet en particulier pour les aspects : - Travaux de coordination interne et de valorisation non couverts - Pas de transparence pour les arbitrages entre interventions - Faible appropriation en interne et de la part des pays membres - Pas d'éléments pour le suivi des performances et l'analyse d'impacts	Des efforts sont en cours mais ils manquent de traduction opérationnelle. Les différents points soulevés en 2011 sont toujours d'actualité : les experts consacrent toujours trop peu de leur temps à la valorisation de leurs travaux dans leurs domaines respectifs, les programmes de travail des experts se développent indépendamment les uns des autres, il n'y a toujours pas de système de suivi des impacts et des performances.
Composition des organes statutaires peu représentative pour ce qui concerne les nouveaux acteurs régionaux	Rien n'a été fait sur ce plan pour mobiliser d'autres acteurs.
Organigramme obsolète par rapport à	La mission n'a pas travaillé sur ce point.

³⁰ Il s'agit d'impressions suite aux discussions menées avec la Direction et certains membres du staff d'AFRISTAT, avec certains DG des INS des états membres et certains partenaires, mais aussi d'éléments issus d'une analyse succincte des documents préparés pour le Comité de Direction et le Comité Scientifique de septembre 2014. Il ne s'agit pas d'une évaluation mais bien d'une appréciation dont l'objectif est de donner des éléments sur ce qui a changé et ce qui n'a pas changé dans l'Institution dans les quelques dernières années.

l'évolution des priorités de l'Institution	
Audit organisationnel	
Nombreuses lacunes (capacités managériales, relations avec l'extérieur, gestion des ressources financières, gestion de l'information, gestion de la connaissance, processus internes, mesure des résultats)	Il n'y a pas eu de questionnement spécifique sur ces éléments durant les contacts avec AFRISTAT. Néanmoins, l'impression est qu'il j'y a toujours pas assez d'attention apportée à ces questions non-statistiques.
Pas assez de flexibilité pour s'adapter aux changements de la demande statistique (volume et couverture)	Il y a des réactions par à coup sur des nouveaux domaines en fonction des sollicitations de partenaires extérieurs (par exemple la communication en statistique sous l'impulsion de Paris 21 ou la planification statistique en partenariat avec StatCan) mais il ne semble que ceci se traduise au niveau des priorités plus à moyen terme de l'Observatoire.
Partage pas toujours clair entre activités réalisées sur le Fonds et activités de services pour certains bailleurs	Les ressources du Fond se raréfiant, le recours à d'autres financements aura des conséquences sur l'organisation interne (par exemple pour ce qui concerne le recrutement et la carrière des experts).
Problèmes de mobilisation des contributions pour le Fonds 2011-2015 et pour le prochain fonds	La nature des initiatives pour la mobilisation des fonds n'a pas évolué depuis la création d'AFRISTAT et repose essentiellement sur le DG. Or, ce sont les ministres des finances qui sont la clé et qui devraient être plus impliqués.
Analyse du partenariat	
Pas assez de recours aux compétences qui existent au niveau des états membres pour déployer les programmes de travail	Les experts statisticiens des états membres qui ont été contactés se plaignent toujours de cet état des choses. La mobilisation des expertises dans les états membres n'a pas été engagée.
Visibilité d'AFRISTAT souvent réduite dans les états membres aux seuls INS	AFRISTAT a travaillé, dans le cadre de ses appuis aux SNDS, avec d'autres institutions nationales dans certains pays mais il n'y a pas de stratégie d'ensemble sur ce point.
Coopération pas assez systématisée avec les organisations régionales et sous régionales	Il ne semble pas que le dialogue ait avancé avec les organisations sous régionales (UEMOA, CEMAC mais aussi BCEAO et BEAC) ou les organisations régionales (en particulier AU). Ni l'AU, ni la BAD, ni la CEA n'étaient représentées au dernier Comité de Direction.
Bonne réputation technique auprès des PTF mais doutes sur les possibilités d'exportation du modèle	Peu des PTF qui travaillent sur les pays membres d'AFRISTAT collaborent avec AFRISTAT directement. Paris 21 est une exception en étant un partenaire plutôt technique que financier.

Analyse technique	
Activités beaucoup tournées vers les statistiques économiques (CN, Pris, conjoncture), les autres réalisations ne sont pas assez mises en valeur	C'est la perception qui prédomine toujours malgré des activités dans d'autres secteurs. La mise en valeur des compétences de l'Observatoire dans ces autres secteurs reste à faire sur le long terme.
Approfondissement des activités difficile du fait des différences de développement statistique entre les états membres	Ces différences existent toujours. Il y a un risque que l'Observatoire se concentre trop sur les travaux d'appui aux plus faibles ceci au détriment de la consolidation des compétences pointues.
Extension des activités dans de nouveaux domaines difficile du fait des capacités d'absorption (humaines et financières) limitées de l'Observatoire	Ces capacités sont souvent à construire en interne et les appuis de l'INSEE pour ce faire sont réduits par rapport aux années passées. Il faut trouver de nouveaux partenaires qui aident à construire ces capacités.

ANNEXE 19 : EFFECTIFS ENSEA ET ENSAE

ENSEA-Abidjan (2004/2005 à 2013/2014)

Nationalité	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
AFRIQUE DU SUD					5	26			6	6
BENIN	2	10	12	13	17	18		13	17	18
BURKINA FASO	12	29	36	35	34	22		15	16	19
BURUNDI				2	2	2				
CAMEROUN	44	45	31	27	29	29		17	13	12
CENTRAFRIQUE		1	2	1	2				2	2
COMORE					2	3		1		1
CONGO	6	5			1	1				1
COTE D'IVOIRE	140	149	176	166	162	153		148	199	204
GABON	1	3	2	4	2	3			1	1
GUINEE	1		1	3	4	3		2	3	1
GUINEE EQUATORIAL										6
LIBERIA						2		1	3	3
MADAGASCAR	2	2		1	2	4		3	5	3
MALI	4	3	1	4	8	7		3	4	5
MAURITANIE				1						
NIGER	2	4	6	8	8	8		4	3	4
NIGERIA	1				1	1		1	2	1
RCA										1
SENEGAL	7	5	8	10	14	12		7	10	9
TCHAD	2	2		2	3	1		1	2	1
TOGO	9	14	13	12	15	15		12	13	13
Total général	233	272	288	289	311	310	0	228	299	311
%age Ivoiriens	60%	55%	61%	57%	52%	49%		65%	67%	66%
Sexe	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Féminin	12	20	28	35	40	49		34	52	50
Masculin	221	252	260	254	271	261		194	247	261
Total général	233	272	288	289	311	310		228	299	311
%age filles	5%	7%	10%	12%	13%	16%		15%	17%	16%

ENSAE-Dakar (2009 à 2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Sénégal	21	50	67	90	98	100
Bénin	6	10	12	17	18	24
Burkina Faso	2	6	8	8	13	14
Mali	2	5	6	6	5	6
Guinée	1	3	4	5	6	5
Cameroun	1	4	5	6	3	4
Togo	4	8	12	15	11	12
Tchad	1	1	1	0	0	0
Madagascar	1	1	1	1	0	0
Comores	0	0	0	1	1	2
Niger	5	4	5	3	3	4
TOTAL	44	88	121	152	158	171
Femmes	1	9	16	24	26	32
%age Sénégalais	48%	57%	55%	59%	62%	58%
%age femmes	2%	10%	13%	16%	16%	19%

ANNEXE 20 : QUELQUES ELEMENTS PLUS SPECIFIQUES SUR L'APPROCHE DE L'ENSEA-ABIDJAN.

L'ENSEA a ouvert son curriculum à plusieurs groupes d'étudiants non francophones. Il faut d'abord noter qu'il n'y a pas de classes spéciales pour les étudiants non-francophones et qu'ils intègrent donc les classes normales partageant les cours avec les étudiants francophones. Normalement, les étudiants, ont bénéficié d'un appui intensif de français à leur arrivée (entre juin et septembre) et ont ensuite accès à des cours réguliers de français en semaine (4 heures) tout au long de l'année. Pour l'année 2014, les différents programmes pour non francophones concernent 18 élèves (6 pour chaque pays Afrique du Sud, Liberia et Guinée équatoriale), soit 6% de l'effectif total.

Il y a aujourd'hui trois programmes d'accueil d'étudiants non-francophones:

- Le programme avec l'Afrique du Sud. Il a démarré à titre expérimental en 2008. 4 anciens élèves de l'EASTC de Dar Es Salam ont été sélectionnés par l'INS SA pour intégrer le cycle ITS et 1 pour le cycle ISE. Ce dernier n'a pas achevé la formation mais les autres du niveau ITS sont rentrés après deux ans et ont réintégré l'INS SA avec succès. Ensuite, ce sont 21 étudiants³¹ qui ont été envoyés à Abidjan par l'INS SA en 2009 pour un cycle spécial AD³² et 1 pour un cycle spécial ITS. Sur les 21 AD, 6 sont revenus en 2012 faire le cycle ITS spécial, puis 6 autres en 2014³³. L'ensemble est financé par l'INS SA,
- Le programme avec le Libéria. Il s'agit avant tout d'une mise à niveau qui se déroule au niveau AD (programme spécial). Le programme a démarré en 2009 avec 2 étudiants qui ont ensuite suivi le cycle ITS spécial³⁴. En 2010, un nouvel étudiant est arrivé en cycle AD et il a lui aussi continué avec le cycle ITS spécial. Cette année ce sont 6 étudiants qui ont intégré le cycle AD mais sur deux ans, la première année se passant en AT et servant d'années préparatoire de rattrapage. La moitié des étudiants bénéficie d'une bourse du gouvernement du Libéria et l'autre moitié d'une bourse de l'ENSEA,
- Le programme avec la Guinée équatoriale. Il a commencé en 2013 et ce sont 6 élèves qui ont intégrés le cycle AD spécial. Leurs bourses sont financées par un programme spécial de la BAD. Il y aura une mission de suivi/évaluation de la BAD d'ici à la fin de l'année pour envisager si l'expérience doit être poursuivie ou pas.

Ces programmes sont complétés par des partenariats avec des organismes de formation anglophones. Plusieurs axes de coopération sont en cours :

- Des discussions avec Makerere University et l'EASTC de Dar El Salam pour ce qui concerne l'homologation des diplômes de l'ENSEA dans les pays anglophones et l'établissement de passerelles entre les curricula. La prochaine conformité des cycles d'enseignement de l'ENSEA avec le système LMD devrait faciliter les choses dans le futur. L'école travaille plus spécifiquement avec l'université de Makerere afin d'ouvrir à ses étudiants les filières PHD là-bas après la formation ISE à Abidjan (et pas seulement pour les étudiants anglophones),

³¹ 21 jeunes diplômés sans expérience à l'INS SA mais ayant signé un contrat pour y travailler au moins 2 ans au retour de la formation.

³² Suite à l'expérience de 2008, les programmes AD et ITS ont été modifiés afin de prendre en compte les lacunes importantes en mathématiques des élèves ainsi que les difficultés liées à l'utilisation du français.

³³ A noter, qu'il était initialement prévu de faire venir 20 étudiants en 2014 mais que le nombre a été réduit à cause de contraintes budgétaires.

³⁴ Ce cycle ne donne pas droit au diplôme ITS mais à un certificat qui n'est malheureusement pas encore reconnu au Liberia.

- Des échanges et visites d'enseignants entre l'école et ses partenaires. Cet été, deux professeurs de Makerere University ont effectué une visite à Abidjan et pendant deux mois, ils ont été associés aux travaux de recherche de l'école. L'expérience devrait se répéter dans le futur,
- Des transferts et échanges de curricula. Le cycle AT spécial a été transféré à Makerere qui l'a utilisé pour un projet d'appui au Soudan. Il y a aussi un projet de transfert du cycle ITS spécial à l'EASTC,
- L'organisation de cours de langues anglaises pour le personnel enseignant de l'ENSEA. L'école utilise pour cela son laboratoire de langue mais aussi des séjours d'immersion au Ghana (7 séjours d'1 mois déjà réalisés),
- D'autres projets communs comme celui de la création d'une école statistique dans le cadre de la COMESA pour lequel l'ENSEA devrait donner des appuis techniques.

Il est important de noter que dans le cadre des efforts faits pour s'adapter au système LMD, l'ENSEA se heurte à l'absence d'un organisme d'homologation en Côte d'Ivoire. C'est pourtant un règlement de l'UEMOA que de mettre en place ces structures dans tous les pays.

ANNEXE 21 : ACTIVITES DE COOPERATION DE L'INSEE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE – 2004-2015

ACTIVITE DE COOPERATION BILATERALE DE L'INSEE AU BENEFICE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ANNEES 2005 A 2014 DEPENSES EN EUROS											
PAYS	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2014 (estimation)	TOTAL PAYS
BURKINA FASO										3 731	3 731
CAMEROUN		209	2 558	4 241		3 700		2 576	10 831	3 627	27 742
COMORES										1 877	1 877
COTE D'IVOIRE								23 577	11 116	6 400	41 093
GABON		11 877	3 223	192				723			16 015
GUINEE					1 687						1 687
MADAGASCAR			128								128
MALI	5 824	4 884	1 847								12 555
MAURITANIE				644							644
SENEGAL				1 130	9 594	2 462				4 404	17 590
TOGO										4 138	4 138
AFRISTAT			41 739	67 889	61 319	40 740	51 820	46 566	39 368	26 719	376 160
DIVERS AFRIQUE		2 649	655	300		1 138	3 047		1 223	5 871	14 883
TOTAL	5 824	19 619	50 150	74 396	72 600	48 040	54 867	73 442	62 538	56 767	518 243

Remarques :

- Les actions avec les pays sont réalisées presque exclusivement dans le cadre de projets menés avec AFRISTAT (toujours en coordination avec AFRISTAT, quoi qu'il en soit),
- de même des actions de la rubrique "divers Afrique" ne sont menées que dans la mesure où l'INSEE travaille avec AFRISTAT. Il en va ainsi de la participation de l'INSEE au projet pan Africain d'appui à la mise en œuvre du SCN 2008 (groupe AGNA),
- pour mesurer l'effort vis à vis de l'Afrique subsaharienne il faut donc prendre le total (ou au moins le total AFRISTAT + pays),
- Les actions avec les écoles sont aussi incluses dans le poste "Divers Afrique". Elles étaient généralement limitées à la participation à l'organisation des réunions annuelles à Paris des directeurs des écoles. Pour mémoire depuis le changement de statut du GENES en 2011, c'est lui seul qui est en charge de la coopération avec les écoles africaines,
- les données pour 2005 et 2006 sont à prendre avec précaution (données comptables non vérifiées à l'époque par les personnes en charge du suivi des programmes à ADETEF).
- pour 2014 il s'agit de données provisoires basées sur les dépenses connues au 10 octobre et d'estimations pour les rares actions non encore complètement programmées. Il peut y avoir une légère sous-estimation.

ANNEXE 23 : LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNES RENCONTREES

INSTITUTION	NOM	DATE	LIEU
Acteurs coopération française			
MAEDI	Jacques Biau	07/08	Paris
	Jean Pierre Cling	07/08	Paris
	J.M. Châtaigner	09/09	Paris
	Frédéric Bontems	11/12	Téléphone
MinFin/ Trésor	M. Buissé	01/12	Téléphone
INSEE	François Couté	06/08	Paris
	Stéphane Grégoire	06/08	Paris
Eurostat	Claudia Junker	04/09	Luxembourg
DevCo	Jonathan Van Meerbeeck	05/09	Bruxelles
	Bernard François	05/09	Bruxelles
	Dorota Panczik	05/09	Bruxelles
AFD	Vincent Caupin	09/09	Paris
	Bertrand Savoy	09/09	Paris
	Bruno Leclerc	23/10	Abidjan
ADETEF	Florian Lebourdais	10/09	Paris
	Catherine Burdin	10/09	
DIAL	François Roubaud	10/09	
GENES	Antoine Frachot	16/10	
AFRISTAT			
DG	Cosme Vodhonou	15/09	Bamako
DGA	Paul-Henri Mengue	15/09	
Ecoles statistiques			
ISSEA	Thierry Mamadou Asngan	19/09	Bamako
ENSEA	KOFFI N'Guessan	21/10	Abidjan
	Kouakou N’Goran	22/10	Abidjan
	Hugues Koffi Kouadio	18/09	Bamako
ENSAE	Bocar Touré	29/10	Dakar
	M. Dansokho	29/10	Dakar
INS Africains			
Bénin	Samon Biauou	16/09	Bamako
Burkina Faso	Banza Baya	16/09	Bamako
Cameroun	M. Tedou	16/09	Bamako
Côte d'Ivoire	Ibrahima Ba	16/09	Bamako
	Jean De Dieu Kouassi	21/10	Abidjan
	Doffou N’Guessan	21/10	
	Ligbe Magloire	21/10	
Mali	Seydou Moussa Traoré	18/09	Bamako

Niger	Idrissa Nousgenni	16/09	Bamako
Sénégal	Mamadou Niang	29/10	Dakar
	Aboubacar Beye	30/10	Dakar
	Mamadou Mbengue	30/10	
Togo	Kokou YaoN’Guissan	16/09	Bamako
Personnes ressources			
CESD	Lamine Diop	30/09	Skype
Conseil scientifique AFRISTAT	M. Gogue (Uni du Benin)	17/09	Bamako
	Jean Louis Bodin	18/09	
ETI et anciens ETI	Paul-Henri Wirankowski	17/09	Bamako
	Sandrine Belmont - Mauritanie	21/11	Téléphone
	Emilie Laffiteau - AFRISTAT	17/09	Bamako
Mali	Massa Coulibaly - GREAT	16/09	Bamako
	Lamine Keita – Bureau Vérificateur	14/09	Bamako
Sénégal	Maurice Engueleguele - IAG	28/10	Dakar
	Jérôme Gérard - Oxfam	29/10	
	Alphousseyni Ndonky – Stat Africa	31/10	
	Suwadu Sakho-Jimbira - IPAR	31/10	
	Ophélie Mussetta – Pôle SDFP	31/10	
Côte d’Ivoire	Aka Kouamé - IUA	30/09	Tel/mail
	Joseph Coffie - Cires	23/10	Abidjan
	Tian Bi - FNUAP	24/10	
	Adama Koné - RTI	22/10	
	Lassine Fofona - RTI	22/10	
ENEAM	Albert Honlonkou	17/09	Bamako
Pays anglophones	Pali Lehola – Afrique du Sud	Contacté – sans réponse	
Coopérations bilatérales			
DFID	Frances Wood	23/09	Téléphone
	Joanne McFaden		
StatCan	M. Rancourt	15/09	Bamako
GIZ	Tanriverdi Mueserref - Gouvernance	14/11	Téléphone
	Chtistina Schuster - Population	28/11	Téléphone
BMZ	Thierry Kuech		
Organisations régionales Africaines			
UEMOA	Bakary Sacko	16/09	Bamako
CEMAC	M. Dembi	18/09	
CEDEAO	Mohamed Yahaya	05/11	Téléphone
BECAO	Tahir Hamani	18/09	Bamako
	Moussa Sanogo	29/10	Dakar
	Balamine Diane		
	Laurent Moussa		
	Babakar Fall		
BEAC	Michel Dzombala	18/09	Bamako
UNECA	Joseph Ilboudo	Contacté – sans réponse	
BAD	Dorothee Ouissaka	21/10	Abidjan

	Samuel Blazik	22/10	Dakar
	Toussain Houeninvo	31/10	
	Khadidiatou Gassama		
UA	Dossina Yeo	Contacté – sans réponse	
AFRITAC Ouest	Achille Pegoué	16/10	Bamako
AFRITAC Centre	Hubert Gbossa	15/10	Couriels
Organisations multilatérales et internationales			
Paris21	El-Iza Mohamedou	16/10	Paris
	Trevor Fletcher		
	Rudolphe Petras	17/09	Bamako
SCAC			
	Nicolas Frelot	21/10	Abidjan
	Bernard Smolikowski	28/10	Dakar

ANNEXE 24 : BIBLIOGRAPHIE

1. Liste initiale des TdR

AFRISTAT

- Traité AFRISTAT
- Rapports d'activité de la direction d'AFRISTAT
- Relevés de conclusions des réunions du comité de direction d'AFRISTAT
- Relevés de décisions du conseil des ministres
- La lettre d'AFRISTAT (bulletin trimestriel d'information)
- Evaluation INSYDE (rapport d'évaluation 2011 et ses annexes)
- Rapport sur l'Etat d'exécution au 30 juin 2012 du plan d'action 2012 de la direction générale d'AFRISTAT
- Projet de programme triennal de renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT 2013-2016
- TDR de l'étude sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025
- Note DGM sur l'évolution de l'appui de la France à AFRISTAT après 2015 (6 janvier 2012)
- Note DGM sur l'autorisation de transfert du solde du fonds AFRISTAT (3 juin 2013)
- Rapport de mission 2013 de Madior Fall, ETI, expert auprès d'AFRISTAT
- Rapport de mission 2013 de Bertil Willotte, ETI, expert auprès d'AFRISTAT
- Rapport de mission 2013 d'Emilie Laffiteau, ETI, expert auprès d'AFRISTAT

FSP

- FSP 2005-20 « Renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD », juin 2005 (rapport de présentation)
- FSP 2003- 15 « Elaboration d'outils et méthodes pour les stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté » (rapport de présentation)

Ecoles de statistique

- Convention CODESA
- Projet de règlement intérieur du comité de programme créé par la convention de mandat de gestion entre le CESD et Adetef
- Projet de programme triennal d'activités 2013-2016 (Ecoles de statistique)
- Quelques données sur les concours des ESA (Power point)
- FSP 2001-035- Formation des cadres des administrations économiques et financières (FPC+ rapport de présentation)

Divers

- Rapport d'évaluation du programme « renforcement des capacités statistiques pour le suivi des OMD, Fonds africain de développement, décembre 2011.
- STATECO N° 100, 2006 (voir notamment les articles « PARIS21 pour le renforcement de la statistique en Afrique » Interview d'Antoine Simonpiétri et « le CESD – Paris : au service de la formation statistique », par Xavier Charoy & Lamine Diop).
- Harmonisation statistique et intégration africaine par Dossina Yeo*, Jean Yves Adou, The African Statistical Journal, Volume 6, May 2008

- Ministère de la Coopération, *L'appui dans les secteurs du Plan et des statistiques*, Evaluation de la politique française (1975-1990), Evaluations N°14, Ministère de la Coopération, Paris, 1993.
- Ministère des Affaires étrangères et du développement international, *Les appuis de la France et de la Commission européenne aux écoles africaines de statistique*, Evaluation rétrospective (1994-2002), DGCID, Série Evaluations N°66, Paris, 2003.

2. Autres (Documents reçus lors des premiers entretiens et addition des consultants)

Documents MAEDI

- Note à l'attention de M. Tomasi – « Evolution de l'appui de la France à AFRISTAT après 2015 – JF Divay – janvier 2012
- Rapport E. Faber, J. Naidoo – « Innover par la mobilisation des acteurs » - MAEDI – 2014
- Les appuis de la France et de la Commission Européenne aux écoles africaines de la statistique – Evaluation prospective 1994-2002 – Réalisée par Planistat – MAE 2013

Document INSEE

- Appui technique international – INSEE – Avril 2013

Document AFD

- Pamies-Sumner Stéphanie, *Les évaluations d'impact dans le domaine du développement – Etat des lieux et nouveaux enjeux*, Département de la Recherche, AFD, juin 2014.

Document DG Trésor

- Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France - Hubert Védrine, Lionel Zinsou, Tidjane Thiam, Jean-Michel Severino, Hakim El Karoui - RAPPORT AU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES - Décembre 2013

Documents UE

- 'Increasing the impact of EU Development Policy: an Agenda for Change' – European Commission (2011)
- COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS - Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE: un programme pour le Changement – 13 octobre 2011
- European Statistical Programme - 2013-2017 - Eurostat
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:354:0084:0084:EN:PDF>
- ESP - Annual Working Plan 2014 - Eurostat
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/ess_eurostat/documents/Overall_priorities_EN.pdf
- ADE, Evaluation of the Commission Support for statistics in Third Countries, 2007

Documents Paris 21

- Paris21, Assessing the demand and supply of statistics in the developing world: some critical factors, 2014
- Paris21, Overview of Evaluations of Large-Scale Statistical Capacity Building Initiatives, 2008
- Paris21, Strengthening National Statistical Systems to Monitor Global Goals, OECD Post 2015, Element 5, Paper 1, 2014
- Paris21 – Rapport PRESS 2013 – Données par pays et données des bailleurs

Documents DFID

- DFID, Improving the Effectiveness of Support to Statistics, 2008
- OPM, Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration: Thematic Study – Support to Statistical Capacity Building, Synthesis Report, 2009
- DFID's RESULTS FRAMEWORK - Managing and reporting DFID results.
<https://www.gov.uk/government/publications/dfid-results-framework>

Documents GIZ/BMZ

- Evidence, Policy, Action. Supporting Partner M&E Systems: Selected Case Studies from Africa – GIZ, March 2013
- La dynamique démographique dans la coopération allemande au développement – Document de stratégie, BMZ, 10/2013

Document Banque mondiale

- Rapport de la Banque mondiale sur les efforts déployés pour élaborer un plan d'action sur le développement des statistiques - Commission de statistique, Quarante-troisième session 28 février-2 mars 2012

Document AFRISTAT

- AFRISTAT, *Evaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres*, juillet 2014

Documents AFRITAC

- Rapport d'activités année 2012-2013 – Centre régional d'Assistance Technique pour l'Afrique de l'Ouest – AFRITAC Ouest - Décembre 2013
- Séminaire de comptabilité nationale – Elaboration des documents méthodologiques des comptes nationaux et migration au SCN 2008 – Lomé – AFRITAC Ouest - Juin 2014

Documents statistique continentale

- Center for Global Development, *Delivering on the Data Revolution in Sub-Saharan Africa*, 2014
- Reference Regional Statistical Framework for statistical capacity building in Africa, February 2006
- Le cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique - De meilleures statistiques pour un développement plus performant - Publication: Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, Premier tirage: octobre 2006
- Report to the African Statistical Coordination Committee – UNECA – September 2008
- Strategy for the Harmonization of statistics in Africa – December 2010

- Charte Statistique Africaine - 2009
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Photos/4-fr%20charte.pdf>
- État de mise en œuvre des principes de la Charte africaine de la Statistique – Union Africaine, Division de la Statistique – Décembre 2011
- http://auc-statdivision.voila.net/pdfstat/report_principle_charte.pdf
- Situational analysis of the reliability of Economic statistics in Africa: Special focus on GDP measurement – June 2013

Documents et articles sur la statistique africaine

- Blazyk Samuel, Guest Charumbira, Lamine Diop, Mary Strode, and Tony Williams, "Peer review en Afrique", *The African Statistical Journal*, Volume 10, May 2010
- Devarajan Shantayanan, "Africa's Statistical Tragedy", *Review of Income and Wealth - Special Issue: Measuring Income, Wealth, Inequality, and Poverty in Sub Saharan Africa: Challenges, Issues, and Findings*, Vol. 59, Issue Supplement S1, October 2013
- Gates Bill, "My Plan to Fix The World's Biggest Problems", *Wall Street Journal*, janvier 2013
- Jerven Morten, *Poor Numbers : How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*, Cornell University Press, Cornell Studies in Political Economy, 2012
- Lipton Michael, "Africa's National-accounts Mess", *The Journal of Development Studies*, Volume 49, Issue 12, 2013
- Round Jeffery I., *Assessing the demand and supply of statistics in the developing world: some critical factors*, Paris21, Discussion Paper 4, Mai 2014

Documents de référence généraux

- Busan Action Plan for Statistics, 2011
- [Dakar Declaration on the Development of Statistics \(DDDS\)](#), November 2009
- Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide:
<http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>
- [Marrakech Action Plan for Statistics](#), February 2004
- Strode Mary and al, Evaluation of the implementation of the Paris Declaration : Thematic study of support to statistical capacity building, DFID, May 2009
- UNSD, Expert Round table Discussion, « Designing indicators for SDGs », June 2014
- Willoughby Christopher et Philip Crook, Marrakech Action Plan for Statistics: report of an independent evaluation, 2008

ANNEXE 25 : MATRICE EVALUATIVE ET GRILLE D'ENTRETIEN

MATRICE ÉVALUATIVE		SOURCES ÉCRITES/ORALES	GRILLE ENTRETIEN
PERTINENCE			
QE1	Quelle est la pertinence de la coopération française en Afrique dans le domaine statistique au regard des besoins des pays bénéficiaires et des priorités internationales ?		
CJ11	La politique française de coopération statistique est fondée sur les besoins des pays partenaires		
I111	Existence d'une analyse des besoins des pays partenaires en matière statistique	<u>Écrites</u> : Diagnostics, Documents projets <u>orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, Personnes ressources (JL Bodin, L. Diop)	- Quel a été le mode d'analyse des besoins ? - Ces besoins sont-ils formalisés dans le cadre d'une stratégie de renforcement des statistiques ? - Dans quelle mesure et comment les besoins ont fait l'objet d'une demande de la part des pays partenaires ?
I112	Alignement des objectifs des interventions de la coopération française en matière statistique sur les stratégies des pays	<u>Écrites</u> : Stratégies des pays en matière statistique, Documents projets <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, Personnes ressources (JL Bodin, L. Diop)	- Quel processus a été utilisé pour définir la logique d'intervention française ? - Quel type de dialogue a-t-il été noué avec les pays partenaires ?
I113	Evolution de la politique française de coopération statistique en fonction de l'évolution des besoins des pays partenaires ?	<u>Écrites</u> : Documents stratégiques des pays, des principaux acteurs régionaux et internationaux et des plateformes partenaires, Rapport de suivi des projets, Documents INSEE et MAEDI <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, partenaires au développement, société civile	- Quels sont les priorités actuelles pour la statistique africaine ? - En quoi les besoins des pays partenaires ont-ils évolué ? - Quel dispositif permet-il d'assurer l'adaptation des interventions française en fonction de l'évolution des besoins ?
CJ12	La politique française de coopération statistique s'inscrit dans le cadre des priorités internationales		
I121	Prise en compte par la logique d'intervention française des stratégies internationales pour le développement statistique	<u>Écrites</u> : Plan d'action de Marrakech, Busan, Agenda post 2015, "Data revolution" <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, partenaires au développement, P21	- Dans quelle mesure la logique d'intervention française a-t-elle été définie en fonction des principes internationaux ? - La logique d'intervention française a-t-elle été ajustée en fonction de l'évolution des priorités internationales ?
I122	Prise en compte par la logique d'intervention française des stratégies africaines (continentale et régionales) pour le développement statistique	<u>Écrites</u> : SAsa, stratégies statistiques de l'AU, de la BAD, de l'UNECA, de la CEMAC, de la CEDAO, de l'UEMOA <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, partenaires au développement, organisations régionales, société civile, plateformes régionales (AFRISTAT, réseau des écoles)	- La logique d'intervention et les cibles de la coopération française s'inscrivent-elle dans les stratégies africaines de développement statistique ? - La logique d'intervention et les cibles de la coopération française sont-elles toujours en phase avec les nouvelles priorités de la statistique africaine ?

COHERENCE			
QE2	Quel avis peut-on porter sur l'organisation de la coordination des acteurs français impliqués dans le domaine de la coopération statistique ? Des faiblesses ou des synergies de coopération entre ces actions sont-elles perceptibles ? (<i>cohérence interne</i>)		
CJ21	Les acteurs français de la coopération statistique fonctionnent de manière coordonnée		
I211	Mécanismes de coordination existants entre ces acteurs	<u>Ecrites</u> : documents stratégiques et opérationnels des différents acteurs <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes	Comment s'établit et fonctionne la coordination entre eux ? Quels en sont les ressorts et quels en sont les freins ? Comment cette coordination a-t-elle évoluée récemment ? Comment l'améliorer ?
I212	Complémentarité des interventions des différents acteurs français	<u>Ecrites</u> : documents stratégiques et opérationnels des différents acteurs <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes	Quelle complémentarité, quelle cohérence entre les interventions ? Quelles synergies existent et/ou sont possibles ? Comment les améliorer ?
CJ22	Les interventions de la coopération statistique française sont intégrées dans le cadre des stratégies globales et sectorielles de la coopération française au développement		
I221	Référence des projets de coopération statistique aux stratégies françaises globales et sectorielles	<u>Ecrites</u> : Documents projets statistiques et stratégiques de la coopération française <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor	Dans quelle mesure la coopération statistique française s'inscrit-elle dans les stratégies globales et sectorielles de la coopération française ?
I222	Place accordée par les documents stratégiques globaux et sectoriels de la coopération française au développement des systèmes statistiques.	<u>Ecrites</u> : Documents stratégiques de la coopération française <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor	Quelle place est donnée à la statistique dans les stratégies de coopération française ? Dans les projets de développement ?
QE3	Le dispositif d'intervention française dans le domaine statistique est-il cohérent avec les politiques / stratégies des acteurs bilatéraux & multilatéraux intervenant dans ce secteur ? En particulier, est-il possible d'identifier une valeur ajoutée du dispositif d'intervention français vis-à-vis des organisations internationales actives dans ce secteur ? (<i>cohérence externe</i>)		
CJ31	Le dispositif d'intervention française en matière statistique est coordonné avec ceux des bailleurs bilatéraux et multilatéraux		
I311	Participation de la France à des mécanismes de coordination avec les autres bailleurs et plus spécifiquement avec les acteurs européens (UE et autres pays membres)	<u>Ecrites</u> : Documents UE, documents UN et d'autres coopérations bilatérales, site de Paris 21 <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, UE, UNSD, DG INS, plateformes	Comment s'établit et fonctionne la coordination avec les acteurs internationaux ? Quels en sont les ressorts et quels en sont les freins ? A quel niveau s'effectue cette coordination ? Internationale ? Sur le terrain ? Dans quelle mesure les partenaires africains sont-ils associés à cette coordination ?

			Comment cette coordination a-t-elle évoluée récemment ? Comment l'améliorer ?
I312	Complémentarité des interventions des acteurs français et des acteurs internationaux	<u>Ecrites</u> : Documents UE, documents UN et d'autres coopérations bilatérales, site de Paris 21 <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, UE, UNSD, DG INS, plateformes	Quelle complémentarité percevez-vous entre la coopération française et les autres acteurs européens/internationaux de l'appui statistique ? Quelles synergies existent et/ou sont possibles ? Comment les améliorer ?
CJ32	Le dispositif d'intervention française en matière statistique est coordonné avec ceux des institutions africaines (niveau continentale et niveau régional)		
I321	Participation des acteurs français au dialogue pour le développement de la statistique africaine au niveau continental	<u>Orales</u> : organisations régionales et continentales africaines (UA, BAD, UNECA, CEDEAO, CEMAC, UEMOA)	Dans quelle mesure la coopération statistique française est-elle en lien avec les acteurs de la statistique au niveau du continent africain ? A quelle fréquence ? Dans quelle mesure la France est-elle sollicitée par les institutions continentales et régionales de la statistique africaine ?
CJ33	La France dispose d'une valeur ajoutée dans le domaine de la coopération statistique		
I331	Sollicitation de la coopération statistique française en lien avec une expertise particulière	<u>Orales</u> : organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens, DG INS	Quelle expertise française en matière statistique peut-elle être considérée comme une valeur ajoutée ?
I332	Sollicitation de la coopération statistique française en raison de sa logique d'intervention	<u>Orales</u> : organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens, DG INS	Dans quelle mesure la logique d'intervention française constitue-t-elle une valeur ajoutée ?
EFFICIENCE			
QE4	Quel avis peut-on porter sur les modalités d'intervention (appui technique / appui financier / appui méthodologique) et les cibles visées (AFRISTAT / Ecoles) de la coopération française dans le domaine de la coopération statistique ?		
CJ41	Les modalités d'intervention choisies par la coopération française (recours à des plateformes) étaient les plus appropriées en termes financiers		
I411	Motivation du choix du mode d'intervention initial	<u>Ecrites</u> : Documents projets et diagnostics passés, Documents des plateformes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes	Parmi tous les choix possibles, quelles ont été les principales raisons du choix concernant le type d'intervention ? Ce choix a-t-il été comparé à d'autres possibilités à l'époque ?
I412	Bonne utilisation des moyens financiers	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD,	Les moyens financiers alloués à AFRISTAT ont-ils été utilisés à bon

	alloués par la France pour appuyer AFRISTAT	Trésor, ADETEF, DIAL, AFRISTAT, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens	escient ? Comment cette utilisation aurait pu être améliorée ?
I413	Bonne utilisation des moyens financiers alloués par la France pour appuyer les écoles statistiques	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens	Les moyens financiers alloués aux écoles ont-ils été utilisés à bon escient ? Comment cette utilisation aurait pu être améliorée ?
I414	Existence d'autres modalités d'intervention plus appropriées	<u>Ecrites</u> : Evaluation existantes (AFRITAC...) <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE. Accent sur UE, DFID, GIZ/BMZ, StatCan	Peut-on tirer sur ce plan des leçons des autres acteurs de la coopération internationale ?
CJ42	Les modalités d'intervention choisies par la coopération française (recours à des plateformes) étaient les plus appropriées en termes techniques		
I421	Motivation du choix du mode d'intervention initial	<u>Ecrites</u> : Documents projets et diagnostics passés, Documents des plateformes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes	Parmi tous les choix possibles, quelles ont été les principales raisons du choix concernant le type d'intervention ? Ce choix a-t-il été comparé à d'autres possibilités à l'époque ?
I422	Bonne utilisation des moyens techniques alloués par la France pour appuyer AFRISTAT	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, DIAL, AFRISTAT, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens	Les moyens techniques alloués à AFRISTAT ont-ils été utilisés à bon escient ? Comment cette utilisation aurait pu être améliorée ?
I423	Bonne utilisation des moyens techniques alloués par la France pour appuyer les écoles statistiques	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens	Les moyens techniques alloués aux écoles ont-ils été utilisés à bon escient ? Comment cette utilisation aurait pu être améliorée ?
I424	Existence d'autres modalités d'intervention plus appropriées	<u>Ecrites</u> : Evaluation existantes (AFRITAC...) <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE. Accent sur UE, DFID, GIZ/BMZ, StatCan	Peut-on tirer sur ce plan des leçons des autres acteurs de la coopération internationale ?
CJ43	Les modalités d'intervention choisies par la coopération française (recours à des plateformes) étaient les plus appropriées en termes de cibles		
I431	Motivation du choix du mode d'intervention initial	<u>Ecrites</u> : Documents projets et diagnostics passés, Documents des plateformes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL,	Parmi tous les choix possibles, quelles ont été les principales raisons du choix concernant le type d'intervention ? Ce choix a-t-il été comparé à d'autres possibilités à l'époque ?

		GENES, Plateformes	
I432	Le choix du recours aux plateformes (AFRISTAT/Ecoles) a permis de concentrer les moyens disponibles	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens	Dans quelle mesure le recours aux plateformes a permis une utilisation adéquate des ressources disponibles ?
I433	Existence d'autres modalités d'intervention plus appropriées	<u>Ecrites</u> : Evaluation existantes (AFRITAC...) <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE. Accent sur UE, DFID, GIZ/BMZ, StatCan	Peut-on tirer sur ce plan des leçons des autres acteurs de la coopération internationale ?
QE5	Est-ce que l'évolution des modalités de la coopération (appui technique, financier et méthodologique) a eu une influence sur l'atteinte des objectifs dans le domaine de la coopération statistique ?		
CJ51	L'évolution des modalités d'intervention de la coopération française a facilité l'atteinte des objectifs		
I511	Adaptation adéquate des modalités d'intervention (mutation de 1990) au regard des résultats obtenus	<u>Ecrites</u> : Diagnostics, Documents projets <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DG INS, Personnes ressources (JL Bodin, L. Diop)	Pourquoi la coopération française a-t-elle adapté ses modalités d'intervention ? Le type d'intervention choisi a-t-il permis ou au contraire empêché des ajustements liés au changement de priorités ou d'environnement ? Quelles auraient été les conséquences si les modalités de la coopération française n'avaient pas été adaptées ?
EFFICACITE			
QE6	La mise en place du dispositif de coopération de la France dans le domaine statistique a-t-elle permis d'atteindre les résultats escomptés, notamment en matière de renforcement des capacités ? Et plus particulièrement au regard des réductions d'effectifs d'experts techniques internationaux dans les institutions statistiques des pays concernés ?		
CJ61	Le dispositif de coopération français a permis de renforcer la capacité d'AFRISTAT		
I611	Actions de soutien engagées par AFRISTAT	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFRISTAT, DG INS, Autres partenaires institutionnels	Quelles actions ont-été menées par AFRISTAT pour soutenir ses Etats membres ?
I612	Rotation du personnel d'AFRISTAT	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFRISTAT, DG INS, Autres partenaires institutionnels	Dans quelle mesure AFRISTAT parvient-il à conserver son personnel ?
CJ62	Le dispositif de coopération français a permis de renforcer capacité des écoles statistiques		
I621	Nombre d'élèves formés	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, Ecoles	Quel est le nombre des élèves formés ? Leur provenance ?
I622	Qualité des formations dispensées dans les	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, Ecoles	Dans quelle mesure l'offre de formation des écoles statistiques a-t-elle été

	écoles	INS, Autres partenaires institutionnels	améliorée (curricula, enseignants) ? Quelle est l'attractivité des écoles ? Quel est l'avenir professionnel des diplômés ? Dans quelle mesure le fonctionnement en réseau des écoles contribue-t-il à cette qualité ?
CJ63	L'assistance technique française a contribué au renforcement des plateformes		
I631	Résultats obtenus par les actions des ETI auprès des écoles	<u>Orales</u> : Ecoles, ETI (en fonction, ancien), SCAC	Dans quelle mesure le partenaire a-t-il été impliqué dans la définition du poste et dans le choix de l'ETI ? Dans quelle mesure et comment l'ETI a-t-il contribué à l'amélioration du système statistique des partenaires ? Quels ont été les principales difficultés rencontrées par les ETI ? Comment définir la valeur ajoutée de l'expertise technique française ? Comment améliorer l'efficacité de l'assistance technique ? D'autres formes d'assistance technique peuvent-elles être envisagées ?
I632	Résultats obtenus par les actions des ETI auprès d'AFRISTAT	<u>Orales</u> : AFRISTAT, ETI (en fonction, ancien), SCAC	Dans quelle mesure le partenaire a-t-il été impliqué dans la définition du poste et dans le choix de l'ETI ? Dans quelle mesure et comment l'ETI a-t-il contribué à l'amélioration du système statistique des partenaires ? Quels ont été les principales difficultés rencontrées par les ETI ? Comment définir la valeur ajoutée de l'expertise technique française ? Comment améliorer l'efficacité de l'assistance technique ? D'autres formes d'assistance technique peuvent-elles être envisagées ?
QE7	Les financements français accordés sur la période paraissent-ils justifiés au regard des résultats obtenus ?		
CJ71	Les financements accordés par la France au soutien d'AFRISTAT et des écoles sont justifiés au regard des résultats obtenus		
I711	Montant des financements alloués par les différentes institutions françaises en matière de coopération statistique (en particulier pour les plateformes)	<u>Ecrites</u> : Documents MAEDI, INSEE, Plateformes, documents de partenaires régionaux (AFRITAC) et européens <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, Plateformes	Les montants alloués à la coopération statistique sont-ils justifiés par rapport aux résultats obtenus ? Le financement de certaines interventions est-il davantage justifié au regard de leurs résultats propres ? Ces montants vous paraissent-ils suffisants au regard des résultats attendus ? Quelles options alternatives auraient pu selon vous s'avérer plus efficaces pour

			obtenir les résultats escomptés ? Les mêmes montants auraient-ils pu permettre d'obtenir davantage de résultats à travers d'autres canaux d'intervention ?
IMPACT			
QE8	Est-il possible d'identifier les effets du dispositif d'intervention de la coopération française sur l'organisation et les capacités statistiques en Afrique (AFRISTAT, INS, formation des statisticiens publics et privés, utilisateurs des statistiques, etc.)?		
CJ81	Les interventions françaises ont contribué à améliorer la capacité statistique des pays partenaires		
I811	Impact en général de la coopération statistique française sur la statistique des pays bénéficiaires	<u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, AFD, Trésor, ADETEF, CESD, DIAL, GENES, Plateformes, DG INS, organisations régionales et continentales africaines, partenaires européens, société civile	Est ce que, de manière générale, l'impact de la coopération française a évolué dans le temps ? S'est-il renforcé ? Peut-on différencier l'impact de la coopération française selon les cibles et les domaines de ses interventions ? Comment pourrait-on améliorer davantage la qualité de la statistique africaine ?
I812	Renforcement du rôle d'AFRISTAT à l'égard de ses membres	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DIAL, DG INS, Plateformes organisations régionales et continentales	AFRISTAT a-t-il fourni l'appui technique escompté à ses pays membres ? Dans quelle mesure le renforcement d'AFRISTAT a-t-il eu un impact sur les INS ? Convient-il de différencier les résultats obtenus selon la capacité statistique des Etats membres ?
I813	Amélioration des compétences humaines en matière statistique au sein des INS	<u>Ecrites</u> : Evaluations existantes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DIAL, DG INS, Plateformes organisations régionales et continentales	Quel est l'impact des formations dispensées dans le cadre des interventions de la coopération française ? Combien de statisticiens ont-été formés dans les écoles ? Combien des statisticiens formés dans les écoles ont-ils intégré les institutions statistiques ?
QE9	Les évaluateurs chercheront à évaluer l'impact de la coopération sur la qualité des statistiques produites, définie au sens large (yc délais de publication), sachant que la Banque mondiale produit un indice international de qualité des statistiques publiques. En particulier, l'hypothèse que la coopération française en matière de comptes nationaux (logiciel ERE-TES) a permis d'accélérer le rythme d'élaboration et de diffusion des comptes nationaux provisoires, ainsi que potentiellement leur qualité (par rapport aux pays anglophones voisins non bénéficiaires de cette coopération) pourra être testée (par entretiens directs, envoi de questionnaires aux INS, vérification des délais de publication, etc.).		
CJ91	La qualité et la disponibilité des statistiques des pays partenaires a été améliorée		
I911	Production de statistiques de qualité et répondant aux besoins des pays	<u>Ecrites</u> : indicateurs de capacité statistiques (BM, autres), Données des INS et disponibles sur les sites,	La qualité et la fraîcheur des statistiques des pays partenaires ont-elles été significativement améliorées ?

	partenaires	données sur les enquêtes et les recensements en Afrique <u>Orales</u> : Tous partenaires	
I912	Publication des statistiques en temps opportun	<u>Ecrites</u> : Diagnostics sur la statistique africaine, données INS <u>Orales</u> : Tous partenaires	Les statistiques sont-elles produites en temps opportun ? Les délais de publications ont-ils été raccourcis ? L'exemple de l'outil ERE-TES pour les Comptes Nationaux est-il significatif ?
I913	Amélioration de l'utilisation des statistiques (décideurs publics et acteurs non-étatiques)	<u>Ecrites</u> : sites des INS et des plateformes <u>Orales</u> : Tous partenaires, société civile	Les statistiques produites sont-elles utilisées ? Par quels acteurs ? Quels ont été les effets de la coopération statistique française sur les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés ? Dans quelle mesure les données statistiques produites sont-elles disponibles plus facilement pour les utilisateurs ?
I914	Contribution de la France à l'amélioration des systèmes statistiques des pays bénéficiaires	<u>Orales</u> : Tous partenaires, société civile	En quoi la qualité de la statistique africaine a-t-elle été améliorée par la coopération française ?
VISIBILITE			
QE10	La communication utilisée a-t-elle permis de rendre visible l'action de la France sur la scène internationale ?		
CJ101	L'action de la France en matière de coopération statistique est visible sur la scène internationale		
I1011	Mode de communication utilisée	<u>Ecrites</u> : Documents MAEDI, INSEE, Plateformes <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, Plateformes	La coopération statistique a-t-elle fait l'objet d'une communication particulière ? Si oui, quels véhicules ont-ils été utilisés principalement ? Quelle appréciation peut-on porter sur ces différents véhicules ? Aurait-il été possible de faire mieux et quel impact cela aurait-il pu avoir ?
I1012	Implication de la France dans les initiatives internationales relatives à la coopération statistique	<u>Ecrites</u> : documents MAEDI, INSEE, UNSD, EU <u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, UNSD, EU	La France est-elle présente dans les enceintes internationales consacrées à la statistique ? Comment cette présence pourrait-elle être améliorée ?
QE11	Quelle perception les partenaires des pays bénéficiaires ont-ils de la coopération statistique française ?		
CJ111	Perception de la coopération française pour les pays bénéficiaires		
I1111	Appréciations des bénéficiaires	<u>Orales</u> : Plateformes, DG INS	La coopération française est-elle reconnue pour avoir joué son rôle ? Sur quels points cette reconnaissance est-

			elle la plus forte ? La moins forte ? Pourquoi cet état de fait ? Quelle est la valeur ajoutée de la coopération française en matière statistique pour les pays partenaires ?
QE12	Quelle perception de la coopération statistique française parmi les acteurs de la coopération internationale ?		
CJ121	Perception de la coopération française par les acteurs de la coopération internationale		
I1211	Appréciation des partenaires	<u>Orales</u> : UE, UNSD, DFID, GIZ, StatCan	Comment est perçue la coopération française en matière statistique ? Au sein de l'UE ? Au sein des organes de coordination statistique régionaux et internationaux ? Comment ces acteurs évaluent-ils la valeur ajoutée de la coopération française en matière statistique ?
DURABILITE			
QE13	En quoi le dispositif de statistique africaine soutenu par la coopération française (AFRISTAT et écoles) peut-il subsister et fonctionner de manière autonome ?		
CJ131	La coopération statistique française a permis de renforcer durablement les capacités des partenaires africains		
I1311	Ancrage des systèmes statistiques africains dans les dynamiques sociales locales	<u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DIAL, Trésor, Plateformes, DG INS	Dans quelle mesure la coopération statistique française a-t-elle inscrit son action dans les contraintes techniques, financières et sociales des partenaires africains ? Comment la coopération statistique française pourrait-elle renforcer la durabilité de son impact ? Dans quelle mesure s'inscrit-elle aussi, au-delà de la production statistique, dans un accompagnement à l'utilisation des données ?
CJ132	Les plateformes soutenues par la coopération française fonctionnent de manière autonome		
I1321	Capacité d'autonomie d'AFRISTAT	<u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, DIAL, Trésor, Plateformes, DG INS	Quel est le degré d'autonomie des institutions soutenues par la coopération française ? Dans quelle mesure peuvent-elles subsister en cas de désengagement de la coopération française ?
I1322	Capacité d'autonomie des écoles statistiques	<u>Orales</u> : MAEDI, INSEE, CESD, GENES, Plateformes, DG INS	Quel est le degré d'autonomie des institutions soutenues par la coopération française ? Dans quelle mesure peuvent-elles subsister en cas de désengagement de la coopération française ?

ANNEXE 26 : SNDS – REVUES PAR LES PAIRS

Extraits des rapports liés aux relations avec les utilisateurs

Pays	Modalités	Commentaires/recommandations
Benin	2010 (Burundi, Guinée)	Il ressort des entretiens accordés à la mission par quelques utilisateurs, une appréciation positive du système statistique du Bénin. Ces derniers reconnaissent les nombreux efforts fournis pour l'amélioration de son organisation institutionnelle et de son fonctionnement, de sa production tant du point de vue de sa qualité que de sa régularité et de son financement. Ils apprécient également sa capacité de neutralité qui fonde sa crédibilité. Toutefois, ils n'ont pas manqué d'identifier quelques lacunes et proposer des axes d'amélioration pour le rendre encore plus performant. Il s'agit notamment : i) de renforcer la capacité de gestion des ressources humaines ; ii) d'accroître les ressources nationales allouées aux activités statistiques ; iii) de rendre plus adéquat le dispositif statistique à celui de la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté ; iv) d'approfondir l'exploitation et l'analyse des données des grandes enquêtes ; v) de mettre en place un cadre de coordination des interventions des partenaires techniques et financiers.
Congo	2010 (RDC, Benin)	Pour les utilisateurs rencontrés aussi bien dans le secteur privé que public, le SSN est perçu comme faible et incapable de produire des données statistiques publiques satisfaisant leurs besoins, ce qui les amène à produire leurs propres statistiques ou à recourir à d'autres sources. Ce constat concerne aussi la désuétude des données existantes et l'inexistence d'un cadre formel de collaboration et d'échange avec les responsables des structures chargées de la production des statistiques publiques, notamment le CNSEE. Ils souhaitent que cette situation de contre-performance soit corrigée dans les meilleurs délais et fondent leur espoir sur la SNDS en cours d'élaboration. Ils ont également émis le vœu relatif à l'instauration de la formation des utilisateurs des données statistiques
Niger	2009 (Burkina Faso, Mauritanie)	Mettre en place un portail statistique pour le Niger afin d'améliorer l'accès aux produits statistiques du pays ; Généraliser l'élaboration des calendriers de publication pour les publications statistiques courantes et veiller à les respecter autant que possible ; Encourager l'élaboration de politiques de communication externe par les services statistiques publics afin d'améliorer leur visibilité Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation des utilisateurs afin de favoriser une plus grande utilisation des statistiques et un développement de la culture statistique dans le pays.
Malawi	2009 (Mozambique, Tanzanie)	Develop an advocacy and dissemination strategy, building on experiences gained through the 2008 Population and Housing Census. As part of delivering this strategy, strengthen feed-back to data providers and extend dissemination to more users. Make the NSO more visible, e.g. through a logo and more visible office signs and by developing the NSO website with links to other relevant sites. Continue to use opportunities to build and maintain confidence of the general public e.g. by communicating directly and through the media, as was done successfully in the case of the Population and Housing Census.
Mozambique	2009 (Malawi)	Journalists are the natural link between the statistician and the general population. It has however been observed that journalists have limited

	and Tanzania)	knowledge of statistics and make limited use of available statistics. Increased use could be made of the radio, television and print media, including using drama and advertising on radio and television to publicize statistics. INE should intensify its training courses for Parliamentarians and journalists in the use of statistical information. User needs/user satisfaction enquiries are carried out by INE. However, these are addressed to institutions and to those who collect publications and may not reach the actual users of the data. INE should adopt a marketing approach to statistical products, through more intensive and targeted consulting and “selling” of statistics to users, and making statistics accessible and understandable to users. A Website has existed at INE since 1996. A wide variety of information is posted on the website, but some users have observed that the website is not well organized in that it is difficult for one to obtain the required information easily. The disaggregation of the data posted on the website is still insufficient. It was also noted that no information is available about its usage.
Tanzania	2007 (Ghana and Zambia)	It is recommended that the NBS takes careful stock of the resources it has available, both financial and human, and matches these to its work plan. This will enable the resources gap to be established, as the basis for priority setting and further negotiations. This should be followed by a full user consultation to determine priorities, and to explain and discuss trade-offs with the users. The work programme should be recast and agreed with users and the Board. More use should be made of the press and media and professional staff should present their own findings in a way that can be understood by the public, and point out their social and economic implications.

Source: Paris 21

<http://www.paris21.org/peer-reviews>